

Analyse des besoins sociaux



CCAS de Grésy-sur-Aix
Publiée en Juin 2022

Conduite par Lauriane Revol-Cavalier
Encadrée par Patrice Bonnefoy

Sommaire :

3	I. LA COMMUNE	22	Précarité
3	Introduction	26	Personnes Agées et dépendance
2	Méthodologie	30	Handicap
5	Présentation de la commune	33	Petite enfance /enfance/jeunesse
5	Actions sociales communales	37	Scolarité
8	Diagnostic : La Population	41	Sécurité
12	II. DYNAMIQUE SOCIALE	44	Conclusion
13	Logement	46	Annexes
16	Logement Social		
19	Emploi		

INTRODUCTION

La conduite d'une Analyse des besoins sociaux

« L'Analyse des besoins sociaux constitue avant tout un outil d'aide à la décision visant à aider [LES CCAS] à établir la feuille de route de leur intervention et à assurer leur mission de coordinateur des politiques sociales. La compréhension des besoins existants ou à venir des populations de leur territoire constitue le cœur de cette démarche ambitieuse" Unccas, 2015 »

Analyse des besoins sociaux : une obligation légale

L'Analyse des besoins sociaux (ABS) est une obligation légale des communes depuis 1995. Elle devait être réalisée annuellement par le CCAS de la commune. Mais elle fut remaniée en 2015.

L'ABS doit aujourd'hui être réalisée une fois par mandat, avec la présentation du rapport au CCAS au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux. Si le CCAS le souhaite, l'ABS peut ensuite être mise à jour chaque année, et complétée par d'autres diagnostics.

Le choix d'une ABS en interne :

Le CCAS a souhaité privilégier une étude en interne, sans faire appel à un cabinet privé. Ainsi, il s'est tourné vers un(e) stagiaire de M2, pour réaliser cette étude. C'est une étudiante en Master 2 Evaluation et Management des politiques sociale à la Faculté d'Economie de l'Université Grenoble Alpes qui a été retenue pour conduire cette ABS. Elle sera intégrée à l'équipe de la commune pour 10 mois en rythme alternant, pour conduire cette étude.

Un large champs d'étude :

Cette ABS est la première réalisée sur la commune. Elle a donc été pensée pour être un diagnostic complet des besoins de la population sur le territoire. Pour cela dix thématiques ont été retenues : la typologie de la Population, le Logement, le Logement Social, l'Emploi, la Précarité, Les Personnes Agées, Les Personnes en situation de Handicap, la Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, la Scolarité, la Sécurité.

L'objectif est de pouvoir approfondir tous les secteurs sur lesquels peuvent s'exercer les actions du CCAS. Mais aussi comprendre les connexion entre ces différents secteurs, et réaliser des ponts entre les politiques locales et les politiques locales sociales mises en place dans ces champs.

Les instances :

L'ABS est encadrée par un comité de Pilotage, constitué de membres du CCAS (élus aux Affaires sociales, au logement et vivre ensemble, aux affaires scolaires, à la petite enfance, enfance, jeunesse) et du directeur général des services. L'ABS a aussi établi un comité technique, constitué des partenaires, qui s'est réuni 3 fois au cours de l'étude.

Les grandes étapes :

La méthodologie de l'ABS laisse une grande liberté au CCAS dans la conduite de ce diagnostic. Cependant l'Unccas en a déterminé les étapes clés.

- **Cadrer l'étude** : définir le(s) champ(s) d'étude de l'ABS, les moyens disponibles et la modalité de réalisation, élaborer un rétroplanning, définir les instances de pilotage.
- **Réaliser le portrait socio-démographique de la population** : Emettre des hypothèses, collecter et traiter des données, réaliser une analyse partagée, construire des préconisations, sélectionner les thématiques à approfondir
- **Rédiger et valoriser les résultats de l'ABS** : Rédiger un rapport d'analyse, présenter l'ABS au conseil d'administration, diffuser le rapport.
- **Définir les suite de l'ABS** : valider des orientations prioritaires, sélectionner des analyses, et définir les projets à mener les années suivantes.

MÉTHODOLOGIE

Une méthodologie participative, pour éviter les biais.

Pour éviter des biais dans l'étude, et renforcer les relations partenariales, les rencontres avec les partenaires ont été au cœur de l'ABS.

Le comité technique est constitué de 19 partenaires (Ecoles, collèges, Secours Catholique, Secours Catholique, CAF, ACEJ, Mission locale, Pole Emploi,...)

Au-delà de ces temps de concertation, des entretiens individuels semi-directifs qualitatifs ont été réalisés avec les partenaires de la commune et certains agents pour recueillir une pluralité de vision. Ainsi, 44 entretiens ont été conduits lors de l'étude, avec 29 partenaires différents (cf. p 45).

L'annulation de la consultation des habitants.

La crise du Covid a fortement impacté l'ABS, et a conduit à l'annulation des consultations des habitants. Seules les réunions de quartiers ont pu être maintenues.

Une enquête sur le harcèlement, cyberharcèlement et la consommation numérique a été lancée auprès des habitants.

Format du livrable.

Ce compte-rendu présente les thématiques les une après les autres. Chaque thématique à son propre code couleur pour faciliter la lecture. Elles sont toutes structurées de la même manière (cf. schémas ci-dessous). Pour faciliter la lecture de l'ABS, quelques données sont expliquées au sein de chaque thématique, mais elles renvoient à un large éventail de données en Annexe (à la fin du document). Ce document a pour finalité d'être lu dans son ensemble, mais aussi de permettre aux lecteurs de se référer aux thématiques et données dont ils ont besoins ponctuellement.

Quelques chiffres

Le regard des partenaires

Les dispositifs communaux

Diagnostic

Les actions des partenaires

Le S.W.O.T *

Perspectives et Préconisations

CHRONOLOGIE

Les différentes étapes clés

Recueil des données brutes
Septembre à Décembre 2021

Rencontres avec les partenaires
Novembre à Mars 2022

Préanalyse des données
Novembre à Février 2022

Analyse des données et études spécifiques
Mars-Avril 2022

Rédaction et travail sur les recommandations
Avril-Juin 2022

Restitution de l'étude
Fin Juin 2022

I. LA COMMUNE DE GRÉSY-SUR-AIX

Présentation :

La commune de Grésy-sur-Aix est une commune française située dans le département de la Savoie, à proximité de la commune d'Aix-les-Bains. Elle est une des « commune portes » de l'intercommunalité Grand Lac, et en est la 4ème commune la plus peuplée.

La commune a un pôle économique organisé autour des Zones d'Actions Economiques (Z.A.E.) : Pont-Pierre, le Centre commercial Porte des Bauges, Cellier 2.0, et de la future zone économique des sources, de Pré Muriez.

La commune dispose d'un Collège, d'une Ecole élémentaire, d'une Ecole maternelle, d'un pôle enfance et d'un espace jeune à travers l'ACEJ. Elle abrite aussi un tissu associatif et culturel attractif.

La commune profite aussi de larges espaces verts et de zone boisées qui rendent agréable le cadre de vie.

La commune bénéficie de l'autoroute A41, et la départementale D1201, deux axes routiers très fréquentés favorisant la mobilité des habitants. Elle est aussi desservie directement par le Péage d'Aix Nord, sortie N°14.

Tout cela rend la commune attractive, aussi la population de Grésy-sur-Aix ne cesse d'augmenter depuis le milieu du 20ème siècle.



Principaux Projets Actuels :

Développement de la commune :

- La commune se définit par une population jeune, 29% de la population à moins de 25 ans. Pour répondre aux besoins de cette population, la commune est engagée dans un fort développement des politiques petite-enfance/enfance/jeunesse.
- La commune construit des logements, mais mène une construction raisonnée : 253 logements en cours de constructions ou qui vont être construits avant 2025, et 250 projets de logement en stand-by. La commune souhaite garder le contrôle de la construction pour s'assurer des capacités des services de la commune à pouvoir répondre aux besoins.
- La création d'un Centre Bourg : Le projet du secteur « Cœurs de Vie » à la Sarraz, a pour objet de développer une nouvelle centralité, au-delà de celles des services publics et des commerces. Pour ce nouveau « Cœur de vie » : 170 logements supplémentaires et construction du « Tiers Lieu » avec de nombreux aménagements : médiathèque, pôle de création musique et image (dont un studio d'enregistrement), bibliothèque, grande salle, pôle associatifs et pôle social.
- Le projet de minibus (lauréat du budget citoyen du département) proposé par des jeunes à travers l'ACEJ pourrait développer des points de convivialité et de rencontre.
- Développer et enrichir les zones d'activités économiques : Développement de la zone d'activité des Sources qui va rejoindre la Zone d'activité de Combaruche d'Aix-les-Bains. Développement de la zone artisanale.

Action sociale communale

L'action Sociale de l'actuelle équipe municipale, s'inscrit dans le prolongement d'actions initiées par les équipes précédentes, avec quelques nouveautés notamment dans les modalités d'actions. Le CCAS est présidé par le Maire ; son Conseil d'administration (14 personnes) a élu un vice-président parmi les conseillers municipaux y siégeant, et les représentants extérieurs. L'action Sociale est sous la responsabilité de l'Adjointe aux affaires sociales. Le logement est sous la responsabilité du « Conseiller délégué au logement » ; dans les précédents mandats, les 2 délégations étaient regroupées. Les deux élus travaillent en étroite collaboration.

Le CCAS est la structure porteuse de l'action sociale ; il gère également la compétence Petite enfance. Au delà des actions mises en œuvre, le rôle principal de l'action sociale communale est son rôle d'accueil et d'écoute. De nombreuses situations n'ayant pas trouvé de solution remontent à la Mairie : après avoir reçu ces personnes, il s'agit ensuite de les mettre en lien avec les acteurs du social concernés.

Les actions développées

Personnes âgées :

Les actions communales complètent l'action sociale déléguée à Grand lac, via le CIAS. Elles se positionnent en relais de celle-ci et se construisent à travers une grande proximité avec les habitants.

- **Le repas annuel** des personnes de plus de 70 ans. Au-delà de la dimension festive, que ce soit avant pendant ou après, cet événement communal permet un lien annuel avec nos aînés.
- **Le repas-partagé mensuel** qui permet aux aînés des communes des cantons Nord et Sud de se retrouver et d'échanger, en présence de quelques élus lors d'une sortie restaurant.
- Participation à l'opération « **Mois Bleu** » organisée par le CIAS, avec plusieurs actions portées par le CCAS de la commune.

- **Les colis de fin d'année** pour les aînés de Grésy placés en EHPAD
- **Réduction pour les cartes** d'abonnement au bus pour les personnes non imposables.
- **Suivi téléphonique** des personnes isolées, volontaires, par Fil 'Age, réseau de bénévoles porté par le CIAS.
- **Echange de correspondance** entre les adhérents de la bibliothèque (adultes ou enfants) et les personnes isolées.
- **Le cinéma « senior »** : sorties cinéma mensuelles organisées en lien avec le CIAS
- **l'accompagnement des familles et/ou des aînés-conjoints** dans leurs démarches pour trouver et financer un établissement spécialisé.
- Inscriptions et surveillance du **plan canicule**.

De plus pendant la période de confinement, le CCAS a proposé un service de livraison des courses à domicile ainsi qu'un suivi téléphonique pour rester en lien avec les personnes isolées.

Les aides ponctuelles :

- Sur dossier présenté par l'assistante sociale, **des aides financières** ponctuelles peuvent être accordées : paiement de la cantine, aide au déménagement, aide budgétaire momentanée, etc.
- **Participation financière** aux activités sportives ou culturelles des enfants.
- **Animation du partenariat local** sur certaines situations.
- **Accueil en mairie** des personnes en difficultés et mise en lien avec les partenaires.

Lien avec les personnes fragiles :

Par son action de proximité, sa présence dans différentes instances un certain nombre de situations remontent à la mairie, et sont prises en compte par l'action sociale municipale.

- Accueil et lien avec **les personnes fragiles** : Accueil et soutien aux familles.
- Accueil et lien avec **les personnes en souffrance psychique** : lien avec famille et médecin.
- Accueil et lien avec **les personnes isolées**, en rupture.
- **Le jardin partagé**, quartier de la Guicharde.

Le lien régulier avec les acteurs de l'action sociale :

- Rencontres trimestrielles avec les acteurs de l'action sociale de proximité.
- Rencontres annuelles et subventionnement d'associations caritatives dont les activités concernent la commune.
- Réalisation et actualisation de l'ABS

Actions spécifiques :

Mise à disposition de l'**appartement d'urgence** pour l'accueil de réfugiés :

- En 2020 : **accueil** d'une famille Syrienne
- En 2022 : **accueil** d'une famille Ukrainienne
- Organisation d'une **collecte** pour l'Ukraine
- **Le projet des jardins partagés** en partenariat avec l'APEI

POPULATION

Evolution de la population

Grésy-sur-Aix est une commune attractive qui voit sa population augmenter depuis le milieu du XXème siècle. On peut observer qu'entre 1999 et 2019, la population a augmenté de 66%*. Cette évolution a changé le paysage de la commune, qui auparavant plutôt rurale puis semi-rurale est devenue davantage une commune urbaine avec des zones de ruralité, notamment sur le haut de la commune.

* Chiffre issus de calcul à partir de données Insee

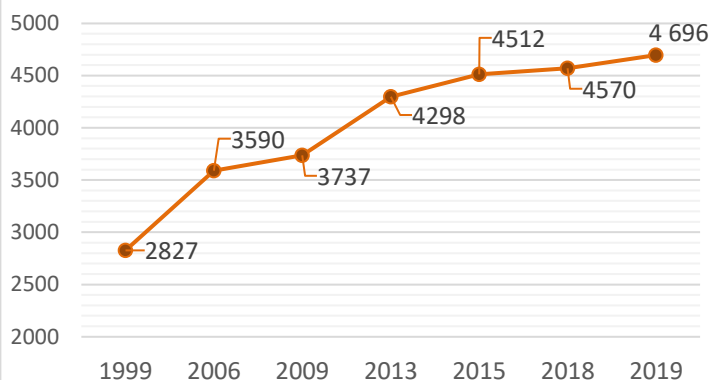
4696 hab. en 2019



15ème ville la plus peuplée de Savoie



Evolution de la Population de Grésy-sur-Aix 1999-2019*



* Données Insee Janvier 2022

1) La croissance démographique

Cette croissance démographique s'explique par l'attractivité de la commune, qui est très bien reliée aux axes de transports et située à proximité d'Aix les bains/Annecy/Chambéry qui sont des bassins d'emplois. De plus, son caractère péri-urbain, avec de nombreux espaces verts, offre un cadre de vie privilégié. La commune propose aussi une offre de qualité pour l'enfance et la petite enfance, avec une crèche, une école maternelle, élémentaire, un collège et l'ACEJ (Association des Communes Enfances Jeunesse, espace de vie sociale en charge du périscolaire à Grésy-sur-Aix) en font **une commune attractive pour les jeunes parents**.

Cependant, **la croissance démographique ralentit depuis 1999**. On observe un ralentissement de la croissance de la population dans l'ensemble de la Savoie (cf. Annexe 1). Pour Grésy-sur-Aix, ce ralentissement démographique n'est pas dû à un manque de naissances, où à une population vieillissante, mais bien à une baisse du nombre de nouveaux arrivants sur le territoire. Entre 1999 et 2008, le solde d'entrées/sorties sur la commune était positif de 2,5%, pour une variation annuelle moyenne de 3%, alors qu'entre 2013 et 2018, c'est le solde naturel qui devient le principal moteur de la croissance démographique (voir Annexe 1). Cette évolution de l'arrivée de nouvelle population peut s'expliquer par le vieillissement national de la population (une part plus importante de la population à moins tendance à déménager), par la hausse des prix de l'immobilier, mais aussi par la politique logement de la commune (le nombre de logements construits, de permis de construire, etc.). La variation d'entrées/sorties de la commune (0,6% annuel de 2013 à 2018) correspond à la dynamique du territoire de Grand Lac, qui a une variation annuelle moyenne de 0,7%. Cette implantation de la population demeure bien supérieure à celle de l'ensemble de la Savoie (0,2 %).

Estimation de la population à Grésy-sur-Aix :

Le dernier recensement de la population de Grésy-sur-Aix correspond à la population de 2019, il est donc nécessaire de faire des estimations de population à partir de taux de variation pour estimer la population en 2021

Ces projections sont uniquement basées sur les dynamiques démographiques de la commune et ne prennent pas en compte la politique de construction de logements, où les conséquences de la crise du Covid (cf. Annexe2)

Estimation population Grésy-sur-Aix	2018	2019	2020	2021	2022
Sur référentiel 2013/2019	X	4 696	4 766	4 838	4 911
Sur référentiel 2011/2016	4 640	4 738	4 837	4 939	5 041

Une forte natalité :

La population qui s'installe sur Grésy-sur-Aix tend à être de moins en moins nombreuse : en 2014, 53,8% des familles avaient emménagé à Grésy-sur-Aix depuis moins de 10 ans, contre 51% en 2018. Mais ce ralentissement est contrebalancé par **une forte natalité**. La population continue d'augmenter grâce à un taux de natalité important de 2013 à 2018 (12%) pour un taux de mortalité faible (5%). Contrairement à Aix les Bains qui a un solde naturel négatif (-1%) et à Grand Lac qui a une forte natalité (10,4%) mais une importante mortalité (8,4% entre 2013 et 2018).

C'est notamment grâce à cette forte natalité que la population de Grésy-sur-Aix continue d'augmenter, notamment plus fortement que le reste de l'intercommunalité.

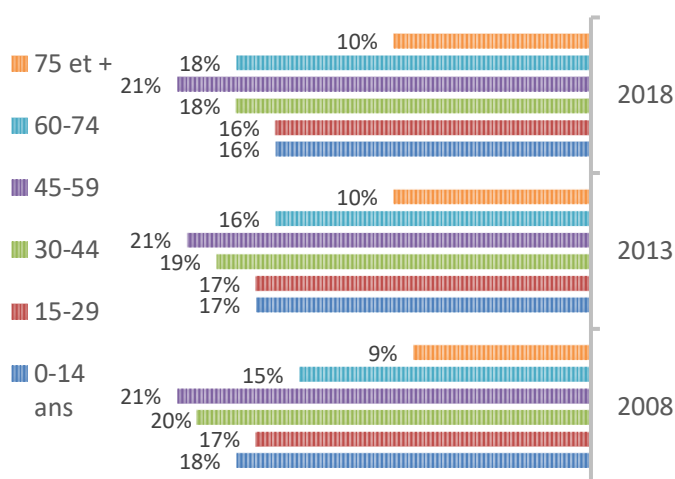
Structuration de la population :

La forte natalité s'explique par la **jeunesse de la population** à Grésy-sur-Aix, presque 60% de la population à moins de 40 ans. La proportion de 0-29 ans est très élevée, représentant 35% de la population.

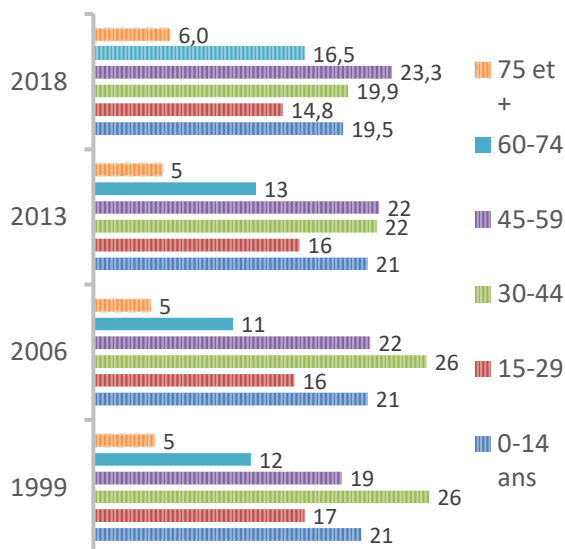
La démographie de Grésy-sur-Aix est très différente de celle d'Aix les Bains ou de Grand Lac. Si à Aix-les-Bains les personnes âgées sont une part importante de la population (34%), elles ne représentent que 23% de la population Grésyenne. Grésy-sur-Aix est aussi la commune avec la population la plus jeune du canton. Si Grésy-sur-Aix est touchée par le vieillissement de la population, elle est moins affectée par les problématiques de dépendance.

➔ Le principal défi démographique pour les services communaux est **de parvenir à répondre à la demande en termes d'accompagnement**, d'activités et de prise en charge des enfants et des jeunes. Cependant, avec les années, les problématiques de dépendances vont augmenter, et les services d'accompagnement de la commune doivent s'y préparer, même si c'est le CIAS qui est responsable de la gérontologie.

GRAND LAC : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR ÂGE EN %



GRÉSY-SUR-AIX : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR ÂGE EN %



2) Structuration de la population Grésyenne :

Le vieillissement de la population :

Malgré l'importante population jeune, l'évolution de la population révèle un vieillissement. En effet les parts de la population des 45 ans et plus ne cessent d'augmenter entre 2008 et 2018, alors que **le nombre de jeunes, après avoir atteint un pic de croissance en 2013, diminue** (cf. Annexe 3).

Cela s'explique par la diminution des arrivées sur le territoire. Les personnes qui s'installaient sur Grésy-sur-Aix étaient surtout des ménages jeunes, avec enfants. De plus, toutes les personnes qui se sont installés durablement fin XIXème et dans les années 2000 vieillissent, ce qui fait basculer une part des 30-44 ans dans la strate des 45-59 ans en 2018, et ainsi de suite pour les publics plus âgés. Le public jeune (20-25 ans) a plutôt tendance à quitter le territoire notamment pour faire leurs études. Du fait de la hausse des prix de l'immobilier, beaucoup de ces jeunes ne reviennent pas s'implanter au sein de la commune.

Enfin, ce glissement de la population est aussi dû au vieillissement de la population, observable en France, qui est due à une baisse de la natalité et de la mortalité face à la transition démographique.

Une population à deux vitesses :

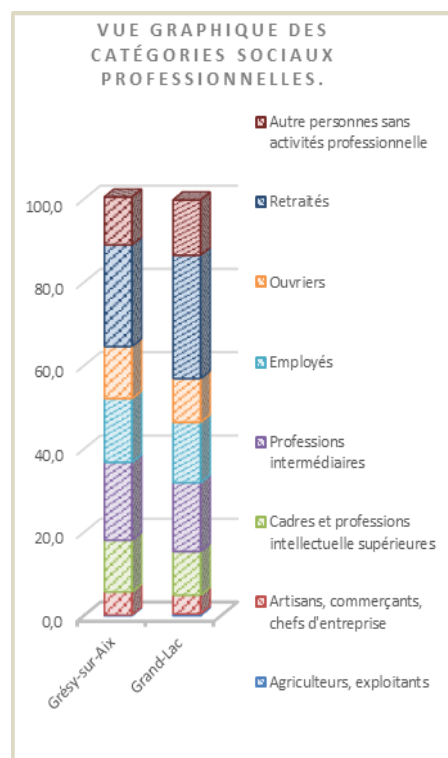
L'attractivité de la commune l'amène à accueillir deux types de population. **Une part de la population est solidement ancrée dans le territoire**, avec des attaches familiales et amicales fortes (90% des personnes interrogées dans l'enquête Vieillir à Grésy déclarent avoir des personnes sur qui compter.). Ces ménages sont installés depuis longtemps sur Grésy-sur-Aix, et grâce à un tissu social important ils dépendent moins des services publics (solution de gardes d'enfants, action de lutte contre l'isolement, activité périscolaire). Cependant, cette population est sujette au vieillissement et comprend de nombreuses personnes âgées qui peuvent entrer en situation de dépendance.

La seconde population correspond aux **nouveaux ménages qui s'installent sur Grésy**. Cette population à peu, voire aucune attache à ce territoire, et **n'a pas de tissu social préexistant** (familial ou amical). C'est une population plus jeune, parfois avec enfants, mais elle comprend aussi de jeunes retraités où des cinquantenaires qui viennent s'implanter sur ce territoire. Ce public est beaucoup plus dépendant des services publics et de leur accessibilité (système de garde, activités, associations, service d'aide à domicile, offre médicale). Ce public peut plus difficilement se reposer sur la solidarité non-institutionnelle (aide d'amis, de la famille), et il est davantage exposé aux risques d'isolement.

Les revenus de la population :

Le revenu médian par unité de consommation de la population sur la commune est de 24 880 euros par an en 2018*, alors que le revenu médian en France est de 21 730, celui de Savoie de 23 160 euros et celui de Grand Lac 24 390. Grésy-sur-Aix, implanté dans un territoire riche, est une commune bénéficiant d'une population avec d'importants revenus. D'ailleurs, 62 % des ménages fiscaux sont imposés sur la commune, contre 57 % en Savoie (cf. Annexe 11) en 2018. S'il existe un écart de revenus au sein de la population (1er décile du revenu médian est de 14 410 euros, et du 9e de 41 310 euros.), la commune abrite peu de ménages précaires : son taux de pauvreté en 2018 est de 7 %, contre 8,6 % pour Grand Lac. Cette intercommunalité étant déjà un **territoire privilégié en Savoie** (cf. Annexe 11). Le niveau de revenu de la population Grésyenne s'explique notamment à travers la hausse des prix de l'immobilier empêchant les ménages précaires de s'implanter sur la commune, en dehors de l'accès aux logements sociaux.

Le niveau de revenus des habitants de Grésy-sur-Aix est aussi lié aux catégories sociales professionnelles que l'on retrouve sur le territoire. 30% de la population correspond à « cadres et professions intellectuelles supérieures » ou « professions intermédiaires », qui sont des **catégories avec des revenus plus élevés** (cf. Annexe 4). De plus, avec les zones économiques de la commune, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont implantés sur le territoire (cf. Annexe 13). Enfin, **les retraités sont peu nombreux** (ils représentent 24% des catégories socio-professionnelles, pour 34% à Aix les bains, et presque 30% à Grand-Lac, cf. Annexe 4). Or, c'est un public qui a en général des revenus inférieurs aux actifs. Cependant, même si les revenus sont plutôt élevés sur la commune, il existe toutefois de la précarité sur la commune. C'est le cas de jeunes ménages, qui doivent faire un important effort financier pour couvrir leurs loyers ou leur prêt, notamment s'ils ont un enfant. De plus, de nombreux habitants ne travaillent pas sur Grésy-sur-Aix : 83,5% des habitants de la commune travaillent sur une autre commune, notamment Chambéry ou Annecy et doivent donc couvrir des frais de transports parfois importants. De plus, les transports en commun ne relient pas tous les espaces de la commune, notamment le haut de Grésy-sur-Aix, les habitants ont donc besoin d'avoir leur propre moyen de transport.



Une population familiale.

La population couverte par la CAF, sur la commune de Grésy-sur-Aix est de 47%, contre 45% pour Grand Lac. De plus, il existe une forte population de moins de 25 ans. Nous pouvons en déduire que les familles avec enfants représentent une part importante de la population.

De plus, la cellule familiale dite « classique » soit biparentale est plutôt conservée sur le territoire, représentant 54% des familles couvertes par la CAF (cf. Annexe 6) contre 43% pour Grand-Lac. Le territoire héberge aussi peu de couples sans enfants (deux fois moins que le territoire de Grand lac, cf. Annexe 5). **La commune attire donc essentiellement des familles avec enfants**, qui peuvent profiter du calme de la commune et des offres des services publics (cf. Annexe 14). Ces familles sont d'ailleurs majoritairement composées de plusieurs enfants (73% des familles couvertes par la CAF ont 2 à 3 enfants, cf. Annexe 6).

Les familles fragiles :

Sur Grésy-sur-Aix, les familles à bas revenu (soit en dessous du seuil de 1 052 euros par mois en 2018) sont moins importantes que sur l'ensemble du département (Cf. Annexe 10), cependant elles ont tendance à être plus élevé que pour l'ensemble du Canton (cf. Annexe 10). Sur le Canton, les familles monoparentales sont les plus touchées par des difficultés financières (46% avec de bas revenus, Cf. Annexe 9), suivies des personnes sans enfants (33%). **Grésy-sur-Aix est le territoire du Canton avec le plus de familles monoparentales à bas revenu** (46% contre 35%), mais la proportion des personnes isolées sans enfant à bas revenu est inférieur. Il faut donc être particulièrement attentif à ces publics, et éviter la création d'une « fracture sociale » et d'une stigmatisation des publics précaires.

Emploi, une population active :

La part des actifs sur Grésy-sur-Aix est supérieure que celle du département (79% contre 76%, cf. Annexe 7). Cependant, le taux d'activités des allocataires de la CAF, des femmes comme des hommes, est inférieur à l'intégralité du territoire, mais supérieur à celui de Grand Lac (cf. Annexe 8). De plus, **une grande part des actifs travaillent en dehors de Grésy-sur-Aix**, (81,5%), contre 63% en Savoie. Ainsi, Grésy-sur-Aix abrite une population très active, mais avec un allongement des trajets/domiciles travail, qui peut avoir une conséquence sur l'organisation des familles, la gestion de la vie professionnelle, la vie privée et la vie familiale. Ce rythme impacte le système de garde et le recours au périscolaire, mais accroît aussi le risque de fatigue parentale.

Tableau résumé des Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces pour la commune de Grésy-sur-Aix

Forces	Faiblesses
• Une croissance de la population • Une population jeune • Une population active • Une population majoritairement aisée • Une population familiale.	• Une population jeune très dépendantes des services • Une population précaire plus facilement isolée et/ou stigmatisée. • Deux populations différentes qui ont des besoins différents et qui demandent de s'adapter.
Opportunités	Menaces
• Une population jeune et dynamique • Une croissance démographique • Poursuivre la mixité sociale	• Vieillesse de la population. • Difficulté à répondre aux demandes en services publics (écoles, garde d'enfants, aides à domicile)

➡ Ainsi, Grésy-sur-Aix a une population dynamique, majoritairement jeune, en emploi, et avec des revenus importants. La commune est cependant marquée par deux populations différentes, les nouveaux arrivants et les personnes ancrées dans le territoire, qui ont des besoins sociaux différents.

II. Dynamiques sociales

L'Action Sociale :

Le département est la « tête de file » de l'action sociale sur un territoire. Il est la collectivité territoriale avec la compétence de l'action sociale. En Savoie, le département a réparti son action en 7 délégations territoriales à la vie sociale. Les actions de ces dernières sont encadrées par le Schémas départemental des solidarités de la Savoie édité en 2019. Le département y définit ses nouveaux objectifs.

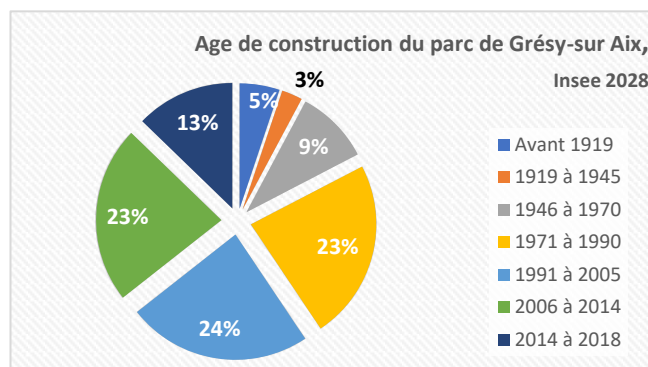
Grésy-sur-Aix dépend de la Maison sociale du département du bassin aixois, située à Aix-Les-Bains. Cette dernière est en charge de l'action sociale sur le territoire aixois. Elle est composée de 5 services, qui se répartissent les missions d'action sociale départementale (cf. schémas ci-dessous)

Sur Grésy-sur-Aix, une permanence de l'assistante sociale de secteurs et de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) ont été instauré en 2015. Ce service de proximité, situé au pôle enfance, regroupe de nombreux services publics et permet un meilleur lien entre les travailleurs sociaux du département et les habitants. Cela permet aussi de lutter contre les problèmes de mobilité.

Au-delà, cette proximité a aussi permis un rapprochement entre les services de la Mairie, du CCAS, et ceux du département. L'Assistante sociale de secteur échange régulièrement avec les élus en charge des Affaires sociales, proximité et vivre ensemble.



Logement



Quelques chiffres :

92,5% des logements sont des résidences principales (2018). Une population ancrée dans le territoire, qui y vit à l'année. (Savoie : 56,7% de résidence principales, Grand Lac : 80,6%) (cf. Annexe 12)

5,3% de logements vacants (2018), Grand Lac 7,8%. (cf. Annexe 15)

68% des ménages sont propriétaires de leurs résidences principales (2018), 60% pour la Savoie.

49% de la population est installée depuis plus de 10 ans, 51% depuis moins de 10 ans (2018)

1) Situation sur la commune :

Une bulle immobilière se développe sur l'ensemble de la Savoie : soit une inadéquation entre les prix de l'immobilier et la solvabilité des ménages. Cet effet est observable sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Grand lac.

Cette bulle immobilière est renforcée par l'attractivité du territoire, qui entraîne une hausse des prix et l'arrivée d'une population avec un pouvoir d'achat supérieur, qui peut acheter sur le territoire. La population initiale n'a pas les moyens de suivre la hausse des prix de l'immobilier. Ainsi, on observe qu'une part de la population ne peut plus vivre dans les pôles urbains et s'en éloigne de plus en plus. Il existe alors un risque de ségrégation socio-spatiale entre une population aisée qui peut acheter sur Grand lac, et une population plus modeste qui est obligée de s'implanter dans des communes plus excentrées. Cela a pour effet de **bloquer le parcours résidentiel des ménages** (cf. Annexe 16). Un territoire qui ne permet plus aux ménages de réaliser un parcours résidentiel dans de bonnes conditions devient alors moins attractifs pour un certain nombre de ménages.

Ainsi, les territoires de l'Albanais et de la Chautagne deviennent des territoires de report pour ces populations ne pouvant se loger dans les agglomérations. Le risque de ce déplacement de la population est que certaines collectivités, dont la commune de Grésy-sur-Aix, **risquent des déséquilibres car une part des ménages ne peut plus s'installer sur le territoire**. Or, si un territoire manque de représentativité d'une part de la population, il risque un manque de renouvellement de certaines activités, et une incertitude sur l'évolution des besoins en service public des habitants. Si, à Grésy-sur-Aix, les jeunes ménages ne peuvent plus s'implanter face à la hausse des prix, la demande en service de garde risque de diminuer.

Grésy-sur-Aix, l'accès à l'immobilier :

Un ménage type (2 adultes, et un enfant, avec un revenu de 2962 euros/mois, un emprunt sur 20 ans avec 987 euros remboursé par mois avec un apport de 10 000 ou de 50 000 euros) ne peut acheter sur Grésy-sur-Aix, qu'un appartement ancien de 70m² ou moins avec un apport de 50 000 euros*. Tous les autres biens : un appartement neuf de 70m² ou une maison de 100m² ancienne ou neuve sont inaccessibles à ces ménages, à l'achat. Pour ces ménages la location sur Grésy-sur-Aix reste possible, mais elle est onéreuse et demande un vrai effort aux ménages (cf. Annexe 19).

Sur Grésy-sur-Aix, la quasi-totalité des propriétaires ne pourraient pas racheter leur logement (cf. Annexe 18).

Un flux immobilier extrêmement tendu :

La demande en logement est très forte et nourrit la hausse des prix de l'immobiliers. **Le marché est saturé** et il est difficile de trouver des terrains pour construire. En conséquence, le prix du foncier ne cesse d'augmenter (+ 30% en 2 ans) et accroît la difficulté pour les jeunes ménages avec enfants à se loger sur la commune. Ces derniers risquent donc de quitter le territoire (cf. Annexe 20) .

Une préférence pour les appartements :

Les logements qui attirent le plus les nouveaux ménages sont les appartements. 61% des personnes référentes* (seules ou en ménages) qui se sont installés depuis 4 ans et moins, sont en appartements, alors que 81% des personnes référentes entre 1998 et 2010 s'étaient installées en maison.

2) La situation vue par les partenaires* :

Sur le bassin aixois, il existe un écart important entre les prix (loyer ou coût à l'achat) des logements sociaux et les prix des logements privés. Cet écart amène de nombreux ménages à ne pas pouvoir acheter ou même louer un logement sur le territoire, notamment sur la commune de Grésy-sur-Aix où les prix sont très élevés. De plus, au-delà du prix à l'achat et à la location, il faut aussi prendre en compte l'effort énergétique, notamment dans les anciens logements, qui peuvent amener des ménages qui font déjà de gros efforts pour louer ou acheter, à tomber dans **une précarité énergétique**. Face à cette réalité, pour éviter que ces ménages quittent les communes proches du bassin aixois pour s'implanter en milieu ruraux, là où le logement est abordable, il est nécessaire de faire des logements abordables au sein de Grand lac. De plus, la raréfaction des logements va encore augmenter notamment avec la loi Climat-résilience, qui va complexifier les constructions. On va donc avoir un accroissement de l'écart entre l'offre et la demande, si bien que les prix vont certainement encore augmenter, d'où **la nécessité de construire rapidement des logements « abordables »**.

La difficulté d'accès à un logement du parc privé est renforcée par la tension sur le parc public, avec une véritable difficulté d'avoir accès à un logement social sur l'ensemble du territoire de Grand Lac. Grésy-sur-Aix est une commune qui a une réelle volonté de maintenir une mixité sociale. Il existe de très bonne relation entre le CCAS et la maison sociale départementale, notamment à travers de nombreux échanges avec l'Assistante sociale de secteur, ce qui permet de gérer au mieux les difficultés de logements et les situations d'urgence.

Politiques mises en place sur Grésy-sur-Aix :

Politique de la commune :

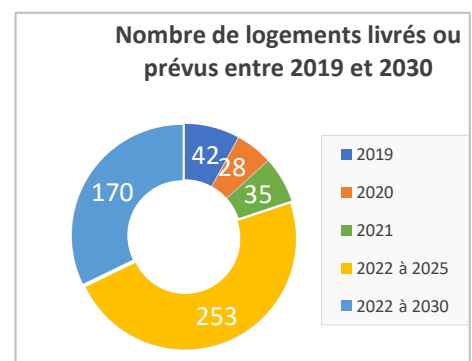
- Construction de logements : 253 nouveaux logements d'ici 3 ans sur Grésy-sur-Aix.
- Poursuivre la construction de logements sociaux.
- Un développement de la commune raisonné avec un contrôle des constructions pour anticiper la demande en services publics (école, réseau mobilité, etc.).
- Préserver la ZAP (Zone agricole protégée) soit 480 hectares.

Politique départementale :

- Pour lutter contre l'insalubrité des logements et la perte énergétique (23 logements potentiellement insalubres sur Grésy-sur-Aix), le PDAHLPD prévoit une aide pour des travaux. Aide à travers l'ANAH, qui couvre 50% du montant jusqu'à un plafond de 50 000 euros de travaux.

Politique Grand Lac :

- Au sein du PLH : production de 5 600 logements dont 2 495 logements sociaux (dont logements du parc privé social)
- Soutien et subvention pour les communes qui développent du BRS ou PSLA.
- Action rénovation du parc existant (lancement mai 2022) : un volet pour la rénovation énergétique, un volet maintien à domicile, un volet contre la vacance avec aide supplémentaire si le logement se conventionne pour du logement social. Action en partenariat avec l'Anah (cf. Annexe 22).



*Personne référentes étant la première personne d'un ménage/colloque arrivée dans le logement.

*Service logement Grand Lac, Maison sociale du département, Métropole Savoie.

Tableau résumé des Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces pour la commune de Grésy-sur-Aix

Forces	Faiblesses
• Un territoire attractif • Une construction raisonnée	• Des prix hauts et en hausses • Une grande difficulté pour les ménages de s'implanter sur le territoire.
Opportunités	Menaces
• Création de nouveaux logements • Développement des logements abordables et sociaux • La commune bénéficie d'un temps d'adaptation car une population encore jeune. • Maintenir ou renforcer la mixité sociale	• Poursuite de la hausse des prix • Fracture de la population, constitution de deux blocs : une population aisée vs une population modeste qui est obligé de vivre en logement sociaux pour vivre sur la commune. • Vieillesse de la population • Les actifs sur Grésy-sur-Aix ne peuvent plus y vivre, le risque de la « ville dortoir »

4) Perspectives et préconisation :

Face à l'attractivité du territoire (plusieurs bassins d'emplois, axe vers la Suisse, beauté du site naturel) **la demande en logement ne va pas baisser**. Par contre, face à la difficulté grandissante de construire, notamment avec les nouvelles lois d'urbanisme, l'offre ne va pas parvenir à rejoindre la demande et la hausse des prix va se poursuivre. Pour **éviter une ségrégation socio-spatiale**, il est nécessaire de développer une offre de logements sociaux, notamment pour que la population jeune et la population initiale du territoire puissent continuer à se loger sur le bassin aixois et à ne pas se déplacer vers les territoires d'Albens et de la Chautagne.

- **Encourager la construction de logements abordables** en définissant dans les opérations significatives de construction un nombre de logements soumis à un seuil de prix de vente, pour permettre la primo-accession, notamment à travers le PLUI. Il faut ensuite cadrer son prix pour que le logement abordable même revendu, continue de jouer son rôle d'acteur de la mixité sociale et de la primo-accession.
- **Encourager la création ou la remise sur le marché de biens locatifs privés** sur le territoire pour augmenter l'offre de logement afin que les jeunes qui ne peuvent pas accéder à la propriété puissent demeurer sur le territoire.
- **Encourager les propriétaires du parc privé à rénover leurs logements** (insalubrité, maintien à domicile, perte énergétique), et à conventionner des logements pour en faire des logements sociaux.
- **Mettre en place des logements BRS** (Bail Réel Solidaire) : des logements où on achète uniquement « les murs » et non le foncier du bien, ce qui permet à des ménages avec des revenus moins importants d'avoir accès à la propriété sur Grésy-sur-Aix. Un dispositif qui permet de diminuer le prix d'un bien de plus de 30%, avec une sécurité pour la commune de rester un habitat social pendant 99 ans.
- **Mettre en place des PSLA** (Prêt social location-accession), dispositif qui permet à la personne/ménage d'être d'abord locataire de son logement avant d'en devenir propriétaire. Un dispositif plus complexe à déployer que le BRS.
- **Réfléchir à développer** des logements où la commune serait bailleur.

Les logements abordables permettent de conserver une mixité sociale dans une commune où les prix augmentent. Ils permettent à de jeunes ménages de pouvoir s'implanter dans la commune, et mener un parcours résidentiel plus apaisé. Sans ces logements abordables, la majorité des nouveaux habitants seront des ménages plus âgés et aisés. De plus, cela permet de maintenir la population locale sur la commune, car moins aisée, cette dernière se retrouve obligée d'habiter loin des pôles urbains. Les logements abordables permettront de conserver la dynamique actuelle de la commune avec ces deux populations : une population locale implantée depuis longtemps sur le territoire, et une nouvelle population plus aisée.

LOGEMENT SOCIAL

1) Situation de la commune :

Situation sur Grand Lac :

Le bassin aixois abrite 13% des logements sociaux du département en 2018, (+28% qu'en 2012), pour 41% sur le bassin Chambérien. Cet écart peut s'expliquer par la différence de poids de la population sur ces deux territoires, mais aussi par l'écart des revenus (cf. Annexe 23).

Quelques chiffres :

18,4 % de logements sociaux sur la commune en 2020.

358 logements sociaux en 2022

≈ **900** personnes en logement sociaux sur Grésy-sur-Aix.

1/7 des demandes légitimes aboutissent à un logement (14%) sur Grand-Lac.

78 nouveaux logements sociaux avant 2025 sur un total de 197 logement (39%), dont 16 livrés en 2022.

70% de la population Française est éligible aux logements sociaux

On observe un **fort décalage entre l'offre et la demande** de logements sociaux sur Grand Lac (cf. Annexe 24). Seulement 14% des demandes aboutissent. Les **temps d'attente sont très élevés**, parfois de plusieurs années. Cette difficulté d'accéder à un logement social est renforcée par la tension immobilière et la hausse des prix sur Grand Lac : les ménages demandent des logements sociaux car ils ne peuvent plus accéder aux logements privés vu l'écart de prix entre parc public et privé. De plus, les personnes bénéficiaires de logements sociaux, souhaitent poursuivre leur parcours résidentiel dans ces logements vu les prix du parc privé. Face à cette tension, la mobilité du parc public est aussi impactée, avec peu de turn-over et donc peu de nouvelles entrées (cf. Annexe 25).

Situation à Grésy-sur-Aix :

Grésy-sur-Aix est une des trois communes* de Grand Lac qui ont l'obligation **d'avoir au moins 25% de logement locatif social** au sein de son parc immobilier (dont minimum 1/3 de PLAI et maximum 1/3 de PLS). Elle est une des communes qui a produit le plus de logements sociaux depuis les années 2000 (cf. Annexe 27). Elle bénéficie d'un parc public plus jeune que l'ensemble de Grand Lac (cf. Annexe 29).

La demande en logement social :

En 2021, lors des permanences logements* 105 demandes de logements ont été formulées à Grésy-sur-Aix. La majorité des demandeurs sont des personnes seules, avec ou sans enfants (cf. Annexe 31). La majorité des demandeurs (57%) ont un lien avec la commune et 34% d'entre eux habitent déjà sur Grésy-sur-Aix. Si la demande est bien supérieure à l'offre, la permanence logement permet de trouver davantage de solutions (30% des demandes ont abouti en 2021). Sur Grand lac, il existe un fort décalage entre le ratio de demande et d'attribution de logement (21% des demandes en Savoie pour 11% des attributions), notamment à cause du manque de logements disponibles et du **faible turn over** sur le territoire.

Typologies des logements sociaux :

6 bailleurs sociaux sont implantés sur le territoire, avec une prédominance de l'OPAC qui possède 246 logements, soit 69% du parc (cf. Annexe 33). **Le parc public de la commune est composé de 75% de PLUS*, pour 18% de PLS* et 7% de PLAI*, mais n'atteint pas les objectifs du PLUI.** Les types de logements (T1 à T5) ne sont pas en adéquation avec les demandes formulées (cf. Annexe 34). Les T1 et les T2 sont aujourd'hui beaucoup demandés (38,5% des demandes) mais ne représentent que 25% du parc. En revanche, l'offre et la demande en T4 et T5 est bien équilibré sur la commune.

*Aix-les-Bains, Le Bourget-du-Lac, Grésy-sur-Aix sont soumises à la loi SRU.

*La commune a mis en place une permanence logement bimensuelle en Mairie.

*PLUS (Prêt locatif à Usage social)

*PLS (Prêt Locatif Social) pour des personnes ayant des difficulté économiques.

*PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) pour des personnes avec d'importantes difficultés économiques et sociales.

2) La situation vue par les partenaires*

Pour parvenir à répondre à la demande sur le bassin aixois, il est **nécessaire de construire des logements sociaux**. Or, au regard de la hausse des prix du foncier, **l'achat de terrain devient difficile** pour les bailleurs sociaux, qui ont davantage recours au VEFA* avec un promoteur pour le parc privé (construire 10 logements sociaux appartenant à un bailleur social dans une construction de 30 logements privés). Cela a pour conséquence de rendre plus difficiles la construction de logements sociaux et l'atteinte des objectifs fixés par les communes ou Grand Lac. Ainsi, pour répondre à la demande, on pourrait encourager de nouveaux types de logements pour permettre l'accession à la propriété des ménages comme **le PSLA***, **le BRS*** ou la convention en logement social de biens privés appartenant à des particuliers.

Les ménages qui demandent en premier choix Aix-les-Bains acceptent d'aller à Grésy-sur-Aix sans difficulté, par contre, ceux qui vivent déjà sur Grésy-sur-Aix, souhaitent en premier choix un autre logement sur la commune, souvent un logement social plus grand (conjoint puis enfants) et/ou plus récent. Grésy-sur-Aix est une commune attractive, même dans le parc public, ainsi, il n'y a pas de logements vacants sur Grésy-sur-Aix, et peu de turn-over.

Il existe un **bon relationnel et de nombreux échanges** entre la commune et les partenaires (bailleurs sociaux, intercommunalité, département).

3) Politique mises en place sur Grésy-sur-Aix

Politique communale :

- Une politique de construction de logements sociaux : 78 nouveaux logements sociaux entre 2021 et 2025 sur 197 logements (39%) (cf. Annexe 35). D'autres projets sont à l'étude (16 logements sociaux à Près du Chêne.
- Une permanence logement 2 fois par mois pour accompagner les usagers dans leur demande de logements sociaux.
- Réunion de quartiers pour les quartiers de logements sociaux sur la commune en lien avec les bailleurs sociaux. Une première réunion faite à Pré Rouge le 28 avril 2022, avec l'OPAC.
- Information aux propriétaires privés souhaitant conventionner leur logement en logement social.

Zoom sur la Permanence logement :

En 2021 : 25 permanences, de 4 à 5 personnes par permanence. 105 demandes ont été formulées, et 31 ont abouti, soit 30% (45% des solutions trouvées sur Grésy, 48% sur d'autres communes de Grand Lac). On observe une efficacité de la permanence logement qui permet de trouver davantage de solutions : **1/3 des demandes aboutissent contre 1/7^{ème}** pour l'ensemble des demandes de Grand Lac.

Au-delà de ces résultats, la permanence logement permet avant tout d'écouter une personne (une demande de logements sociaux induit souvent des difficultés sociales, économiques, familiales) et d'avoir une approche plus humaine de la demande, qui se fait par internet. Elle favorise la prise en compte de l'intégralité des difficultés de l'usager et de pouvoir l'accompagner parfois vers d'autres dispositifs (Assistants sociaux, médecins, gendarmerie, Sasson) pour une prise en charge de l'ensemble de ces besoins et de la faire entrer dans la « boucle de l'aide sociale ».

Elle permet souvent un premier contact avec des personnes qui ont besoin d'accompagnements, et à travers une écoute active, de les aider à trouver des solutions, à leur donner espoir et à les soutenir dans leur attente d'attribution de logements ou dans leurs difficultés personnelles.

Politiques de Grand Lac :

- PLH de 2009 à 2019 : construction de logement sociaux (487 construits entre 2008 et 2014, 420 logements vacants remis sur le marché entre 2009 et 2013).
- PLH 2019-2025 : Objectif de création de 2 495 logements sociaux dont environ 2 200 issus du Parc publics et 300 conventionnement de logements sociaux.
- Encourager le BRS et PSLA : des logements abordables qui ont pour but d'aider les ménages à une primo-accession.
- Action rénovation du parc existant (lancement mai 2022) : un volet sur la conventionnement de logements privés en logements sociaux (cf. Annexe 22).

Tableau résumé des Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces pour la commune de Grésy-sur-Aix

Forces	Faiblesses
• Augmentation des logements sociaux sur la commune • Bonne coopération avec les bailleurs sociaux • Permanence logement	• Un manque de logements sociaux pour la loi SRU • Les prix et la disponibilité du foncier pour les bailleurs sociaux • Peu de Turn-over • Impossibilité de répondre à la demande • Peu de service dédié et formé en Mairie.
Opportunités	Menaces
• Création de nouveaux logements sociaux • Développement BRS/PSLA • Renforcer la mixité sociale	• La construction de nombreux logements empêche la croissance du taux de logements sociaux. • Aggravation de la tension immobilière • Impossibilité pour des populations jeunes où plus fragiles économiquement de s'installer sur la commune.

4) Perspectives et préconisations :

Perspectives

La bulle immobilière sur Grand Lac participe à tendre le marché du logement social, qui fait face à de nombreuses demandes vu les prix du parc privé. Le manque de logements sociaux sur le territoire risque de se poursuivre du fait du décalage entre l'offre et la demande. Sur Grésy-sur-Aix, si on poursuit la dynamique de constructions avec une part importante de logements sociaux dans les nouvelles constructions (au moins 30%), cela permettra à la commune de s'approcher du nombre obligatoire de logements sociaux (soit 488 en 2020). Au-delà, les logements sociaux permettent aux jeunes ménages, aux jeunes actifs mais aussi aux familles monoparentales de demeurer sur la commune, malgré la hausse des prix. Ils favorisent aussi la mixité sociale et pourront freiner le vieillissement de la population, due à la tendance démographique mais aussi aux profils qui peuvent acheter sur la commune des biens privés.

- **Poursuivre la construction de logements sociaux** pour favoriser la mixité sociale
- **Augmenter le taux de logements T1 et T2** pour mieux correspondre à la demande
- **Poursuivre la permanence logement**, pour soutenir les usagers dans leur démarche et repérer des personnes en difficultés.
- **Développer les logements abordables** sur la commune type BRS ou PSLA (voir fiche Logement).
- **Pérenniser les réunions de quartiers** de logements sociaux qui favorisent les échanges entre la Municipalité, le bailleurs social et les habitants, permettent d'échanger autour des problèmes de voisinage, de la vie de quartier, des difficultés, des projets.

EMPLOI

1) Situation à Grésy-sur-Aix :

Un objectif européen est d'atteindre un taux d'emploi de 75%*, or cet **objectif est déjà atteint sur Grésy-sur-Aix**. La commune bénéficie d'une population majoritairement active qui s'explique avec la part importante de la population comprise entre 15 et 60 ans.

La part active de la population occupe **majoritairement des emplois stables**, 85% de salariés dont 74% des actifs en CDI ou titulaires de la fonction publique. Les statuts les plus précaires sont peu représentés sur la commune (1,7 % d'Intérimaires, 0,3 % d'emplois aidés, cf. Annexe 41). On remarque par contre une inégalité de statut d'emplois entre les femmes et les hommes. Les femmes occupent davantage d'emplois précaires et d'emplois à mi-temps (Cf. Annexe 41 et 42).

La population Grésylienne est très mobile, 83,5% de la population active travaille dans une autre commune, notamment dans les bassins d'emplois de Chambéry, d'Annecy, de Grand Lac et de Genève. Les déplacements domicile/travail se font à 91% en voiture/camion/fourgonnette (cf. Annexe 43). Seul 3% des Grésyliens utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. Ces comportements provoquent un encombrement des routes et de l'entrée/sortie d'autoroute sur Grésy-sur-Aix.

Profils des demandeurs d'emplois :

En 2020, **300 Grésyliens étaient inscrits à Pôle emploi**, 40 % d'entre eux ont un niveau infra-bac. Ces usagers sont aussi très mobiles : 44 % d'entre eux acceptent de faire plus de 30 km pour trouver un emploi, alors que les demandeurs d'emploi d'Aix les Bains visent majoritairement des emplois au sein de leur commune. Cette ouverture à la mobilité peut s'expliquer par le ratio important de demandeurs ayant leur permis (91 %) et par le nombre de demandeurs sans enfants (donc moins d'impératifs le matin et le soir) : 47%.

Les demandeurs d'emplois de Grésy-sur-Aix cherchent en majorité un CDI à temps plein dans des branches qui recrutent. Donc pour la majorité, ils ne subissent pas de fortes tensions pour trouver un emploi. Cependant, 73% des jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi sont inscrits depuis moins d'un an et le temps pour trouver un emploi tend à s'allonger. Ces jeunes représentaient 12 % des demandeurs d'emploi Grésyliens en 2020. 19 % d'entre eux sont suivis par la mission locale ou un autre partenaire des politiques de l'emploi.

2) Les difficultés des personnes pour trouver un emploi :

- **L'inadéquation entre l'offre et la demande**
- **La mobilité**, des espaces de Grésy-sur-Aix ne sont pas desservis (espace de Combaruche) où bus sur les horaires scolaires qui ne correspondent pas aux horaires de travail.
- **Le manque de solution de garde d'enfant** qui freine un retour à l'emploi, surtout vécu par des femmes.
- Recherche d'emploi en **fin de parcours professionnels**, après 55 ans.
- Difficulté de savoir où s'orienter ou de trouver un emploi lors d'une **reconversion professionnelle**.
- **Manque de formation**
- **Les personnes en situation de Handicap**, même avec une RQTH (reconnaissance du handicap)

Quelques chiffres :

7% Taux de chômage à Grésy-sur-Aix, 2018.

79% taux d'activité des 15-64 ans en 2018

136 Chômeurs longue durée sur Grésy-sur-Aix.

1,9% taux annuel moyen de la variation d'emploi en % sur Grésy-sur-Aix entre 2013 et 2018. (0,6% pour grand lac)*

83% des Grésyliens travaillent dans une autre commune en 2018 (cf. Annexe 40)

136 chômeurs longue durée en 2021

*mesure la variation d'emploi (salarié et non salariés) sur Grésy-sur-Aix

*Objectif européen pour la population entre 20 et 75 ans.

- **Le manque de soutien financier pour les jeunes**, qui rend plus difficile une formation, passer le permis
- **Difficultés familiales, de santé ou de logement.**
- La difficulté de **se remettre dans une dynamique professionnelle** pour les chômeurs longue durée, qui demande un vrai accompagnement sur le rythme de vie, l'anxiété, etc.
- **La barrière de la langue**, notamment pour les personnes immigrées.

3) Vision et action des partenaires*

Les personnes en recherche d'emploi de Grésy-sur-Aix sont ouvertes à la mobilité, ce qui aide pour trouver un emploi. De plus, les demandeurs d'emploi du bassin aixois, suite à la situation de post-covid, ont des **opportunités pour trouver un emploi**. Pour l'insertion des jeunes de moins de 26 ans, la Mission locale travaille en partenariat avec Pôle Emploi, mais aussi l'ACEJ et les chantiers d'insertion pour permettre aux jeunes d'intégrer le marché du travail. Cependant, les jeunes parviennent à la Mission Locale par le bouche à oreille (63%), ce qui révèle un problème de visibilité de cette structure, contrairement à Pôle emploi. Le nombre de jeunes de Grésy-sur-Aix accompagné n'a pas tendance à évoluer ces dernières années (70 jeunes à la mission locale en 2021).

Un des risques pour les travailleurs en Savoie est la **modification de l'Assurance Chômage** qui aura de forts impacts sur les saisonniers. Ils devront prendre un autre emploi en dehors de la saison pour avoir l'assurance-chômage (les saisons n'étant pas souvent de 6 mois). Cela pourrait avoir comme conséquence de précariser ces travailleurs entre deux emplois.

Enfin, tous les partenaires insistent sur **l'importance du partenariat dans le champs de l'emploi et de l'insertion** (Pôle Emploi, Le Corti, l'ARQA, Le conseil départemental, l'ASE, l'éducation nationale, les structures d'insertion, les associations) permet un suivi de la personne en recherche d'emploi et **évite des ruptures dans le parcours de vie** (sortie de l'ASE vers une formation, perte d'emploi à 55 ans, réorientation professionnelle). Les échanges avec la commune, qui connaît les besoins des entreprises de son territoire, sa population et les problématiques de certains usagers, sont essentiels pour éviter ces ruptures de parcours et permettre une bonne orientation du public.

Actions des partenaires (détails cf. Annexe 44).

Pole Emploi	Mission Locale	ARQA (chantier d'insertion)	Le Corti (Chantier d'insertion)
Accompagnement à l'emploi	La garantie jeune	Atelier chantier d'insertion	Ouverts aux étrangers ayant terminé leurs démarches administratives
Aide à la formation	Le Point d'Information Jeunesse (PIJ)	Entreprise d'insertion	
Aides et conseils pour les entreprises	Proposition d'offre d'emploi	Centre de formation Bureautique	Ouvert aux AAH, RQTF
Atelier d'apprentissage de la langue française	Accompagnement pour l'Emploi	Accompagnement à l'emploi	Accompagnement à la formation
Accompagnement personnalisé pour chômeur longue durée.	Rencontre avec des employeurs et visites d'entreprises		Accompagnement à l'insertion
Aide au jeune public	Accompagner vers la formation		Accompagnement de la personne (logements, santé, relations familiale, handicap)
Aide aux personnes précaires	Accompagnement pour la santé, le logements, la mobilité		
	L'« Aller vers »		

Tableau récapitulatif des forces/faiblesses/opportunités/menaces du territoire

Forces	Faiblesses
• Une population majoritairement active • Une population sans emploi avec des possibilités de mobilité • Un bon maillage des acteurs de l'Emploi.	• Une population qui travaille rarement sur la commune • Un temps important en dehors du domicile pour les actifs travaillant dans d'autres bassins d'emploi (besoin de système de garde/fatigue) • Des espaces économiques non reliés par les transports en commun. • Difficulté d'identification des acteurs de l'emploi par les jeunes.
Opportunités	Menaces
• L'implantation de nouvelles entreprises qui vont amener de l'emploi • Permettre aux travailleurs sur la commune d'y vivre. • Reprise de l'activité économique	• Le temps de chômage pour les jeunes continue d'augmenter. • Trouver un double emploi pour les saisonniers.

4) Perspective et préconisation

Perspectives :

La politique nationale de restructuration de l'assurance-chômage amène un durcissement des règles pour obtenir une compensation en cas de chômage, or ces dernières peuvent amener des difficultés pour certains travailleurs et peut entraîner une augmentation de la précarité. Au-delà, la commune s'inscrit dans une zone d'emploi dynamique, avec de nombreux emplois mais notamment des emplois peu qualifiés et peu rémunérés qui ne sont pas attractifs. Il apparaît alors un problème entre l'offre et la demande. Enfin, pour que Grésy-sur-Aix ne devienne pas une « commune-dortoir », ces zones économiques sont essentielles. Il faudrait alors que les personnes travaillant sur la commune puissent y vivre et inversement.

Préconisations :

- La municipalité pourrait **organiser des temps de rencontres** avec les acteurs des politiques de l'emploi (1 à 3 par ans) et l'ACEJ, pour échanger sur les besoins de la population, mais aussi les moyens d'y répondre, notamment pour l'insertion des jeunes du territoire.
- La commune pourrait **davantage communiquer sur les actions des partenaires** de l'emploi pour aider les usagers à mieux repérer la structure dont ils ont besoin.
- **Etre en lien avec les entreprises** qui se développent sur le territoire
- **Développer des logements abordables** pour que les personnes travaillant sur Grésy-sur-Aix, puissent y vivre.
- **Etudier la faisabilité de la mise en place** d'un dispositif « **territoire zéro chômeurs** » en lien avec une/des communes limitrophes.
- **Poursuivre et augmenter** le recours aux chantiers d'insertion.
- **Employer des personnes en difficultés** avec une RQTH (en situation de handicap), précaires, sans expérience, en lien avec les structures d'insertion.
- **Encourager l'implantation** dans les zones économique d'entreprises qui favorisent la création d'emplois.

PRECARITE

1) La situation à Grésy-sur-Aix

Grésy-sur-Aix est une commune qui abrite une population plutôt aisée, avec un revenu médian qui ne cesse d'augmenter (cf. Annexe 37) atteignant 25 380 euros en 2019, pour 24 570 euros à Grand Lac (cf. Annexe 37). Or Grand Lac est un des territoires avec les revenus les plus élevés de la Savoie, qui accueille peu d'allocataires des minimas sociaux, 14% des allocataires savoyard du RSA vivent à Grand Lac contre 47% à Chambéry.

Cependant, **la part des personnes précaires a augmenté** à cause du contexte de la crise sanitaire, mais aussi de l'inflation, de la hausse des prix des locations, etc. Ainsi, le nombre de foyers allocataires à Grésy-sur-Aix a presque doublé entre 2019 et 2021. Il est cependant difficile de dire si ce pic de précarité va se prolonger dans le temps, même si le contexte actuel fragilise les ménages (inflation)

Grésy-sur-Aix est une **commune qui n'a pas « une population précaire » mais des « personnes précaires » (dont en grande précarité) sur son territoire**. Ce public, face au niveau de vie moyen de la population est davantage soumis au risque d'isolement, de stigmatisation et au sentiment de honte. Ce dernier freine l'entrée de

ces personnes/familles dans des dispositifs d'accompagnement. Sur la commune, 10 familles sont accompagnées par le secours catholique pour le suivi et la réussite scolaire de leur enfant. Le Secours Catholique et l'Entraide Aixoise voient aussi le nombre de familles aux distributions alimentaires de Grésy augmenter, passant de 16 en novembre 2021 à 18 en 2022. 7 familles (soit 28 personnes) sont aussi soutenue par le Secours Populaires pour des aides alimentaires et des demandes ponctuelles, d'autres familles sont accompagnés par d'autres associations (Resto du cœur, Croix Rouge, etc.). **Des familles défavorisées ont aussi des difficultés à payer la cantine**, malgré le tarif dégressif et les aides ponctuelles du CCAS.

Les causes de la précarité

La perte d'emploi : une perte de revenus, et les difficultés économiques du chômage de longue durée Emplois précaires, peu rémunérés, à temps partiels qui touchent beaucoup les femmes, notamment dans les foyers monoparentaux.

Les ruptures familiales : rupture Parents/enfants, veuf, séparation conjugales avec les enfants à charge, aggravé par les situations de non-reconnaissance officielle du couple (mariage, pacs) qui ont tendance à augmenter.

Les difficultés de logements : des loyers qui demandent des efforts importants pour les ménages précaires, les jeunes.

Le manque de système de garde d'enfant : rends complexe le retour à l'emploi d'un des parents suite à l'arrivée d'un enfant et réduit les ressources économiques d'un ménage pendant une période.

Les difficultés des familles venant de **l'immigration**, qui ont peu d'aides, pas encore de reconnaissance administrative et une impossibilité de trouver un emploi (sauf emploi illégaux).

Quelques chiffres :

7% taux de pauvreté à Grésy-sur-Aix en 2019, 8,6% pour Grand Lac

40 bénéficiaires du RSA en 2018, 83 personnes couvertes (cf. Annexe 38).

156 foyer allocataire à bas revenus en 2017 soit 355 personnes bas revenus couvertes par la CAF en 2017 *

18 familles à Grésy-sur-Aix reçoivent des colis alimentaire de l'Entraide aixoise/secours catholique, soit 35 personnes, en 2022.

216% d'augmentation de personnes recevant des colis alimentaire de l'Entraide aixoise, entre 2019 et 2022.

Evolution du nombre des bénéficiaires RSA sur Grésy-sur-Aix, CAF DATA	Foyers allocataire	Nombre de personnes couvertes
31/12/2021	65	128
31/12/2020	33	51
31/12/2019	34	58
31/12/2018	32	X
31/12/2017	25	39
31/12/2016	26	41

*Le seuil des bas revenus est égal à 60% de la médiane. La médiane est la valeur qui sépare la population en 2 groupes égaux. Le seuil des bas revenus était de 1 047 euros au 31/12/2016 par unité de consommation. Le seuil de bas revenus est établi à partir d'un concept de niveau de vie avant impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG non déductible, CRDS et prime pour l'emploi).

*Le taux de pauvreté correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie de France métropolitaine, soit 1026 € par mois en 2016 pour une personne seule.

2) Visions et actions des partenaires :

La situation vue par les partenaires :

Le Covid a plongé de nouveaux ménages dans la précarité et **le nombre de personnes ayant besoin d'accompagnement augmente**. Cela est notamment dû aux salaires qui reposaient grandement sur des primes, qui se sont arrêtées pendant le covid, à la non-protection économique des travailleurs illégaux. La perte d'emploi et la nécessité de garder les enfants aux domiciles ont aussi fragilisé économiquement les ménages.

Les personnes précaires, notamment entourées de personnes sans difficultés, ont **un sentiment de honte** qui leur rend difficile le fait de demander de l'aide aux institutions ou/et aux associations. Elles tendent vers une situation d'isolement qui les enfonce davantage dans la précarité. Il faut lutter contre ce sentiment de honte, notamment à travers des permanences et des temps d'échanges pour leur permettre de se diriger vers les Assistantes sociales et les partenaires. Ce sentiment de honte agit aussi dans le suivi de la scolarité des enfants, avec une peur de ne pas comprendre les échanges avec les enseignants, une peur de prendre la parole et de donner son avis, et des difficultés d'accompagner leurs enfants dans leurs parcours scolaires (aider aux devoirs, suivre pronote, etc.). Au-delà, **la difficulté du retour au droit des personnes précaires s'intensifie** face à la nécessité d'utiliser des outils numériques pour faire les démarches d'aides, suivre la scolarité de son enfant, etc. Beaucoup de personnes précaires ne savent pas se servir des outils numériques.

Face à la hausse de la précarité, les associations **ont développé des temps d'échanges** afin de construire des actions ensemble et de permettre un accompagnement continu et fluide des personnes précaires. L'entraide aixoise à la volonté d'approfondir ces échanges associations/institutions pour créer du lien.

Les relations partenariales des acteurs de la précarité sur Grésy-sur-Aix (CCAS de Grésy-sur-Aix, élus de Grésy, assistantes sociales du département, associations) sont dynamiques et réactives face aux situations d'urgence, avec une pluralité d'échanges entre l'élue aux affaires sociales et les associations. Cependant, il demeure une difficulté de contacter le 115 pour les élus de la commune et les associations caritatives.

Les dispositifs des partenaires* :

Secours Catholique	Secours populaire	Entraide Aixoise	Sasson
Aide alimentaire sur Grésy-sur-Aix	Boutique solidaire	Colis d'hygiène	SIAO
Trouve ta place	Alimentaire d'urgence	Boutique solidaire	CHRS : 20 places
Service accès au droits (service téléphonique)	Petit déjeuner pour sans domiciles fixes	Colis alimentaire sur Grésy-sur-Aix avec secours Catholique	HUDA : 20 places (personnes en demande d'asile)
Accompagnement scolaire	Aide alimentaire	Déménagement et revente de meubles	MNA : 9 places (Mineurs non accompagnés)
Aide matérielle (financière ou matérielle)	Aide de tout type : écoute, aide au démarche, aide au droit	Mobilisation pour situation d'urgence (colis alimentaire).	Villa Florène : 25 place. (Personnes en situation de handicap psychique)
	Aide financière		Equipe de rue : maraude
	Accès au sport/culture pour les enfants		Centre d'hébergement d'urgence : 24 places
	Aide au fourniture scolaire		CHRS : 4 place d'urgence dont une pour femmes victime de violence.
	Aide pour les Transports		
	Aides aux sorties scolaires		
	Projet enfants copain du monde		
	Activité couture		
	Le relais Santé		

*Secours populaires, secours catholique, entraide aixoise, assistante sociale de secteurs, Service cohésion sociale du département,

*seuls les dispositifs des partenaires rencontrés sont énoncés ici, le détail des actions cf. Annexe 39

3) Les politiques mises en place sur Grésy-sur-Aix.

Les politiques communales :

- Subventions aux associations caritatives
- Aides financières pour payer la cantine
- Tarif dégressif en fonction des QF pour les cantines.
- Aide financière d'urgence

Les politiques départementales, leader de l'action sociale :

Le service cohésion sociale :

- Accompagnement dans les démarches du RSA, AAH, FSE, pour soutenir les personnes en difficultés et favoriser leur insertion.
- Accompagnement pour trouver un logement pour les personnes défavorisées, dans le cadre du PDALHPD, et avec l'aide du FSL (Fond de solidarité pour le logement)
- Accompagnement des parcours de vie : aider les personnes à trouver des solutions en terme d'emplois, de formations, de droits, de mobilité, de modes de garde, et de reprise de confiance en soi.
- Accompagnement spécifique des 18-25 ans en difficultés, via le FAJ (Fond d'aides aux jeunes), en étroite collaboration avec la Mission Locale.

CAF et ACEJ, Espace de vie sociale :

- Un point Relais 'Caf à l'ACEJ, pour être accompagné dans ses démarches et avoir les outils numériques à disposition depuis 2020

Tableau résumé des Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces pour la commune de Grésy-sur-Aix

Forces	Faiblesses
• Peu de personnes précaires sur le territoire • Une distribution alimentaire sur la commune • Un point relais 'CAF sur la commune • Un très bon relationnel entre les élus et les associations caritatives.	• Un risque d'isolement pour les personnes précaires et une invisibilisation de ce public. • Accès limité au 115 • Une difficulté de réaction pour les situations d'urgence de logement. • Absence de services social de proximité (pas de personnes formées à la mairie) • Partenariat d'individu et non d'institution • Pas de service dédié et formé à la mairie
Opportunités	Menaces
• Un partenariat qui se développe entre les associations et les institutions. • Un logement d'urgence sur la commune • Des élus repérés pour les habitants, notamment à travers les permanences, pour échanger sur leurs difficultés. • Un espace de vie social qui a pour vocation de devenir centre social.	• L'isolement et le sentiment de honte des personnes précaires dans une commune « aisée ». • Le risque d'augmentation de personnes précaires dans les prochaines années (inflation, évolution de l'assurance chômage, etc.).

4) Perspectives et préconisations

Perspectives :

Le nombre de famille précaires sur Grésy-sur-Aix demeure faible, notamment à cause des prix de l'immobilier qui freine leur implantation sur le territoire. Mais cette population risque tout de même d'augmenter, à cause d'une part de la hausse des prix, de l'inflation, et de la baisse de l'assurance chômage (certaines familles modestes risquent de glisser dans la précarité). Cependant, cette population demeurant très minoritaire sur le territoire, le risque d'isolement et d'invisibilisation est assez important. Pour éviter cela, il est important d'avoir un fort réseau partenarial, pour mieux repérer les personnes précaires ou en risque de précarité afin de les accompagner le plus en amont possible pour éviter toute aggravation de la situation.

Préconisations :

- En cas d'événements culturels sur Grésy-sur-Aix, **des places pourraient être conservées** pour le public précaire d'associations caritatives (secours populaire, entraide aixoise, secours catholique).
- **Proposer le logement d'urgence** en cas de situation de logement d'urgence exceptionnelle, notamment pour un délai court, le temps de la prise en charge de la personne.
- **Poursuivre le travail des permanences et des temps d'échanges** avec l'élue aux affaires sociales, pour que la municipalité soit identifiée comme lieu d'aide par les personnes en difficultés, pour les orienter vers les dispositifs dont ils ont besoin. Cela permettrait aussi de lutter contre l'invisibilisation de ce public.
- **Poursuivre les réunions de quartier de logement social.**
- **Poursuivre l'action d'aide financière pour la cantine du CCAS**, qui n'est pas forcément bien identifiée par la population précaire de la commune.
- **Repenser la politique tarifaire** de la cantine pour les personnes les plus précaires.
- **Soutenir l'entraide aixoise dans son projet** de réunions partenariales entre institutions et associations caritatives.
- **Poursuivre les échanges entre les associations et la commune**, et développer ceux avec les restos du cœurs et la Croix rouge. Et fluidifier le lien partenarial entre la Sasson et la commune de Grésy-sur-Aix.
- **Communiquer sur l'importance de la reconnaissance juridique** du couple (à travers le mariage et le Pacs), pour protéger de la précarité les parents et les enfants lors de séparation (une des causalités de la précarité).
- **Créer une tarification sociale** en lien avec les associations sportives, culturelles à travers des aides du CCAS pour les personnes les plus en difficultés.
- **Avoir un agent formé et dédié pour assister les élus**, faire le lien entre les acteurs, recevoir les personnes en difficulté, actualiser l'Analyse des besoins sociaux.

PERSONNES AGEES ET DEPENDANCE

1) Situation sur la commune

Vieillessement de la population :

Grésy-sur-Aix, a vu la part de sa population de personnes de + de 60 ans passer de 17,5 à 22,5% entre 2008 et 2018. Si la variation ne semble pas très préoccupante, **l'augmentation de la part de personnes âgées sur le territoire est importante** en comparaison aux autres tranches d'âge (cf. graphique ci-contre). Cependant, Grésy-sur-Aix bénéficie d'une population majoritairement jeune (cf. Annexes 45 et 46) qui permet d'équilibrer ce vieillissement. Cela donne l'opportunité à la commune de se préparer au vieillissement de la population, lié à la baisse d'arrivants sur le territoire et au vieillissement des arrivants des années 80/90's.

Mobilité des personnes âgées :

10% des répondants* ont des difficultés à sortir, souvent à cause d'un manque de transports en commun, ou à des **problèmes d'aménagements** (pas de trottoir, difficulté de franchir les axes de transports). Les personnes âgées se déplacent en premier avec leurs véhicules personnels (90%), puis à pied, puis en bus (11 %). Le développement du transport à la demande pourra aider les personnes en situation de dépendance à se déplacer. Mais il apparaît que la majorité des répondants ne connaissent pas les services de transports en commun et les aides pour y avoir accès (75 % d'entre eux ne savent pas que la commune peut prendre en charge une partie de l'abonnement). De plus, 57 % des personnes âgées ne connaissent pas les services du CIAS, et seuls 10% des interrogés ont déjà eu recours aux services du CIAS, ou du Relais Grand Lac. Il est **donc nécessaire d'améliorer la communication pour mieux informer les personnes** au sujet des aides dont elles pourraient bénéficier, pour éviter le non-recours au droit.

Les personnes âgées et la commune, un bon contact.

Parallèlement à ce manque d'information, 88 % des répondants se sentent suffisamment informés sur la vie de la commune. 48 % des personnes âgées vont aux repas des aînés, mais 40 % ne se sentent pas assez informés sur les activités proposées pour les aînés. Ces derniers s'informent en majorité à travers le Grésylien (93 %). Les personnes interrogées sont intéressées par des ateliers informatiques, ou des conférences pour les aider dans leur quotidien. Enfin, **les personnes âgées identifient bien l'élue aux affaires sociales** et entrent facilement en contact avec la commune.

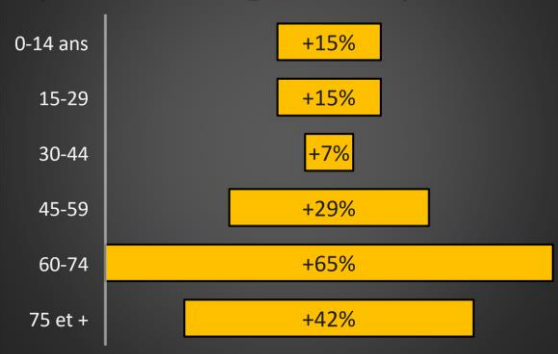
Accès aux soins et aux structures gériatriques

Grésy-sur-Aix se trouve dans un territoire qui dispose de 90 à 110 places d'Ehpad ou USLD (Unité de soins longue durée) (cf. Annexe 47). Mais il existe très peu de turn over et **une vraie difficulté pour entrer en Ehpad**, ce qui a pour conséquence des entrées de plus en plus tardives et le **maintien à domicile des personnes en situation de dépendance**. De plus, Grésy-sur-Aix se trouve dans une zone de vigilance dans le zonage conventionnel des médecins généralistes (cf. Annexe 48), il faut donc surveiller l'accessibilité des médecins généralistes à moyen terme. Un des points forts à Grésy est que les infirmières font des visites à domicile et couvrent l'intégralité du territoire de la commune.

Quelques chiffres :

- **580** personnes environ de plus de 70 ans sur la commune de Grésy-sur-Aix en 2021.
- **6%** de la population à plus de 75 ans. 10,5% sur Grand Lac + 42% des +75 ans entre 2008 et 2018
- **97%** des personnes âgées interrogées* ont au moins une personne sur qui compter
- **94%** des personnes âgées interrogées* ne se sentent pas en situation d'isolement.
- **44** bénéficiaires de l'APA (Allocation personnalisée pour l'autonomie) en 2021

Variation de la population 2008/2018 par tranche d'âge sur Grésy-sur-Aix.



Un fort tissu social qui soutient les situations de dépendance

La population âgée à Grésy-sur-Aix bénéficie d'un **fort tissu relationnel** (90 % des personnes interrogées déclarent pouvoir compter sur leurs familles, 41% sur leurs voisins et 39 % sur leurs amis). Ce lien social est essentiel pour prévenir des situations de dépendances mais aussi pour accompagner la dépendance de la personne (faire les courses, venir l'aider, etc.). Ce tissu social permet aussi de **rompre le risque d'isolement des personnes âgées**.

Sur Grésy-sur-Aix, la population âgée vit de plus en plus longtemps en couple, notamment grâce au recul de l'espérance de vie. 48,4 % des personnes de plus de 80 ans vivent en couple en 2018, beaucoup plus que la moyenne savoyarde (40 %)(cf. Annexe 49 et 50). Or la vie à deux permet de protéger les personnes âgées de l'isolement, du repli sur soi, des risques de chute, AVC, sans prise en charge rapide et permet un meilleur accompagnement dans les situations de dépendance (aide du conjoint aide aux démarches administratives, etc.). Cependant le conjoints souffre souvent de devoir prendre en charge quotidiennement la personne dépendantes (fatigue physique et psychique).

La problématique de l'accompagnement à la dépendance.

Le manque d'accès aux Ehpad vient répercuter les problématiques de dépendance sur la prise en charge à domicile. Ainsi la demande en livraison de repas, service d'aide à domicile ne cesse d'augmenter avec le vieillissement de la population. Or **ce secteur est en crise**, avec de grosses difficultés de recrutement, une impossibilité de répondre à la demande, et peu de service d'aide à domicile qui se rendent sur le haut de Grésy (par rapport aux nombres de kilomètres). Actuellement, sur Grésy-sur-Aix, 31 personnes sont accompagnées par le CIAS pour du service d'aide à domicile et une vingtaine par des entreprises privés d'aide à domicile*. Cette difficulté à répondre à la demande amène les infirmières à domicile à faire le travail d'aide-soignante pour accompagner les personnes en dépendance.

2) La situation et les actions des partenaires*

La situation vue par les partenaires :

La difficulté majeure dans l'accompagnement à la dépendance est **l'impossibilité pour les structures de répondre aux besoins**, autant les hôpitaux, que les Ehpad, ou les services d'aide à domicile. Le secteur est saturé avec un manque de personnels croissant et d'importantes difficultés à embaucher. Les services cherchent à employer des personnes de Grésy-sur-Aix pour pouvoir plus facilement couvrir les besoins de la commune en réduisant les déplacements pour les professionnels. Face au manque de personnels, les personnes accompagnées voient beaucoup d'aides-soignants différents (turn-over), cela est néfaste pour les personnes avec des difficultés psychiques, facilement désorientées, et demande un effort pour la personne prise en charge.

Une autre difficulté est celle pour les personnes âgées **d'admettre leur dépendance**, et d'entrer dans les démarches d'aides à l'autonomie. Or, avec le temps de traitement des demandes, il faut anticiper cette dépendance et ne pas réagir quand on y est confronté pour éviter des situations difficiles.

Enfin, la dépendance se vivant de plus en plus à domicile, la difficulté d'**adapter son logement** reste un enjeu important. Les personnes âgées sont peut informées sur les aides aux aménagements et se retrouve souvent dans des problèmes de dépendance, ou d'accident à cause d'un mauvais aménagement de leur logement.

Enfin, sur Grésy-sur-Aix les partenaires ont de bonnes relations avec l'élue chargée des affaires sociales, avec une possibilité de faire des visites pour les personnes âgées ensemble et coconstruire les solutions.

*Enquête bien vieillir à Grésy, à destination des personnes âgées du territoire, réalisée par les élus.

* CIAS, Département service PA/PH, APAMP73, France Présence, Milles Services.

Actions des partenaires*

Département	CLIC	CIAS	Service d'aide à domicile privé	Apamp73
Dossier APA et rédaction du plan d'aide	Point d'information pour personnes âgées	Service d'aide à domicile	Préparation et aide au repas	Prêts d'appareils et matériel pour personnes âgées ou en situation de handicap.
Lien et conseil auprès des familles	Aide aux démarches	Hébergement en Ehpad et résidence	Aide à domicile	
Psychologue pour accompagner les aidants.	Orientation vers les partenaires	Accord 'Age, lutte contre l'isolement.	Accompagnement à l'extérieur	
Mise en place de concertation partenariales en cas de situations complexes.		Soins infirmiers à domicile	Aide administrative	Livraison du matériel.
		Téléassistance	Entretien du lieu de vie.	
		Portage de repas		

Politique de Grand Lac :

- Le plan financement autonomie pour les personnes âgées, pour réaliser des travaux de maintien à domicile, pour des travaux jusqu'à 6 000 euros, via l'Anah. Une prise en charge jusqu'à 98% du prix des travaux en fonction des revenus.
- Accord 'Age

3) Politique de la commune :

- Repas des aînés (annuel et mensuel)
- Colis de fin d'année pour les personnes en Ehpad
- Participation au Mois Bleu
- Suivis téléphonique à travers Fil'Age (développé par le CIAS)
- Echange épistolaire entre personnes isolées et habitants
- Participation au cinéma « sénior » porté par le CIAS
- Accompagnement des familles et/ou des aînés dans leur démarches pour trouver et financer une place en établissement spécialisé.
- Mise en place du Plan Canicule sur le territoire

Tableau récapitulatif des forces/faiblesses/opportunités/menaces du territoire

Forces	Faiblesses
- Un bon tissu social - Des couples de personnes âgées encore nombreux. - Des élus bien repérés par la population - Des infirmières qui font des visites à domicile. - Un vieillissement de la population équilibré par la jeunesse de la population	- Un fort écart entre l'offre et la demande - Un manque de professionnels - Une saturation des Ehpad qui entraîne des maintiens à domicile très complexe. - Le peu de service d'aide à domicile allants sur Grésy-sur-Aix - L'absence de service pour les personnes âgées de proximité. - Un manque de connaissances des aides par ce public. - Des difficultés de mobilité
Opportunités	Menaces
- Développement du transport à la demande - Le temps de prévoir les effets du vieillissement de la population. Pas encore une situation d'urgence. - Implanter des aides à domicile sur le territoire.	- Aggravation de la difficulté à répondre à la demande - Un vieillissement inéluctable de la population.

3) Perspectives et préconisations :

Perspectives :

Sans une restructuration des services de gérontologie et d'accompagnement à l'autonomie, la situation actuelle risque de perdurer, avec un fort manque de personnel et une augmentation des personnes dépendantes. La commune de Grésy-sur-Aix, même si elle souffre de son éloignement avec le centre d'Aix, bénéficie d'un délai pour se préparer aux enjeux voire à la crise de la dépendance sur son territoire. La part des personnes âgées est encore faible, pourtant les services sont déjà saturés avec un temps d'attente long pour la prise en compte d'une demande (de 2 à 7 mois). La commune doit donc réagir à ces difficultés mais surtout anticiper l'augmentation des besoins en matière de dépendance.

Préconisations :

- **Communiquer** davantage avec les personnes âgées **sur les aides et les services disponibles** (transports à la demande, tarif réduit pour les transports, démarche APA, activités à destination des aînés, etc.)
- **Evaluer le service de transport à la demande** pour les personnes âgées dans les prochaines années.
- **Proposer davantage d'activités** pour les personnes âgées, notamment des activités intergénérationnelles.
- **Mettre en place un minibus** pour amener les personnes sans mobilité au club du 3^{ème} âge et éviter l'isolement des personnes âgées.
- **Réaliser des ateliers** sur les outils informatiques, la prévention de la dépendance etc.
- **Développer les échanges partenariaux** pour prévenir les situations de dépendances et permettre une réponse adaptée pour certains usagers.
- **Encourager les aides à domicile à s'installer sur Grésy-sur-Aix**, ou communiquer sur le besoin d'aides à domicile sur Grésy-sur-Aix
- **Développer des temps de solidarité** pour rompre l'isolement des personnes âgées (des jeunes pourraient aller visiter les personnes âgées de la commune, se promener, les accompagner à leurs activités).
- **Encourager la construction de logements partagés**, en rez-de-chaussée, pour les personnes âgées (un espace commun et des petits appartements autour (une chambre/cuisine), pour permettre un lien social, lutter contre la dépendance et permettre un meilleur accompagnement (les services d'aides n'ont besoins d'aller qu'à un seul endroit).
- **Développer des logements intergénérationnels** pour lutter contre l'isolement et la dépendance et permettre du lien social à deux publics différents (par contre pour que le projet fonctionne, il faut que les jeunes habitants dans les logements soient volontaires et sensibilisés.

HANDICAP

1) Situation de la commune

Les personnes en situation de handicap sont un public facilement invisibilisé du fait de la multiplicité de handicap. Seules les personnes ayant de grosses difficultés sont prise en charge par les politiques sociales.

Accessibilité et prise en charge :

L'intégralité des ERP communaux sont en « mise en accessibilité ». De plus, **l'accessibilité de la commune est complexe** du fait de son dénivelé qui freine les déplacements des personnes à mobilité réduite. De plus, le pôle de vie sociale (Ecole, Collège, Gymnase, ACEJ, Mairie) ne se trouve pas sur le bas de la commune mais à un endroit où il y a beaucoup de pente (le passage du Gymnase à la Mairie est très difficile).

Actuellement, **les déplacements en transports en commun restent difficiles** pour les personnes en situation de handicap. Le transport à la demande ne permet pas de répondre à toutes les demandes et de nombreuses personnes ont cessé de le demander, cependant l'offre de ce service va augmenter en septembre 2022.

La commune abrite **plusieurs structures d'accueil** gérée par l'APEI pour les personnes en situation de handicap (un foyer de vie et un foyer d'accueil médicalisé). Une micro-crèche inclusive ouvrira aussi en septembre 2022. La commune bénéficie aussi des infrastructures présentes sur Aix-les-Bains, cf. Annexe 51.

Le logements et l'emploi

On constate une véritable **difficulté à trouver des logements accessibles** face à la forte demande. La difficulté de trouver un logement adapté amène un suivi et un accompagnement de personnes qui pourraient être autonome. Trouver un emploi reste difficile, mais avec la RQTH, cela se passe de mieux en mieux pour l'inclusion en milieu professionnels. Il existe le Duo Days sur Grand lac (Un professionnel est accompagné pendant une journée par une personne en situation de handicap, pour lui faire découvrir son métier). Cependant, une grande difficulté pour les personnes en situation de Handicap est de se former, pour atteindre ces emplois.

2) Analyse et action des partenaires* :

Comme pour l'accompagnement à la dépendance, les services d'aide à domicile sont saturés et il est difficile de répondre à la demande pour l'aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap. De plus, avec le vieillissement de la population, il faut prévoir **le passage de ces usagers des structures du champ du handicap à celles de la gérontologie** (FAM vers Ehpad).

Pour **protéger les personnes en situation de handicap de l'isolement**, il est essentiel de leur permettre de se déplacer facilement, car sortir dans la rue peut être éprouvant avec beaucoup d'obstacles à franchir, peu importe le handicap. Il faut adapter les espaces et cela au-delà de l'aménagement pour les fauteuils roulants. Un autre enjeu est de sensibiliser la population sur les difficultés des personnes en situation de handicap et l'accompagner les personnes vers une meilleure inclusion.

Quelques chiffres :

- **6** PCH (prestation de compensation du handicap) en 2021 sur Grésy-sur-Aix
- **10%** des usagers du CIAS sont en situation de handicap.
- **0** bâtiment communal/services sont 100% accessibles aux personnes en situation de handicap.
- **49** personnes couvertes par l'APA en 2018

Département	APF	APAMP 73	APEI	CIAS	Service d'aide à domicile
Dossier PCH	Café SEP	Location/achats de matériel (lit adapté, fauteuil, déambulateur)	Structures pole enfance : IME/Sessad/Internat/Equipe EMAS, Crèche.	Service d'aide à domicile	Préparation et aide au repas
Dossier RQTH	Cinéma différence			Hébergement en Ehpad et résidence	Aide à domicile
Dossier AAH	Duo-day	Livraison du matériel à domicile	Structure Adulte : Esat/2 Entreprises adaptées/ Atelier TSA/ Accueil de jour	Accord 'Age, lutte contre l'isolement.	Accompagnement à l'extérieur
MDPH	Rencontre de convivialité		Pôle hébergement et vie sociale : Foyers d'hébergement/SAVS/Service Habitat inclusif/Foyer d'accueil médicalisé.	Soins infirmiers à domicile	Aide administrative
	Accompagnement des personnes dans leurs droits/démarches			Téléassistance	Entretien du lieu de vie.
Permanence MDPH				Portage de repas	Préparation et aide au repas
				Service d'aide à domicile	

3) Politique communale :

- Mise en accessibilité des ERP communaux
- Accueil, écoute et orientation des personnes ayant des handicaps psychiques ou mentaux par l'élue aux affaires sociales.

Tableau récapitulatif des forces/faiblesses/opportunités/menaces du territoire

Forces	Faiblesses
• Des structures sur le territoire • Un bon réseau partenarial • Ecoute des personnes ayant des handicaps psychiques. • Ouverture de plus en plus d'associations aux PSH	• Une géographie qui complexifie l'accessibilité • Un manque d'accessibilité des bâtiments et de la voirie. • Turn over et manque d'aides à domicile (peut facilement stresser/désorienter des personnes en situation de handicap). • Peu de services formé et dédié en mairie • Peu de personnes en situation de handicap en mairie.
Opportunités	Menaces
• Renforcer le partenariat pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap • L'élue aux affaires sociales est bien identifiée. • Ouverture d'une crèche inclusive • Développement du transport à la demande	• Le glissement des personnes en situation de handicap vers la dépendance et les problématiques de vieillissement. • Le manque de place dans les structures adaptées. • La tension offre/demande sur les services d'aides à domicile.

3) Perspectives et préconisation.

Perspective :

Le transport à la demande devrait améliorer la mobilité des personnes en situation de Handicap, mais il est essentiel de communiquer sur ce sujet, pour permettre aux usagers de reprendre confiance en ce service et d'en redevenir utilisateur.

Préconisation :

- **Réaliser un diagnostic sur l'accessibilité de la commune** (pour étudier l'accessibilité de la voirie, des arrêts de bus, de la signalétique pour tout type de handicap)
- **Réaliser une étude sur les besoins** des personnes en situation de handicap pour déterminer s'il faut lancer des actions et sur quel domaine.
- **Terminer les aménagements des ERP communaux**
- **Evaluer le service de transport à la demande** dans quelques mois/années pour voir l'efficacité de cette action.
- **Communiquer sur les aides, actions et activités** à destination des personnes en situation de handicap pour réduire les risques d'isolement.
- **Soutenir les associations dans leurs activités collectives**, culturelles ou sportives à destination des personnes en situation de handicap (accueillir des activités handisport, etc.).
- **Pérenniser la permanence pour les personnes en situation de handicap** le lundi matin portée par l'élue aux affaires sociales.
- **Favoriser les partenariats et les échanges entre les partenaires** (notamment ceux qui ne sont pas dans le champ du handicap, type écoles, associations sportives, pour mieux sensibiliser les professionnels sur les besoins des personnes en situation de handicap)
- **Sensibiliser la population sur les besoins des personnes en situation de handicap**, pour dépasser les clichés et permettre un climat positif et inclusif, notamment au sein des commerces.
- **Développer l'information, la formation et l'emploi** des personnes en situation de handicap sur la commune (En interne, auprès des associations, entreprises)
- **Encourager les ERP** sur la commune à se rendre accessible à tous les handicaps.

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

1) Situation de la commune.

Les familles représentent une part importante de la population : en 2018 45 % des ménages sur la commune sont des ménages avec enfants (cf. Annexe 55). 55 % des familles ont au moins un enfant de moins de 25 ans (cf. Annexe 56). De plus, Grésy-sur-Aix abrite majoritairement des familles avec deux enfants (58%) un chiffre bien supérieur à Grand lac ou la Savoie (51%, cf. Annexe 57). Le territoire est donc attractif pour les familles.

Cette attractivité s'explique entre autre par **l'importance de l'offre de services** à destination de la petite enfance, enfance, jeunesse, notamment en comparaison avec les communes voisines (cf. Annexe 58). L'importance de ces services amène aussi les familles des autres communes à les utiliser : les crèches, les écoles, le collège, L'ACEJ (dont le champ d'action s'étend sur 7 communes).

Cependant, malgré l'importance de l'offre, il demeure **complexe pour la commune de répondre à l'intégralité des demandes**, notamment à la crèche, et au RPE*. Une nouvelle micro-crèche a ouvert (les Petit lions) et une autre, inclusive, va ouvrir en automne 2022 (Les chrysalides), mais il n'est pas certain que ces dernières permettent d'équilibrer l'offre et la demande.

En terme de protection de l'enfance, on observe une légère augmentation des sollicitations et des IP (Informations Préoccupantes), mais seules 4 familles sont concernées par l'ASE sur le territoire. **Le Collège le Revard est inscrit dans les dispositifs de protection de l'enfance** et de la parentalité, les établissements scolaires étant les premiers observateurs extérieurs des difficultés familiales.

La politique Petite Enfance/Enfance/Jeunesse sur le territoire est importante, et **bénéficie d'une coordinatrice petite enfance** qui permet une unité entre les différents projets et acteurs. La coordination entre les services publics et les acteurs est d'autant plus essentielle que l'ACEJ est mandatée sur la politique Enfance/Jeunesse de la commune. La commune bénéficie d'une véritable dynamique et de diagnostics qui identifient les enjeux et développent les objectifs des différentes structures (Convention Territoriale Globale, COPIL, projet d'établissement).

2) Visions et actions des partenaires*

La situation vue par les acteurs :

Les relations partenariales entre les élus, agents, et partenaires sont positives, avec de bons échanges et une **co-construction des objectifs** (notamment avec l'ACEJ, et à travers le COPIL et le CLEJ). De plus, si auparavant le contact entre l'ACEJ et la commune sur les objectifs de la politique jeunesse était peu institutionnalisé, ce dernier a été réaffirmé grâce à une co-écriture des objectifs, et à la création du poste de coordinateur qui facilite les échanges et les projets communs.

Quelques chiffres :

- **19,5%** de la population à moins de 15 ans, soit 891 enfants.
- **29%** de la population à moins de 25 ans, contre 27,4% sur Grand Lac (cf. Annexe 52)
- **556** Grésiliens de moins de 18 ans inscrits à l'ACEJ en 2019-2020, sur 1 065 jeunes inscrits. (cf. Annexe 53 et 54)
- **5** informations préoccupante en 2021 (-10% en 2021 sur le bassin aixois, alors que stable sur 4 dernières années (9 IP en 2019 pour Grésy))
- **7 ASE*** contractualisés ou judiciaires en 2021 (4 familles), dont 6 mesures de placement et 1 AED.

*ACEJ, Etablissements Scolaires, Crèche, Service PMI du département, Service Enfance Famille du département, Mission locale, UDAF.

*ASE, Aide sociale à l'enfance, encadrée par le département.

Le système de garde d'enfants a surtout des difficultés à répondre à la demande en cours d'année, où il est plus difficile de trouver une place en crèche. Cette difficulté amène une tension sur le territoire qui pour le moment ne sera pas régulé par l'ouverture d'une seconde Micro-crèche (Les chrysalides). Cette tension peut freiner le retour à l'emploi d'un des deux parents et peut fragiliser économiquement certains ménages.

Le service de la PMI du département observe aussi **une augmentation de la fatigue parentale** et du burn-out parental. Ce phénomène s'explique par les confinements dus à la crise sanitaire, et à la difficulté de répondre à la demande (des systèmes de gardes, des structures d'interventions d'urgences, des services à domicile et des techniciens d'intervention sociale et familiale). Cela a pour conséquence de complexifier et dégrader des relations intra-familiales.

Au-delà, il demeure complexe pour les acteurs mais aussi la commune **d'entrer en contact et de capter le public des 18-29 ans sur le territoire**. Ce sont des usagers qui ne passent plus par les établissements scolaires, ou les activités extra-scolaires, et qui est donc plus difficile à rencontrer.

Les Actions des partenaires :

DEPARTEMENT		ACEJ	Mission Locale	UDAF
Service PMI	Service EJF			
Permanences à Grésy-sur-Aix	ASE (Aide sociale à l'enfance)	Accueil des enfants sur les périodes périscolaires	Le Point d'Information Jeunesse (PIJ)	Mesure d'accompagnement social et familiale
Soutien à la parentalité	Accompagnement éducatif	Centre de Loisir	La garantie jeune	Mesures d'accompagnement social personnalisé
Consultations Prénatales	(AEMO) Aide éducative en milieu ouvert	Point relais CAF	Proposition d'offre d'emploi	ASLL (mesure d'accompagnement social liée au logement)
Consultations médicales 0-6 ans		Adminitr'@do	Accompagnement pour l'Emploi	
Service assistantes sociales	Allocations jeunes majeurs	Par'ticip	L'« Aller vers »	Diagnostic social et financier
Visite à domicile par les Sages femmes et Puéricultrices	APJM(Accueil provisoire des jeunes majeurs)	Anim'ACEJ :	Accompagner vers la formation	La tutelle, la curatelle. La sauvegarde de justice avec mandat spécial
Mode d'accueil petite enfance	SASEP (Service d'accompagnement social et éducatif)	Sorties familiales, Une action par an/commune	Rencontre avec des employeurs et visites d'entreprises	
Dépistage et bilan de santé en école maternelle	SEMO (Service éducatif en milieu ouvert)	Week end Familles		Administration Ad Hoc mineurs
Accueil au centre de planification familiale	Ecoutille (animé par partenaires)	Action de Parentalité	Réfèrent EJF à la mission locale	Administration ad hoc majeur
Information adoption	PRE (projet de réussite éducative), animé par le CIAS	Atout-Jeunes CLEJ		Tutelles mineurs aux bien
Protection de l'enfance et de sa famille en soutien à l'EJF	Accompagnement éducatif	Accompagnement à la parentalité	Accompagnement pour la santé, le logements, la mobilité	Médiation familiale
	Allocation jeunes majeurs	Ma 1 ^{er} rentrée Atelier de parentalité		Espace rencontre (dont le café des pères)
				Laboratoire social d'expérimentation

3) Politiques de la commune.

Politique de la commune :

- RPE (Relais petite enfance), incluant un guichet unique, une permanence PMI et assistante sociale.
- Une MAM
- Le LAEP
- Une crèche public : Espace multi accueil frimousse (30 places)
- ACEJ, espace de vie social, mandaté sur la politique petite enfance/enfance/jeunesse de la commune.
- Présence d'une coordinatrice.
- Développement d'un réseau de baby-sitters.
- Instance jeune
- Remise des cartes électorales
- La cellule de veille éducative

Axes de travail CEJ 2019-2022 :

Axe de travail	Actions à développer.
Axe 1 : aider les familles à conjuguer vie, professionnelles, vie de famille et vie professionnelle	– Lieu de parentalité – Réseau de baby-sitters – Réseau d'aide aux devoirs sur toutes les communes – Livret d'accueil aux nouveaux habitants
Axe 2 : Accompagner les jeunes dans leur projet de vie	– Animation et prévention de proximité – Groupe de paroles jeunes – Développer les missions d'engagements – Faire mieux connaître les chantiers jeunes – Communiquer et laisser investir les jeunes – Lieux pour les ados – 11-25 ans mobilité – Intervention d'un groupe d'animateurs auprès des jeunes sur leur lieux de travail – Navette de ramassage – Proposer des animations – Information sur l'ACEJ
Axe 3 : Développer le lien social et le vivre ensemble	– Usage et pratiques numériques – Café des habitants mobiles – Structure et mettre en place un réseau virtuel – Vivre ensemble et intergénérationnalité. – Rencontre de personnes âgées avec les crèches et les MAM + petit et ados
Axe 4 : Fédérer et impliquer l'ensemble des acteurs du territoire dans le cadre d'une éducation partagée	– Consolider et construire des liens autour des actions de prévention.
Axe 5 : accompagner et soutenir les politiques municipales en direction des habitants dans leur dimension éducative et sociale.	– Accès aux informations – Favoriser l'accès au sport et à la culture.

Tableau récapitulatif des forces/faiblesses/opportunités/menaces du territoire

Forces	Faiblesses
• Une pluralité de services sur le territoire. • Une population jeune • La présence d'une coordinatrice • Un lien partenarial fort élus/ACEJ/bénévoles/professionnels, etc.	• Une population jeune très dépendantes des services • Une difficulté à répondre à la demande • Une difficulté de contact avec les jeunes (17-25 ans) • Pas de relai local de la mission locale sur le territoire.
Opportunités	Menaces
• Le développement du centre-bourg. • Un espace de vie social sur le territoire • Ouverture de 2 nouvelles micro-crèche (Les petits Lyon, Les Chrysalides). • Réalisation et mise à jour de la CTG qui programme des actions communes. • La création du SIJ	• Une difficulté croissante de répondre à la demande • Une augmentation de la tension sur les dispositifs d'aides ou d'accompagnement des parents (PMI etc.). • Sans régulation des prix de l'immobilier, le risque que les jeunes ne s'implantent plus sur le territoire.

4) Perspectives et préconisations

Perspectives:

Deux perspectives différentes sont possibles sur le champ de la jeunesse.

La première, si les familles peuvent continuer à s'implanter sur le territoire malgré les tensions immobilières, le nombre d'enfants va continuer d'augmenter. Cela entraînera une augmentation de la demande pour tous les services de la commune à destinations de la Petite enfance/Enfance/Jeunesse.

La seconde perspective est que la bulle immobilière va empêcher l'arrivée de famille sur le territoire, et favoriser l'implantation de ménages plus âgés, qui n'ont pas de jeunes enfants. Ainsi, le nombre d'enfants pris en charge par les services de la commune va baisser. Cependant, cela risque de créer une « ville-dortoir » avec moins d'investissement de bénévoles dans les associations, activités à destination des familles.

Préconisations :

- **Encourager l'ensemble des élus élus à développer les projets autour des 0-25 ans**, notamment à travers la CTG
- **Continuer à échanger avec l'ACEJ** pour cadrer/coconstruire les objectifs de la politique jeunesse.
- **Développer l'offre de garde** : (réseau baby-sitter, encourager les micro-crèches, crèches, assistants/es maternelles.)
- **Poursuivre les Point petite enfance bimensuel** pour échanger entre les acteurs/élus.
- **Communiquer sur les dispositifs ouverts aux jeunes**, notamment à travers de nouveaux canaux de communication.
- **Essayer de toucher davantage** l'ensemble des jeunes de la communes, même ceux qui sont hors de portée des acteurs conventionnels.
- **S'assurer de la mise en œuvre des projets communaux** inclus dans le projet politique de la municipalité si ceux-ci ne le sont pas par les partenaires : soit par une commande spécifique soit par la mise en œuvre en direct par la commune.
- **Poursuivre et approfondir les synergies partenariales** pour favoriser l'accessibilité à toutes les actions sociales mises à disposition.

LA SCOLARITE

1) Situation de la commune

Etat des lieux des services sur la commune.

La commune de Grésy-sur-Aix dispose d'**une large offre scolaire** : un collège, une école élémentaire et une école maternelle, qui participent à l'attractivité du territoire pour les familles.

Les élèves représentent environ 10% de la population Grésylienne. Si on observe une croissance du nombre d'élèves entre 7 et 14 ans (cf. Annexe 60), on remarque une décroissance depuis 2021 du nombre d'enfants de 3 à 6 ans inscrit à l'école maternelle (cf. Annexe 61). Cela peut s'expliquer par la suppression de la 7^{ème} classe, mais qui peut être un indicateur d'une moins forte implantation de ménages avec de jeunes enfants. Ce changement de dynamique n'est peut être pas pérenne, il faudra suivre cette évolution dans les prochaines années.

La position géographique des services :

Les écoles/collège/pôle enfance se trouvent dans une **même zone géographique de la commune**. Cela facilite la dépose des enfants par leurs parents le matin, mais aussi l'implantation des transports en commun avec un seul grand espace réservé pour les bus et cars scolaire.

Cependant, cette concentration engendrent aussi des **difficultés de circulation**, des situations de dangers avec un important trafic le matin et le soir. De plus, la concentration d'enfants dans un même secteurs produit plus de conflits qui peuvent amener à des situations de violence.

Augmentation des effectifs et difficultés pour les équipes :

Les effectifs de l'école élémentaire et du collège continuent d'augmenter (cf. Annexe 60). Ainsi, l'école élémentaire s'est agrandi, passant de 11 à 13 classes entre 2017 et 2021 (avec un effectif moyen par classe passant de 24 à 26 élèves). Un bungalow extérieur a été installé pour pouvoir accueillir une des 13 classes. La bibliothèque municipale, suite à son déménagement dans le Tier Lieu, deviendra aussi une extension de l'école élémentaire et accueillera un espace pour 3 nouvelles classes.

Cette augmentation **interroge les capacités d'accueil des infrastructures** de la commune, mais aussi les capacités des services, notamment le restaurant scolaire. Ce dernier, pour s'adapter à l'augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire (cf. Annexe 62) a adopté le système du self-service, qui permet un rythme plus rapide et plus fluide, où les enfants peuvent manger à leur rythme.

Difficultés de certaines familles :

Malgré les politiques d'aides du CCAS pour payer le restaurant scolaire, certaines familles précaires ont encore des difficultés à payer leurs factures de cantine. Sur Grésy-sur-Aix, **20 à 30 familles sont concernés** pour l'ensemble des cantines gérées par la commune. Des familles ont aussi des difficultés à payer les sorties scolaires et les activités périscolaires. Certaines d'entre elles sont prises en charge par le Secours Populaire.

Quelques chiffres :

558 élèves au collège le Revard (21 classes) en 2021/2022.

337 élèves à l'école élémentaire (13 classes) en 2021/2022

158 élèves en école maternelle (6 classes) en 2021/2022

1 classe Ulysse au collège (4 AESH et 1 AVSCO), **4** enfants en situation de handicap à l'école élémentaire, **2** à l'école maternelle.

18 % des enfants interrogés lors de l'enquête harcèlement, déclarent avoir été harcelé/embêté depuis le début de l'année scolaire.

82% des parents interrogés déclarent que leurs enfants se sentent en sécurité/plutôt en sécurité dans leurs établissements scolaires.

22,6% des parents interrogés déclarent que leur(s) enfant(s) ont déjà eu peur d'aller à l'école à cause d'autres enfants

Des parents d'enfants en difficultés scolaires (6 enfants en grandes difficultés scolaires à l'école élémentaire) ont aussi des **difficultés à aider leurs enfants dans leur scolarité**. Ces ménages sont souvent des ménages précaires, avec une amplitude d'horaires de travail importante, et une difficulté à payer l'aide au devoir proposée par la commune. Ces ménages souffrent parfois de la **double fracture numérique** avec une difficulté à utiliser Pronote et ont souvent un sentiment de honte qui les freine dans leurs échanges avec l'équipe pédagogique. En effet, l'aide au devoir sur Grésy-sur-Aix est proposée à tous les enfants, mais il n'est pas certain que ce soit les enfants les plus en difficultés qui y participent.

Violence et harcèlement sur Grésy-sur-Aix

Le harcèlement scolaire est un sujet qui **devient de plus en plus présent**, notamment à cause de l'augmentation des effectifs des différentes structures d'éducatrices. Il semble que la violence devient de plus en plus extrême, notamment chez les plus jeune (6-10 ans). De plus, certains enfants ne semblent pas réellement réaliser les conséquences de leur actes. Pour mieux appréhender les questions autour du harcèlement, une étude spécifique sur ce sujet à été lancée au sein de cette Analyse des Besoins Sociaux.

Zoom sur l'enquête Harcèlement

Pour mieux appréhender les questions de harcèlement, de cyberharcèlement mais aussi de consommation numérique des jeunes, 3 enquêtes distinctes ont été lancées sur le territoire de Grésy-sur-Aix. La première était destinée aux parents (118 répondants), la seconde aux enfants de l'école élémentaire (120 répondants) et la 3^{ème} aux collégiens (114 répondants).

Ces études avaient pour objectifs de repérer si les enfants avaient été témoins de situations de harcèlement ou avaient été harcelés, à quel endroit, quels avaient été leur réactions. Elles se concentraient aussi sur la consommation numérique des jeunes (contrôle parental, échange avec les parents sur ce qu'ils faisaient/voyaient via les écrans) et sur les situations de cyberharcèlement qu'avaient pu expérimenter les enfants.

L'exploitation et l'analyse des résultats est en cours.

2) Visions et actions des partenaires*

La situation vue par les partenaires :

La majorité des élèves sur Grésy-sur-Aix proviennent de familles sans difficultés économiques (9 % des élèves du collège sont boursiers, contre 21% pour l'ensemble de l'académie de Grenoble).

Cependant, il demeure des élèves en difficulté scolaire sur Grésy-sur-Aix (26 à l'école élémentaire), qui ont besoin d'un accompagnement plus important, mais ce sont des difficultés temporaires et résorbables avec un accompagnement adapté. L'école élémentaire, le collège et la maternelle accueillent des enfants en situation de handicap avec AESH (4 enfants), mais il n'y a pas réellement de problématique d'inclusion pour le moment dans les établissements scolaires.

Il apparaît sur Grésy-sur-Aix des situations de harcèlement et de violence chez les plus jeunes, à partir de 6 ans qui n'étaient qu'anecdotiques quelques années auparavant. Les enseignants se sentent parfois désemparés face à ses situations, parfois très violentes, où les enfants ne se rendent pas compte de la gravité de leurs actes.

Les établissements scolaires observent aussi **des problématiques de santé**, notamment chez les populations les plus fragiles, mais pas uniquement. Il est aujourd'hui difficile pour les familles d'avoir un rendez-vous rapidement chez un médecin, ou de trouver un nouveau médecin traitant. De plus, il existe un manque de pédiatres, d'orthophonistes, etc. sur le territoire qui amène à d'importants délais avant la prise en charge de l'enfant.

Enfin, les partenaires observent que les parents sont de plus en plus nombreux à recourir aux services périscolaires (restaurants scolaires et activités périscolaires en fin de journée pour leurs enfants). Pour le restaurant scolaire le nombre de repas commandés a augmenté de 25% entre 2015 et 2020. Cette augmentation amène les enfants à passer de nombreuses heures en dehors de leur domicile sans leurs parents, ce qui amène davantage de fatigues et de tensions. Ce changement peut s'expliquer par les déplacements importants des parents pour aller à leur lieu de travail, et leur absence de leur domicile de 8h à 18h en semaine.

Action des partenaires :

- Projet UNPLUGGED au collège : 12 missions de sensibilisation (le consentement, la confiance en soi, s'intégrer dans un groupe etc.)
- Lutte contre le harcèlement avec des ambassadeurs au sein du collège
- Réunion avec les parents au collège
- Soutien économique proposé par le Secours Populaire pour permettre à tous les enfants de partir en sortie scolaire.
- 2 services de récréation à l'école élémentaire pour limiter les conflits, développer des coins calmes, des coins jeu et laisser plus d'espace aux enfants.
- Projet Escape Game sur le harcèlement scolaire pour les CM2 en partenariat avec l'école élémentaire de la Biolle.

3) Politiques communales

Cantine :

- 50% de produit bio et/ou local depuis 2020/2021 à la cantine scolaire
- Développement du système du self-service

Mairie :

- Inscriptions scolaires
- Accompagnement des familles avec des difficultés par le CCAS.
- Former les agents
- 15 agents pour la scolarité.
- Organisation de ma 1ere rentrée avec le pole enfance, l'école maternelle, et l'ACEJ.

Ecole et temps périscolaires :

- Soutien scolaire
 - Aide au devoir en stand by depuis 2020
- Document résumant les Forces, Faiblesses/Opportunités/Menaces pour la commune de Grésy-sur-Aix*

Forces	Faiblesses
• 3 établissements scolaires sur le territoire, proches les uns des autres • L'ACEJ pour les temps périscolaires • Des bus scolaires • Peu de difficultés au sein des écoles	• Une proximité des établissements qui créent des difficultés de circulation, et des risques. • Une augmentation continue des classes • Une tension au niveau de la cantine pour répondre à la demande. • Peu de liens partenariaux institutionnalisés • Difficulté de règlement de la cantine pour quelques familles.
Opportunités	Menaces
• Restructuration de la bibliothèque • Renforcer les échanges entre les acteurs • Possibilité d'animation et de projet en lien avec associations/autres communes.	• Une saturation des services • Une concentration toujours plus importante d'enfants au même endroit.

4) Perspectives et préconisations

Perspectives :

L'évolution démographique de la population et notamment des enfants, dépend des naissances mais aussi de l'arrivée de nouvelles familles sur le territoire. Elle est donc liée à la politique de logement et de logement social. Cependant le nombre d'enfants dans les établissements scolaires, périscolaires et restaurant scolaire devraient continuer d'augmenter, au vu de la croissance démographique, mais moins intensément que ces 10 dernières années. Les services doivent se préparer à cette augmentation d'élèves, notamment au niveau de la cantine.

Cependant, les prospectives des effectifs 2023 de l'école maternelle tendent à confirmer la diminution du nombre de nouveaux élèves observés en 2022. Il faudra surveiller cette évolution, pour voir si elle est pérenne. Cette diminution de jeunes enfants pourrait s'expliquer par une difficultés pour les jeunes ménages à se loger, une baisse des naissances sur Grand Lac, ou une baisse du nombre de nouveaux arrivant sur le territoire.

Préconisations :

- **Conforter les relations partenariales en les institutionnalisant.** Organiser des rencontres entre tous les acteurs de la scolarité pour échanger sur les difficultés, les projets etc. Construire une « communauté de valeurs ».
- **Déterminer avec les partenaires pour quelles situations échanger/faire remonter les informations/faire du lien pour éviter une surcharge des échanges où un partage d'information : optimiser les relations partenariales.**
- **Remettre en place l'accompagnement aux devoirs** et réfléchir à favoriser son accès aux élèves en difficultés scolaires et aux élèves fragiles (tarif dégressif en fonction du QF).
- **Poursuivre le soutien scolaire.**
- **Remettre en question et poursuivre la politique tarifaire** au quotient familial sur les frais de cantine.
- Se saisir des enquêtes sur le Harcèlement et **lancer un projet de lutte contre le harcèlement scolaire.**
- **Remettre en question l'organisation de la zone des établissements scolaires** (espace bus/cars devant l'école élémentaire, parking, risque dû à la densité de personnes aux même endroits, etc.).

LA SECURITE

1) Situation de la commune

Une stabilité des faits :

Entre 2019 et 2021, les atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes et les atteintes aux biens sont stables sur la commune (102 en 2021). Cependant, cette stabilité peut être due à la forte diminution des cambriolages lors de la période du Covid. Il est donc possible qu'en 2022, les AVIP ou AAB augmentent.

Cependant la délinquance depuis 2016 a tout de même diminuée sur Grésy-sur-Aix (cf. Annexe 65). Les mains courantes déposées à la police municipale concerne en premier lieu **des différents de voisinage** (cf. Annexe 65).

Les cambriolages :

Grésy-sur-Aix est **une des communes les plus touchées** sur Grand Lac. Les habitations sont fortement touchées, notamment au niveau de la route des Bauges, dans le secteur sous la Tour. Les zones économiques sont aussi très touchées par le cambriolage, notamment Pont-Pierre et la zone commerciale des Bauges. Les cambriolages sont difficiles à éradiquer pour la gendarmerie car les profils de cambrioleurs sont très différents.

Les Stupéfiants :

Il n'existe pas de réelle problématique de stupéfiants sur la commune. Même s'il y a du trafic, ce dernier est sporadique. Cependant, un trafic d'héroïne est apparu et a été démantelé en Mai 2022.

La vidéoprotection :

La vidéoprotection est le principal outil pour la prévention mais aussi les enquêtes. 12 caméras sont actuellement implantées sur Grésy-sur-Aix. Mais nombreuses d'entre elles sont vétustes et doivent être remplacées. Un nouveau matériel performant va être installé entre 2023 et 2024.

2) Actions et regards des partenaires*

Regard des partenaires :

Il existe des problématiques de violences chez les enfants, peu importe l'âge sur Grésy-sur-Aix. Ces violences (harcèlements, agressions, coups, morsures, etc.) inquiètent les parents. Il est essentiel d'avoir un bon relationnels entre ces derniers et les professionnels pour permettre des échanges apaisés et non un renvoi de la responsabilité. Sur les questions de violence chez les jeunes, **la prévention est essentielle**, au niveau des enfants mais aussi des parents.

Sur Grésy-sur-Aix, on observe beaucoup de circulation, notamment au niveau de l'entrée/sortie d'autoroute, mais ce flux ne produit pas de difficultés impactantes, ou d'accidents répétitifs. Par contre, **la circulation massive autour du collège, et de l'école élémentaire peut facilement être dangereuse**. Entre 8h15 et 8h30 230 voitures passent dans la rue de l'Europe. Aux voitures s'ajoutent les bus scolaires, notamment ceux qui vont jusqu'à l'école élémentaire, avec un espace de bus dans le parking qui complexifie davantage la circulation. Si le « dépose minute » permet un meilleur flux autour de l'école élémentaire, on observe toujours un stationnement anarchique le matin, ce qui entraîne des situations d'insécurité, notamment pour les piétons.

Quelques chiffres :

19 AVIP*/an en moyenne.

18 cambriolages au dernier trimestre 2021.

30 % des AAB* sont des cambriolages

56 % des cambriolages concernent des résidences principales

32 % des cambriolages concernent des locaux professionnels en 2020.

+38 % des vols de véhicules entre 2019 et 2021.

*AVIP (atteintes volontaires à l'intégrité physique)

*AAB (Atteinte aux biens)

* Police Municipale, Gendarmerie, ACEJ, Etablissement scolaire, Pôle Enfance.

Le sentiment d'insécurité sur Grésy-sur-Aix ne correspond pas à la situation de la délinquance. En effet, la commune s'inscrit dans une transition d'un territoire rural/péri-urbains à un espace péri-urbains/urbains. Or la population ancrée depuis longtemps sur le territoire doit s'adapter à de nouvelles dynamique, ce qui peut créer un sentiment d'insécurité.

Actions des partenaires* :

Gendarmerie	Référent enfant	Référent violence intra-familiale	Opération tranquillité vacance	Opération tranquillité entreprise	Sensibilisation Atteinte au bien.
Police municipale	Participation citoyenne	Rentrée des 6 ^{ème}	Rencontre mensuelle avec la Gendarmerie	Réunion sécurité bimensuelle Mairie.	

3) Politiques communales

- Présence d'un Policier Municipal et d'une ASVP sur la commune.
- Cellule de veille et prévention de la délinquance, en stand-by depuis 2021.

Tableau résumé des Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces pour la commune de Grésy-sur-Aix

Forces	Faiblesses
• 2 acteurs présents : Police municipale + Gendarmerie • Peu de délinquance • De bons échanges entre Police municipale et Gendarmerie et commune	• Sentiment d'insécurité qui ne correspond pas forcément à la réalité de la délinquance • Problème de cambriolage autant de bien • Beaucoup de circulation autour des écoles • Un petit parking autour des écoles qui complexifie la circulation
• Opportunités	• Menaces
• Recrutement d'un nouveau policier municipal. • Une cellule de veille éducative et prévention de la délinquance à reconduire. • Révision du système de vidéoprotection.	• Une augmentation des trafics de drogue • Une augmentation de la délinquance • Un sentiment d'insécurité (face aux incivilités qui augmentent) qui crée un décalage entre le mode de vie rural et la vie péri-urbaine.

4) Perspectives et préconisations

Perspectives :

Avec la croissance de la population, la délinquance et les incivilités risquent aussi d'augmenter sur le territoire. Le plus problématique sur la commune de Grésy-sur-Aix demeure l'importance des cambriolages, qui insécurise les habitants et les entrepreneurs sur le territoire.

Les problématiques de sécurité autour des écoles, à cause de l'importance de la circulation et des situations de violences risquent de s'aggraver face à l'augmentation des classes des différents établissements scolaires et donc de l'augmentation de personne dans ces espaces.

Pour mieux aborder les problématiques de violence chez les jeunes, il faut relancer des concertations entre les acteurs, mais aussi développer de la prévention, à travers des ateliers de parentalité et des actions auprès des enfants.

Préconisations :

- **Reconduire la cellule de veille éducative et prévention de la délinquance**
- **Remettre en place l'Accueil des 6^{èmes}** en lien avec la police municipale, pour que les policiers soient bien identifiés par les enfants et puissent échanger sur les difficultés que les jeunes peuvent rencontrer.
- **Communiquer sur l'importance du « dépose minutes »** devant les écoles, pour diminuer les risques et réguler le trafic (peut être complété par des contrôles réguliers).
- **Se questionner sur la possibilité de placer les bus scolaires** des deux écoles au niveau de l'espace bus du collège pour réguler le trafic entre bus/voiture.
- **Remettre en place les rencontres Police/Gendarmerie** régulières.
- **Développer la prévention** contre le harcèlement scolaire, les risques de la drogue, etc.
- **Développer les liens entre les différents acteurs**, notamment du champ de l'enfance/scolarité/jeunesse, pour mieux réagir en cas de violence intra-familiale, harcèlement, insécurité, etc.
- Développer un « **contrat de comportement** » avec un enfant/jeune difficile entre la Mairie, les école, l'ACEJ.
- **Faire de la prévention** et des atelier sur la gestion des émotions et le respect chez les enfants, pour travailler sur les comportements violents.

CONCLUSION

Arrivé au terme de cette analyse des besoins sociaux, nous pouvons relever que le choix de la municipalité de développer des actions de proximité répond à une attente et à des besoins des habitants de Grésy-sur-Aix.

En effet, la commune se trouve à un moment déterminant de son développement où la forte urbanisation de ces dernières décennies met en évidence les questions de vivre ensemble, de cadre de vie, d'environnement et de mobilité.

Les orientations politiques et stratégiques qui seront prises, auront des répercussions très concrètes sur l'avenir de la commune et la qualité de vie des Grésyliens. Nous devons maintenant déterminer quel type de commune nous souhaitons pour les Grésyliens. Face au vieillissement de la population et à la bulle immobilière sur le territoire, nous devons déterminer si Grésy-sur-Aix deviendra une ville-dortoir, avec une population privilégiée qui peut continuer de s'y implanter. Ou, si nous construisons une commune dynamique qui conserve une population jeune et une mixité sociale, mais qui demande d'adapter l'offre immobilière. Ainsi, la maîtrise des enjeux de l'immobilier constitue l'axe majeur du futur développement de la commune.

Concernant l'action sociale, il ressort de cette étude la bonne articulation entre les différents acteurs qui interviennent sur la commune et la mairie. Cela favorise le développement de politiques sociales locales coconstruites. La commune y joue un rôle primordial, de par sa proximité avec les habitants et les compétences de son CCAS. Les dispositifs proposés, mais aussi l'écoute, la disponibilité et la réactivité des élus sont des atouts pour l'action sociale communale. Cependant, cette dernière reste à renforcer face aux besoins de la population.

L'Analyse des besoins sociaux constitue la première étape de la construction d'une action sociale de proximité. Celle-ci a mis en évidence la pertinence d'un certain nombre d'actions déjà mises en place. Mais elle a aussi révélé des axes de développement de nouvelles actions sur des champs de l'action sociale qui sont aujourd'hui peu pris en compte. Le diagnostic présent dans ce livret, et la masse de données récoltées appelleront à des mises à jour pour suivre l'évolution des enjeux de la commune et poursuivre l'évaluation des actions mises en place. Il restera aux élus de se saisir des conclusions de cette étude et de s'en emparer pour prioriser des axes de travail et les mettre en œuvre.



Instances et Partenaires

Membres du Comité de Pilotage

- Colette Pignier : Elue aux affaires sociales
- Anne-Laure Bompas : Elue à la vie scolaire et coordination des services
- Zélie Blanc : Elue à l'enfance et la jeunesse
- Patrice Bonnefoy : Elue au logement et vivre ensemble
- Marie-Madeleine Durand : Elue à la petite enfance
- Laurent Marlot : Directeur général des services

Membres du Comité Technique

- Florian Maitre : Maire de Grésy-sur-Aix
- Colette Pignier : Elue aux affaires sociales
- Patrice Bonnefoy : Elue au logement et vivre ensemble
- Mélanie Geissert : Directrice Pôle Enfance et Multi-accueil Frimousse
- Julien David : Directeur de l'ACEJ
- Marie Renaud : Directrice du CIAS
- Daniel Beaux-Speyser : Représentante du CIAS
- Michelle Bauer : Représentante départementale APF
- Paule Tamburini : Directrice de la Sasson
- Cathy Mainas : Conseillère service gestion locative de l'OPAC
- Aline Mailly : Directrice de la Maison Sociale départementale du bassin aixois.
- Chantal Nicolle : Puericultrice et représentante PMI de secteur
- Candice Damian-Tissot : Assistante sociale de secteur
- Sandra Duvernay : Directrice de l'action sociale à la CAF
- Muriel Grelin : Représentante de l'UDAF
- Véronique Bazin : Délégué départementale du Secours Catholique

Remerciements :

Nous remercions toutes les personnes qui ont prit part à cette Analyse des besoins sociaux. Nous remercions les membres du Comité techniques et ceux du Comité de Pilotage pour leur investissement tout au long de l'étude. Nous remercions aussi tous les acteurs qui ont accepté de nous rencontrer, et qui nous ont permis de réaliser une analyse approfondie et de qualité. Nous remercions aussi les membres du CCAS, les élus et les agents de la commune pour leur implication dans ce diagnostic. Enfin, nous remercions l'ensemble de l'équipe municipale de la commune pour leur chaleureux accueil de la chargée de l'Analyse des besoins sociaux le temps de sa mission.

- Christiane Martimetto : Représentante sur la commune du Secours Catholique
- Gisèle Salerno : Représentante du Secours Populaire
- Catherine Arnaud : Directrice de Pole Emploi Bassin Aixois
- Sandrine Sesmero : Représentante de Pole Emploi, Bassin aixois
- Magalie Tridat : Directrice de la Mission Locales Jeunes
- Geneviève Montillet : Directrice de l'école maternelle
- Elodie Oster-Boulay : Directrice de l'école élémentaire
- Sylvain Plasse : Directeur du collège de secteur
- Nelly Peyrain : CPE du Collège de secteur
- Djamel Diche : Responsable de la Scolarité sur la commune.

Professionnels rencontrés lors des entretiens.

- Marie Renaud : Directrice du CIAS
- Carole Gourdou : Responsable d'agence de Milles services et Directeur
- Thibaud Michelland : France Présence
- Christiane Martinetto : Secours Catholique
- Sylvie Patouraux : Service personnes âgées, personnes en situation de handicap
- Candice Dutheil : Assistante sociale pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap
- Candice Damian Tissot : Assistante sociale
- Claude Queroy : Service de la cohésion sociale, référente territoire de Grésy-sur-Aix
- Chantal Nicolle : Puéricultrice service PMI
- Yannick Rousset : Service enfance, jeunesse, famille
- Catherine Arnaud : Directrice de Pôle Emploi
- Magalie Tridat : Directrice de la Mission locale
- Jacques Chambeaud : Directeur de l'ARQA
- Geraldine Fabre : Chargée d'insertion du CORTIE
- Adelaïde Roussel : En charge du logement au Département
- Emmanuelle Blanchet : Métropole Savoie
- Gildas Jay : Directeur de l'antenne OPAC d'Aix les bains.
- Pascal Druais : Président de l'APEI
- Michelle Bauer : APF + CIAS
- Danielle Beaux-Speycer : 1^{er} adointe à Drumettaz et au CIAS.
- Equipe d'APAM 73
- Pierre Rochas : Directeur de l'APEI.
- Gisèle Salerno : Secours populaire
- Geneviève Choulet : Entraide aixoise
- Karen Brun : Coordinatrice du service d'Aix-les-bains de la Sasson
- Julien David : Directeur de l'ACEJ
- Chantal Nicolle : Puéricultrice du secteur Grésy-sur-Aix, du service PMI du département
- Lieutenant Chabord : Gendarmerie
- Olivia Dagand : Coordinatrice Petite Enfance
- Zélie Blanc : adjointe Enfance Jeunesse
- Marie-Madeleine Durand : Conseillère déléguée Petite Enfance.
- Anne-Laure Bompas : Adjointe à la vie scolaire
- Djamel Diche : En charge du Scolaire
- Genevieve Montillet : Directrice école primaire
- Elodie Oster-Boulez : Directrice école secondaire
- Oceane Prevosto : ASVP Police municipale
- Patrick Pourchasse : Adjoint en charge de la Sécurité.
- Michel Depoisier : Médecin.

Annexes du Livret de l'Analyse des besoins sociaux 2021/2022

Table des matières

Table des matières	1
Annexe 1. Variation Annuelle moyenne de la population de 1975 à 2018, source : réalisé à partir des données Insee 2018.	5
Annexe 2. Variation de la population de deux périodes, source : réalisé à partir des données Insee 2019..	5
Annexe 3 : Evolution de la population par tranches d'âges, source : réalisé à partir des données Insee 2018.	5
Annexe 4 : Catégorie socio-professionnelles des plus de 15 ans, source : réalisé à partir des données Insee 2018	5
Annexe 5 : Nombre d'enfants par familles couvertes par une prestation de la CAF, source : réalisé à partir des données CAF 2018.....	5
Annexe 6 : Composition des familles couvertes par la CAF par type de ménage, source : réalisé à partir des données CAF 2018	6
Annexe 7 : Emploi et taux d'activité de la population de 15 à 64 ans, source : réalisé à partir des données Insee Exploitation 2021.....	6
Annexe 8 : Taux d'activités des allocataires CAF 2016, source : Demande d'agrément Espace de Vie Social, ACEJ 2019.....	6
Annexe 9 : structure familiale des foyers allocataire et bas revenus, source : Démographie population et prestations allocataires CAF, 2019.....	6
Annexe 10 : Types de familles allocataires, source : CAF Savoie 2018.....	7
Annexe 11 : Revenu des ménages en 2018, source : réalisé à partir des données Insee 2021.....	7
Annexe 12 : Dossier complet Comparateur de territoire, Source : réalisé à partir des données Insee 2018.	7
Annexe 13 : Pôles économiques et commerciaux de la Métropole Savoie, source : Métropole Savoie 2012.	9
Annexe 14 : Mesure des équipements des différentes communes en Savoie, source Insee 2018 produit par Grand Lac, Document cadre et Convention intercommunale d'attributions des logements sociaux 2017-2023	9
Annexe 15, Nombre et taux de logements vacants en 2016, source : Insee 2018 réalisé par la Métropole Savoie.	9
Annexe 16 : Présentation du parcours résidentiel des ménages, source : Métropole Savoie, Ressources de la population logement, Evaluation du SCOT 2014.	10
Annexe 17 : Part des ménages propriétaires pouvant racheter un bien sur leurs communes, Source : basé sur les tableaux Métropole Savoie, Evaluation SCOT 2014	10
Annexe 18 : Capacité d'un ménage type à acheter/louer un logement sur la Métropole Savoie, Source : Métropole Savoie, Evaluation Scot, rapport Ressources et logements de la métropole de Savoie, Livret 2, 2014.	11

Annexe 19 : Mesure du taux d’effort locatif immobilier par commune, Source Métropole Savoie, Evaluation Scot 2014.....	12
Annexe 20 : Evolution du foncier sur Grésy-sur-Aix, Source : réalisé à partir des données internes, de la délégation logement de la commune.	12
Annexe 21 : Logement potentiellement insalubre et indigne, Source : Etude Pré-opérationnelle à la mise en place d'un dispositif Anah et d'une PTRE, mai 2021.....	13
Annexe 22 : Action Grand Lac pour la lutte contre la précarité énergétique, pour la rénovation du parc, et le conventionnement de logements sociaux, Source : prospectus Grand Lac mai 2022.	15
Annexe 23 : Revenu fiscal médian mis en parallèle avec le nombre de logement sociaux des EPCI. Source : Schémas des solidarités de la Savoie 2019.	16
Annexe 24 : Demande et attribution des logements sociaux par l’Opac en Savoie en 2019, Source : réalisé à partir des données Opac 2021.	16
Annexe 25 : Taux de mobilité des logements sociaux publics en 2016. Source : Grand Lac document cadre et convention intercommunale d’attribution des logements sociaux 2017-2023.	16
Annexe 26 : Evolution du taux de logements sociaux sur la commune. Source : Document de la Préfecture 2021.	17
Annexe 27 : Evolution des logements sociaux locatif entre 2006 et 2016, Source : Métropole Savoie 2019.	17
Annexe 28 : Le type de logement publics sur Grand Lac, source : Grand Lac, document Cadre et Convention intercommunale d’attributions des logements sociaux 2017-2023.	17
Annexe 29 : Période de construction des logements publics sociaux sur Grand Lac, en 2016, Source : Grand Lac, document Cadre et Convention intercommunale d’attributions des logements sociaux 2017-2023.	17
Annexe 30 : Localisation des logements sociaux de Grand Lac, Source : Grand Lac, document Cadre et Convention intercommunale d’attributions des logements sociaux 2017-2023.	18
Annexe 31 : Type de ménages demandeurs de logements sociaux aux permanences de la Mairie. Sources : données internes, Le logement social : Bilan et état des lieux année 2021, réalisé par Patrice Bonnefoy.	18
Annexe 32 : Bailleurs de logements sociaux sur Grésy-sur-Aix Sources : données internes, Le logement social : Bilan et état des lieux année 2021, réalisé par Patrice Bonnefoy.	18
Annexe 33 Nombre de Logements par Bailleurs sociaux, selon le type de logement social bilan, Source : Donnée interne, état des lieux année 2021, réalisé par Patrice Bonnefoy	18
Annexe 34 : Les Types de logements sociaux sur Grésy-sur-Aix comparés aux demandes, Source : données internes, Le logement social bilan et état des lieux année 2021, réalisé par Patrice Bonnefoy.	19
Annexe 35 : Projections de constructions de logements sociaux, Sources : données internes, Le logement social : Bilan et état des lieux année 2021, réalisé par Patrice Bonnefoy	19
Annexe 36 : Age des demandeurs de logements sociaux Source : données internes, Logement social Bilan et état des lieux année 2021, par Patrice Bonnefoy.....	19
Annexe 37 : Revenu et précarité de la population à Grésy-sur-Aix, Source : réalisé à partir des données Grésy-sur-Aix, Insee-DGFIP-CNAF-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiloSofi).....	20
Annexe 38 : Bénéficiaires de minima sociaux et population couverte, Source : réalisé à partir des données Insee 2018.....	20
Annexe 39 : Actions détaillées des partenaires de la précarité : Secours catholique, secours populaire, Entraide aixoise, Sasson	21
Annexe 40 : Lieu de travail des habitants de Grésy-sur-Aix, Source : Insee 2018.	26

Annexe 41 : Statut et condition d'emploi des 15 ans et + en 2018 à Grésy-sur-Aix, Source : réalisé à partir des données Insee 2018.....	26
Annexe 42. : Part des Salariés de 15 ans ou plus ayant un emploi, ou un temps partiel de Grésy-sur-Aix, en 2018, réalisé à partir des données Source Insee 2021.	26
Annexe 43 : Les types de moyens de transports utilisés par les Grésyliens pour se rendre au travail, en 2018, Source : Insee 2021.	27
Annexe 44 : Actions des partenaires interrogés : Pôle Emploi, la Mission Locale Jeune, le Cortie, l'Arqa. .	27
Annexe 45 : Comparaison de la population par âge de Grésy-sur-Aix, Grand Lac et la France, Source : réalisé à partir des données Insee 2018.	29
Annexe 46 : La population de Grésy-sur-Aix par tranche d'âge, en %, Source : réalisé à partir des données Insee 2021.	29
Annexe 47 : Type d'établissements pour personnes âgées et nombreux de places en Savoie, en 2016. Source : Schémas des solidarités de la Savoie, 2019.	29
Annexe 48 : Zonage conventionnel des médecins généralistes en Savoie en 2020, Mise à jour du Schémas des solidarités de la Savoie 2020.	30
Annexe 49 : Comparaison entre Grand Lac et Grésy-sur-Aix sur le nombre de personnes de plus de 15 ans vivant en couple, selon l'Age, en % en 2018. Source : Insee 2021.	30
Annexe 50 : Actions des partenaires du champs des politiques à destination des personnes âgées et des Personnes en situation de Handicap.....	31
Annexe 51 : Etablissement et structures pour personnes en situation de handicap sur le Bassin Aixois. Source : Schémas départemental des solidarité 2019, Etude du département et de l'IGN Geofla 2018. ...	34
Annexe 52 : Répartition de la population par âge de Grand Lac et Grésy-sur-Aix en 2018 Source : Réalisé selon les données Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.	34
Annexe 53 : Nombre d'enfants de Grésy-sur-Aix inscrits à l'ACEJ au fils des années, source ACEJ.	34
Annexe 54, Tableau du nombre d'enfants adhérents inscrits à l'ACEJ par année et par commune, Source : ACEJ 2022	35
Annexe 55 : Composition des ménages de Grésy-sur-Aix en 2018, Source INSEE	36
Annexe 56 : Répartition des enfants dans les familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans sur Grésy-sur-Aix en 2018, Source : Insee 2021.	37
Annexe 57 : Répartition du nombre d'enfants des familles avec enfants couvertes par la CAF en 2018, Source : Réalisé à partir des données CAF 2021.	37
Annexe 58 : Offre de services de la commune en 2018, Sources : demande d'agrément d'Espace de vie Sociale ACEJ, 2019.....	38
Annexe 59 : Actions des acteurs de la Petite Enfance/Enfance/Jeunesse.....	39
Annexe 60 : Evolution du nombre d'élèves au sein de l'écoles élémentaires, Source : données interne de la Scolarité.	45
Annexe 61 : Evolution du nombre d'élèves au sein de l'écoles élémentaires, Source : données interne de la Scolarité.....	45
Annexe 62 : Evolution du nombre de repas distribués par les cantines de Grésy-sur-Aix par année, Source : Données internes de la Scolarité. Attention : Année 2019/2020 : Arrêt de la cantine scolaire en mars 2020 à la suite du confinement et à la crise sanitaire. Année 2020/2021 : Les services de la cantine étaient encore impactés par les confinements.	45

Annexe 63 : Cause de la prise de contact des usagers avec la Police municipal du 01/2022 au 03/2022, Source : données de la Police Municipale	46
Annexe 64 : Types de mains courantes déposées et registre d'appels au Policier Municipale de 2018 à septembre 2021 en %, Source : Données de la Police Municipale	46
Annexe 65 : Evolution de la délinquance sur Grésy-sur-Aix, Source : Donnée Diagnostic de sureté Gendarmerie 2021	47

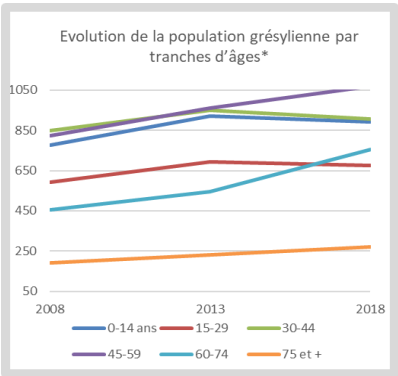
Annexe 1. Variation Annuelle moyenne de la population de 1975 à 2018, source : réalisé à partir des données Insee 2018.

	1975 à 1982	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2018
Variation annuelle moyenne de la population en %	3.5	2.0	3.0	3.1	1.2
due au solde naturel en %	0.1	0.5	0.5	0.8	0.7
due au solde apparent des entrées/sorties	3.5	1.4	2.5	2.3	0.6

Annexe 2. Variation de la population de deux périodes, source : réalisé à partir des données Insee 2019.

Variation de la population	2011/2016	2013/2019
Taux de variation annuelle moyen de la population %	2,10%	1,5%
Taux de variation de la population sur la période %	11%	9,20%

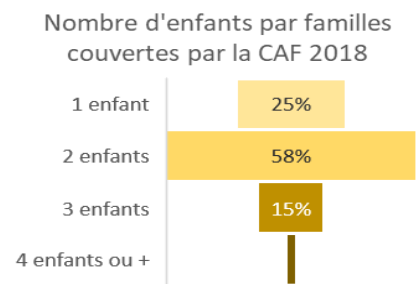
Annexe 3 : Evolution de la population par tranches d’âges, source : réalisé à partir des données Insee 2018.



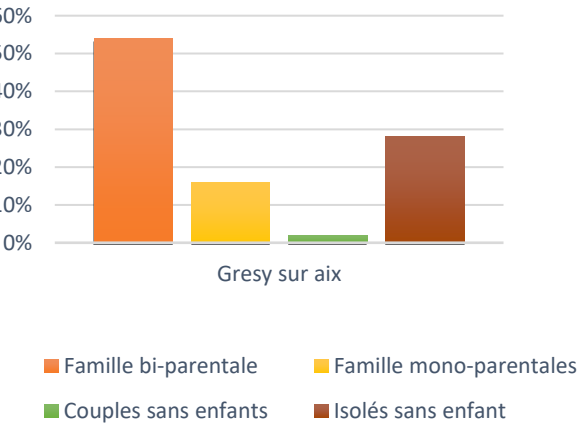
Annexe 4 : Catégorie socio-professionnelles des plus de 15 ans, source : réalisé à partir des données Insee 2018

Catégories socio-professionnelles des plus de 15 ans, 2018	Grésy-sur-Aix	Grand-Lac
Agriculteurs, exploitants	0,1	0,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,6	4,5
Cadres et professions intellectuelle supérieures	12,4	10,5
Professions intermédiaires	18,7	16,5
Employés	15,3	14,5
Ouvriers	12,5	10,5
Retraités	24,4	29,6
Autre personne sans activités professionnelles	11,5	13,3

Annexe 5 : Nombre d’enfants par familles couvertes par une prestation de la CAF, source : réalisé à partir des données CAF 2018



Annexe 6 : Composition des familles couvertes par la CAF par type de ménage, source : réalisé à partir des données CAF 2018



Typologie des familles couvertes par la CAF	Grésy sur aix	Grand lac	Savoie
Population couverte par la Caf au 31/12/2018	2092 (47%)	33 247 (45%)	193 753 (45%)
Famille biparentale	54%	43%	44%
Famille monoparentale	16%	14%	15%
Couple sans enfant	2%	4%	4%
Isolés sans enfant	28%	40%	38%

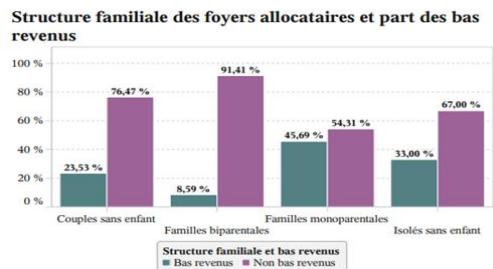
Annexe 7 : Emploi et taux d’activité de la population de 15 à 64 ans, source : réalisé à partir des données Insee Exploitation 2021.

Taux de Population de 15 à 64 ans par type d’activité.	Grésy-sur-Aix	CA Grand lac
Variation de l'emploi total au lieu de travail, taux annuel moyen entre 2013 et 2018 en %	1,9	0,6
Taux de chômage des 15-64 ans en 2018 en %	7	9,4
Taux d'activité des 15-64 ans en 2018 (Part des actifs) en %	79,1	76,7

Annexe 8 : Taux d’activités des allocataires CAF 2016, source : Demande d’agrément Espace de Vie Social, ACEJ 2019.

Source CAF Savoie au 31/12/16	Taux d'activité des allocataires (femmes)	Taux d'activité des allocataires (hommes)	% d'actifs Source INSEE RP 2015
Brison-Saint-Innocent	82%	90%	71%
Grésy-sur-Aix	85%	91%	79%
Le Montcel	82%	99%	81%
Moux	87%	98%	75%
Pugny-Chatenod	92%	95%	74%
Saint Offenge	88%	100%	82%
Trévignin	94%	94%	78%
TOTAL TERRITOIRE	87%	95%	77%
Territoire Grand Lac	82%	91%	Non renseigné
Département de la Savoie	80%	90%	76%

Annexe 9 : structure familiale des foyers allocataire et bas revenus, source : Démographie population et prestations allocataires CAF, 2019.



Annexe 10 : Types de familles allocataires, source : CAF Savoie 2018.

Source CAF Savoie au 31/12/18	Dont bas revenus familles biparentales (en %)	Dont bas revenus familles monoparentales (en %)	Dont bas revenus couples sans enfant (en %)	Dont bas revenus isolés sans enfant (en %)
Brisson-Saint-Innocent	7%	40%	0%	37%
Grésy-sur-Aix	9%	46%	24%	33%
Le Montcel	5%	33%	0%	47%
Mouxy	3%	34%	33%	35%
Pugny-Chatenod	3%	33%	0%	50%
Saint Offenge	3%	42%	0%	38%
Trévignin	7%	18%	50%	40%
TOTAL TERRITOIRE	5%	35%	15%	40%
<i>Territoire Grand Lac</i>	<i>11%</i>	<i>50%</i>	<i>27%</i>	<i>30%</i>
<i>Département de la Savoie</i>	<i>13%</i>	<i>50%</i>	<i>26%</i>	<i>32%</i>

Annexe 11 : Revenu des ménages en 2018, source : réalisé à partir des données Insee 2021.

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2021	Grésy-sur-Aix	CA Grand lac	Savoie
Nombre de ménages fiscaux 2018 en %	1855	X	X
Part des ménages fiscaux imposés 2018 en %	62	59,5	56,9
Médiane du niv de vie en 2018	24 880	24 390	23 160
Taux de pauvreté en 2018 en %	7	8,7	10

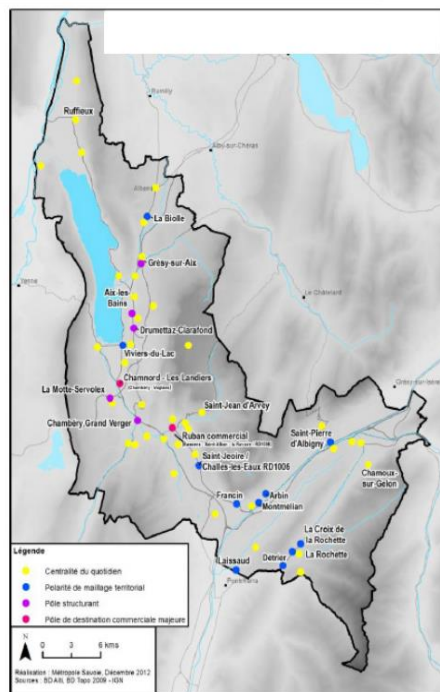
Annexe 12 : Dossier complet Comparateur de territoire, Source : réalisé à partir des données Insee 2018.

INSEE	Grésy sur aix	CA Grand lac	Savoie
Superficie Km2	13		
Population :			
Population 2018	4570	75 876	
Naissance entre 2013 et 2018	262		
Décès entre 2013 et 2018	112		
Ménage en 2018 : 1906	1906	35368	198138
Nombre de naissance domiciliée en 2019	38	35368	
Nombre de décès domiciliés en 2019	29		
Variation annuelle moyenne de la pop 2013/2018	1,2	0,9	0,5
variation annuelle dû au solde naturel 2013/2018 %	0,7	0,2	0,2
Variation annuelle due aux solde entrée/sortie 2013/2018	0,6	0,7	0,2
Logement :			
Logement en 2018	2061		
Résidence principales	1906		
Part des résidences principales 2018 %	92,5	80,6	56,7
Résidence secondaire + logement occasionnel en 2018	47		
Part de résidence secondaire + logement occasionnel en 2018 %	2,3	11,6	37,2

Logements vacants en 2018	108		
Part des logements vacants en 2018 %	5,3	7,8	6
Résidence principale occupée par propriétaire	1301		
Part des ménages propriétaire de leur résidence principale.	68,3	62,5	60,2
Revenus :			
Nombre de ménages fiscaux 2018 en %	1855		
Part des ménages fiscaux imposés 2018 en %	62	59,5	56,9
Médiane du niv de vie en 2018	24 880	24 390	23 160
Taux de pauvreté en 2018 en %	7	8,7	10
Emploi :			
Emploi au lieu de travail (salarié + non salarié) en 2018	1659		
Variation de l'emploi total au lieu de travail, taux annuel moyen entre 2013 et 2018 en %	1,9	0,6	0,2
Emploi salarié au lieu de travail 2018	1384		
Emploi au lieu de travail en 2013	1512		
Population 15-65 ans en 2018	2936		
Chômeurs 15-64 ans en 2018	164		
Taux de chômage des 15-64 ans en 2018	7	9,4	9
Actifs 15-64 ans en 2018	2323		
Taux d'activité des 15-64 ans en 2018	79,1	76,7	77
Entreprises et activités :			
Total des établissement actifs fin 2018	188		
Etablissement actifs agriculture fin 2018	2		
Part de l'agriculture 2018 %	1,1	1,5	2,5
Etablissement actifs industrie fin 2018	24		
Part de l'industrie 2018 %	12,8	8,1	6,7
Etablissement actifs construction 2018	28		
Part de la construction 2018 %	14,9	11,6	10,9
Etablissements actifs commerce/service fin 2018	118		
dont Etablissement commerce et réparation automobile fin 2018	47		
Part du commerce, transport, service % 2018	62,8	67,7	68,7
Part des commerce et réparation automobile 2018 %	25	19,8	19,6
Etablissement actif administration publique fin 2018	16		
Part de l'administration publique, enseignement, santé, action sociale 2018 %	8,5	11	11,2
Etablissement actif de 1 à 9 Salarié en 2018	134		
Part des établissements actifs de 1 à 9 salariés	71,3	72,5	70,6
Etablissement actif de 10 ou + salarié	40		
Part des établissements actifs de 10 à +	21,3	17,8	18,8

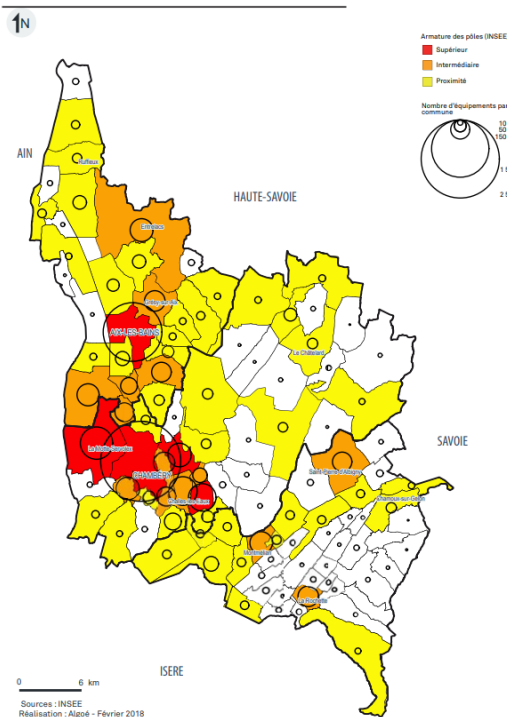
Annexe 13 : Pôles économiques et commerciaux de la Métropole Savoie, source : Métropole Savoie 2012.

Pôles commerciaux existants



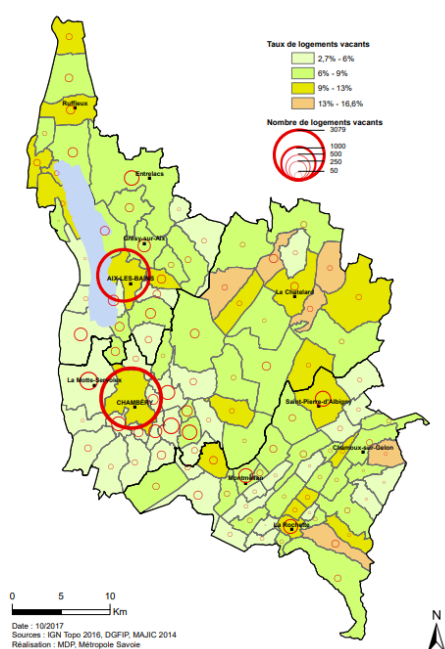
Annexe 14 : Mesure des équipements des différentes communes en Savoie, source Insee 2018 produit par Grand Lac, Document cadre et Convention intercommunale d'attributions des logements sociaux 2017- 2023

Pôles d'équipements en 2016

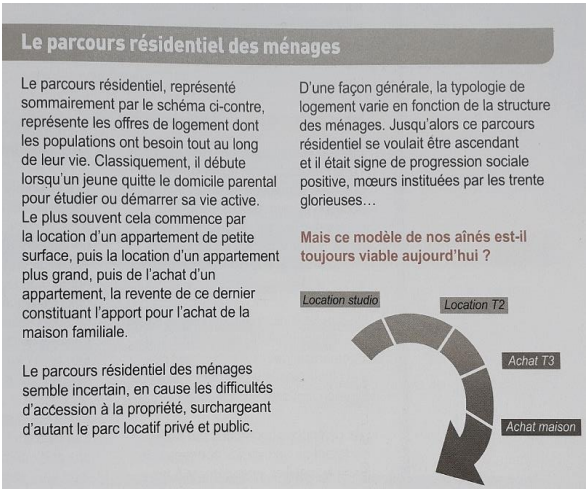


Annexe 15, Nombre et taux de logements vacants en 2016, source : Insee 2018 réalisé par la Métropole Savoie.

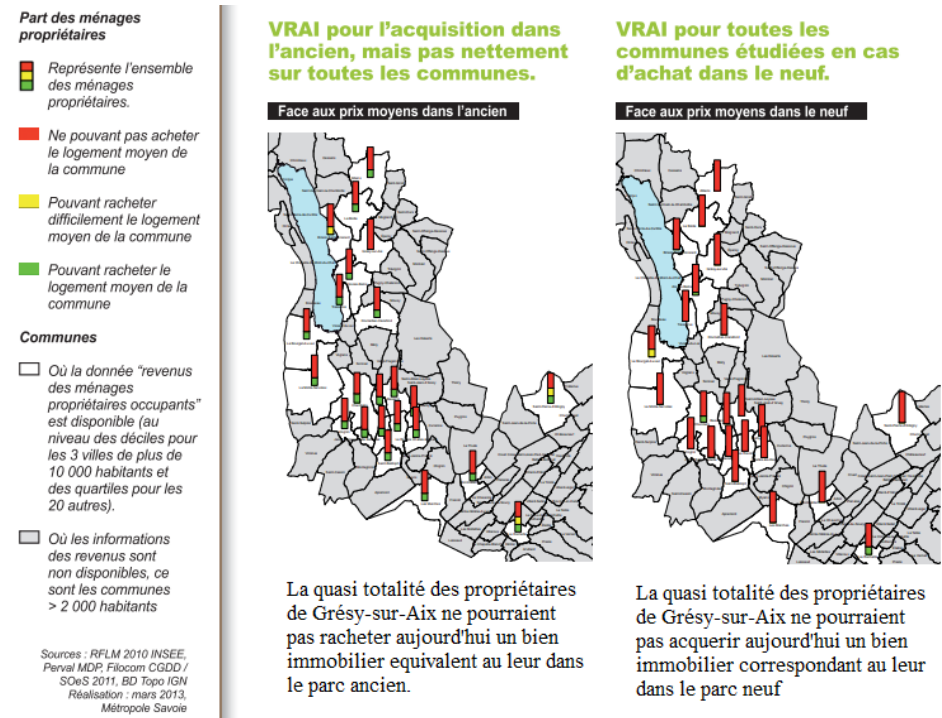
Les logements vacants 2016



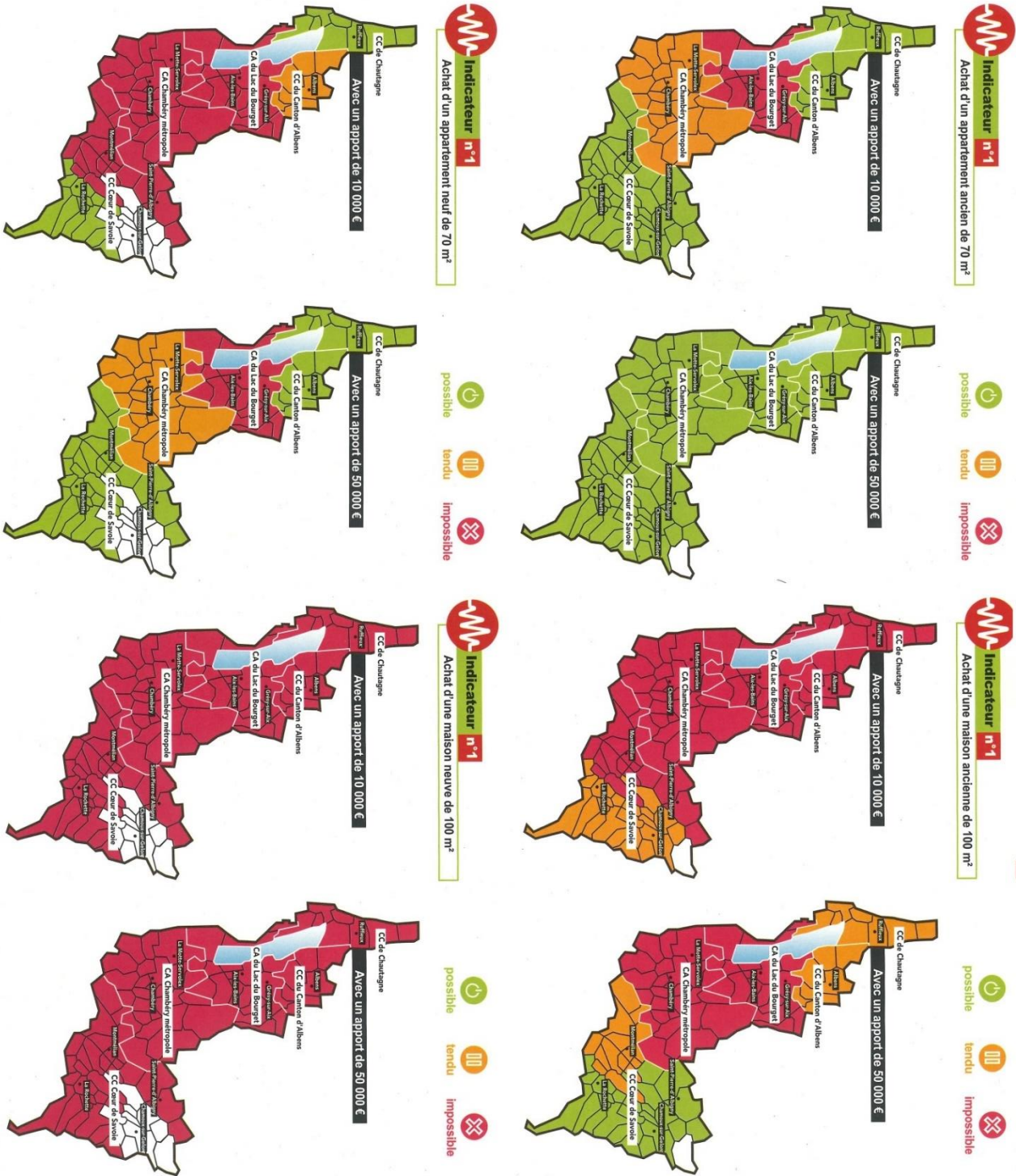
Annexe 16 : Présentation du parcours résidentiel des ménages, source : Métropole Savoie, Ressources de la population logement, Evaluation du SCOT 2014.



Annexe 17 : Part des ménages propriétaires pouvant racheter un bien sur leurs communes, Source : basé sur les tableaux Métropole Savoie, Evaluation SCOT 2014



Annexe 18 : Capacité d'un ménage type à acheter/louer un logement sur la Métropole Savoie, Source : Métropole Savoie, Evaluation Scot, rapport Ressources et logements de la métropole de Savoie, Livret 2, 2014. Un ménage type étant 2 adultes, et un enfant, avec un revenu de 2962 euros/mois, un emprunt sur 20 ans avec 987 euros remboursé par mois avec un apport de 10 000 ou de 50 000 euros.



Annexe 19 : Mesure du taux d’effort locatif immobilier par commune, Source Métropole Savoie, Evaluation Scot 2014



Annexe 20 : Evolution du foncier sur Grésy-sur-Aix, Source : réalisé à partir des données internes, de la délégation logement de la commune.

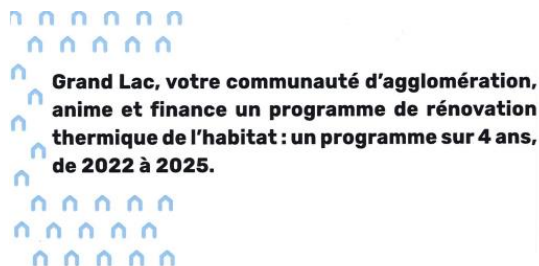
Evolution du foncier pour une maison de 100m² à construire à Grésy-sur-Aix sur 700m2	Prix du bâti	Prix du terrain	Prix m² terrain
2008 - 2017	250 000	195 000	Soit 280 euros le m2 du terrain
2018-2021	250 000	250 000	Soit 350 euros le m2 du terrain

Annexe 21 : Logement potentiellement insalubre et indigne, Source : Etude Pré-opérationnelle à la mise en place d'un dispositif Anah et d'une PTRE, mai 2021

adresse de la parcelle	Nombre de locaux d'habitation de confort médiocres	Année de construction du local d'habitation le plus ancien	Nom Compte Propriété	Nombre de propriétaires	Copropriété	Nb Compte Propriétés	Nb_de_logements	Nb_de_logements d'habitation occupés par le propriétaire	Nb_de_logements_habitation	Nb de logements vacants
5237 CHE DU FOUR	1	1850	ROUPIOZ/NOEL JEAN MARIE	1	Non	1	2	0	2	2
5254 IMP DU ROUZET	1	1850	JEANTOUX/JOSEPH FRANCOIS	1	Non	1	1	1	1	0
5244 RLE DU PENNET	1	1888	ERIC 1 SC	1	Non	1	1	1	1	1
5270 RTE D'E-PERSY	1	1869	MASSONNAT/CHRISTELLE JEANNE BERNADETTE	2	Non	1	1	1	1	0
0585 CHE DU CRET	1	1890	GUICHET/JEAN-MARC	1	Non	1	1	1	1	1
5436 IMP DES AMIS	1	1860	EXERTIER/ANDRE JOSEPH	2	Non	1	1	0	1	1
5435 IMP DES AMIS	1	1870	EXERTIER/PHILIPPE ALPHONSE GUY	1	Non	1	1	0	1	0
1209 RTE DU REVARDE	1	1904	ROSSILLON/DENISE CHARLOTTE MARIE	1	Non	1	1	0	1	0
5442 CHE DE MENTAZ	1	1865	COMBEPINE/HENRI	2	Non	1	1	1	1	1
6122 F CHE DES BOGEYS	1	1920	BOGEY/LUC ANDRE MARCEL	1	Non	1	1	0	1	0
5438 CHE DU CHAMP DE LA PIERRE	1	1820	COUTAZ/JEAN LOUIS	2	Non	1	1	1	1	0
5452 CHE DU VILLAGE	1	1857	GALLET/SUZANNE MARIE	1	Non	1	1	0	1	0
5455 CHE DU VILLAGE	1	1850	REY/MARC EUGENE	1	Non	1	1	1	1	0
5454 CHE DU VILLAGE	1	1850	REY/MARC EUGENE	1	Non	1	1	1	1	0
5483 MTE DES RUBENS	1	1910	COLOMBATTO/ANNE MARIE	1	Non	1	1	0	1	0
5402 PL DE LA MAIRIE	2	1895	COMMUNE DE GRESY SUR AIX	1	Non	1	5	0	5	4
0018 CHE DES COMBES	1	1900	JACQUIER/CHRISTINE CHANTAL DENISE	1	Non	1	1	1	1	1

0385 RTE DE LA FOUGERE	1	1838	FAVEY/LYDIE YVELINE JOSIANE	2 Non	1	1	0	1	1
0114 CHE DES CHATAIGNIERS	1	1907	COUTAZ/JOCELYNE LUCIENNE	1 Non	1	1	1	1	1
0080 CHE DES CHATAIGNIERS	1	1908	COUTAZ/GISELE HUGUETTE	1 Non	1	1	1	1	1
1080 MTE DES RUBENS	2	2016	LES COPROPRIETAIRES	3 Oui	3	3	1	3	2
5037 RTE NA- POLEON	1	1964	ETS CLERC RENAUD SARL	1 Non	1	1	0	1	1
5257 RUE DU PONT NEUF	1	1880	SNCF MOBILITES	1 Non	1	1	0	1	1
1655 RTE DE L ALBANAIS	2	1925	SCI KOCA IMMOBILIER SCI	1 Non	1	13	1	13	4
1769 RTE DE L ALBANAIS	1	1700	SULPICE/PAUL JOSEPH	1 Non	1	1	1	1	1
0029 RLE DE LA CHEVRET	1	1900	COPROPRIETAIRES DE L IMM A 552	2 Oui	2	3	2	3	0
0173 CHE DE LA CASCADE	4	1850	COPROPRIETAIRES DE L IMM A 997	1 Oui	1	4	2	4	4
5147 RUE DE LA GARE	1	1880	SNCF MOBILITES	1 Non	1	1	0	1	1
0035 RUE DE SARRAZ	2	1903	COPROPRIETAIRES DE L IMM B 103	2 Oui	2	2	1	2	2
5175 IMP DE BOVARDON	1	1899	BOCQUIN/LOUISETTE MARIE JEANNE	1 Non	1	1	1	1	1
0017 IMP DES AULNES	1	1850	ALBERTO/ROBERT JACQUES MARIUS	1 Non	1	1	0	1	1
0184 RTE D ANTOGER	1	1870	PADEY/ALAIN JEAN PIERRE	1 Non	1	1	1	1	1
0566 CHE DES MELLETS	1	1900	ASSIER/MARCEL JOSEPH	2 Non	1	2	2	2	1
0208 CHE DES MELLETS	1	1850	ASSIER/JOELLE	1 Non	1	1	1	1	0
5278 CHE DES CHAMPS	1	1833	BAFFERT/HELENE JEANNE CHARLOTTE	1 Non	1	1	1	1	0
1071 RTE DES AILLOUDS	1	1830	DENARIE/MONIQUE LUCILE RENEE	1 Non	1	1	1	1	0
0301 CHE DU CRET	1	1890	SCHAR/MARIE MADELEINE THERESE MARGUERITE	2 Non	1	1	0	1	1
0204 CHE DE FONTANY	1	1870	POLLINGUE/RENE JULIEN	3 Non	1	1	0	1	1

Annexe 22 : Action Grand Lac pour la lutte contre la précarité énergétique, pour la rénovation du parc, et le conventionnement de logements sociaux, Source : prospectus Grand Lac mai 2022.



LES AVANTAGES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Vous améliorez le confort thermique de votre logement, été comme hiver.

Vous diminuez vos charges de chauffage ou d'énergie, avec un objectif de baisse d'au moins 35 % de vos consommations.

Vous valorisez votre patrimoine immobilier.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La toiture, à elle seule, peut-être à l'origine de 30 % des déperditions de chaleur, les murs 25 % et les fenêtres 10 % à 15 %.

Les ponts thermiques peuvent coûter jusqu'à 10 % du chauffage.

Faites-vous accompagner pour une rénovation performante

Vous avez un projet de rénovation thermique ?

PROFITEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Si vous habitez sur le territoire de Grand Lac, en maison individuelle ou en copropriété, vous pouvez être accompagné par un conseiller pour :

Un conseil neutre et gratuit à chaque étape de votre projet.

Un rendez-vous personnalisé près de chez vous.

Un suivi complet de votre dossier :

- visite sur place ;
- évaluation énergétique de votre logement ;
- consultation des entreprises ;
- aide au montage du dossier de subventions.



Grand Lac anime et finance un programme de rénovation du parc de logements privés afin de lutter contre les passoires énergétiques et les logements vides. Un programme sur 4 ans, de 2022 à 2025.



Vous êtes propriétaire de logements vides, ou dégradés et dans lesquels vos locataires se plaignent du froid ? Grand Lac vous accompagne gratuitement pour déployer un programme personnalisé de travaux de mise aux normes, réaliser les démarches de recherche de subventions et remettre votre bien en location.

OPTEZ POUR LE CONVENTIONNEMENT, AVEC OU SANS TRAVAUX

En tant que propriétaire, en conventionnant votre bien à louer, vous vous engagez à :

Louer le bien non meublé pour une durée minimale de 6 ans.

Ne pas dépasser un montant maximal de loyer.

Louer, en tant que résidence principale, à un locataire ayant des revenus inférieurs à des plafonds de ressources fixés par l'État.

Votre locataire ne doit pas être un membre direct de votre famille.

Ne pas louer un logement classé en étiquette F et G.

VOS AVANTAGES : SUBVENTIONS ET DÉFISCALISATION

En réalisant un conventionnement à loyer maîtrisé, après une étude de faisabilité complète :

Bénéficiez de subventions.

Obtenez un avantage fiscal sur vos revenus locatifs.

Profitez de garanties sur les loyers impayés et les éventuelles dégradations.

Contactez un conseiller :

☎ 04 79 33 2126

✉ grandlac@urbanis.fr



Grand Lac accompagne l'évolution du parc de logements privés. Une opération spécifique, dédiée aux seniors, est mise en oeuvre afin de favoriser le maintien à domicile. Un programme sur 4 ans, de 2022 à 2025.



Sur le territoire de Grand Lac, plus de 10 % de la population a plus de 75 ans. Une tranche d'âge pour laquelle, inévitablement, il arrive un moment où des adaptations du logement au vieillissement s'avèrent nécessaires.

Objectif : pouvoir rester chez soi confortablement et surtout en toute sécurité.

UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT CONCRET

Grand Lac soutient la réalisation de travaux qui facilitent la vie au quotidien et rendent le logement plus fonctionnel :

le remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne de plain-pied, la mise en place d'un siège de douche ;

l'installation d'un monte-escalier ;

et tous les autres travaux permettant le maintien à domicile.

DES AIDES POUR LES TRAVAUX

Vous êtes propriétaire ou locataire ? Vous êtes intéressé par certains aménagements de ce type ? Vous souhaitez bénéficier de conseils, d'une étude de faisabilité, d'aides financières ?

Contactez un conseiller :

☎ 04 79 33 2126

✉ grandlac@urbanis.fr



REVENU FISCAL MÉDIAN EN SAVOIE EN 2015

DT AIX-LES-BAINS
AIN
CC de Annecy
CC du Chablais
CC d'Albens
DT BASSIN CHAMBERÉEN
CC de Yvernois
CC du Lac du Bourget
CC du Cœur des Bauges
CC du Lac d'Audoubert
CC du Lac de Ballorette (CCLA)
CA Chambéry Métropole
CC du Cœur de Savoie
DT AVANT-PAYS SAVOYARD
CC du Cœur de Charvonnais
ISÈRE
DT COMBE DE SAVOIE

Legend: Délegation territoriale de Savoie

Revenu fiscal disponible médian

- 20500 - 20800 €
- 20800 - 21000 €
- 21000 - 21500 €
- 21500 - 22550 €
- 22550 - 24000 €

Sources : IGN GeoFla 2015, Insee Filosofi 2015

Part de logements locatifs sociaux

MSD BASSIN AIXOIS
AIN
MSD BASSIN CHAMBERÉEN
CC de Yvernois
CC du Grand Lac
CC du Cœur des Bauges
CC du Lac d'Audoubert
CC du Lac de Ballorette (CCLA)
CC du Cœur de Savoie
CC du Cœur de Charvonnais
MSD AVANT-PAYS SAVOYARD
ISÈRE
MSD COMBE DE SAVOIE

Legend: Maison Sociale du Département

Part de logements locatifs sociaux en %

- < 4
- 4 - 8
- 8 - 12
- 12 - 15
- 15 - 20

Sources : IGN GeoFla 2019, RPLS 2019.

Demande et attribution des logements de l'OPAC en % en 2019.

Territoire	ration d'attribution/demandes du territoire ciblé (%)	% attributions de logement par rapport à l'ensemble du territoire (%)	% des demandes par rapport à l'ensemble des territoires (%)
Autre	38	22	18
Cœur de Maurienne	65	3	2
Grand chambéry	28	42	48
Arlyserre	40	15	12
Grand Lac	15	12	22
Cœur de Savoie	52	8	5

Taux de mobilité dans les logements publics sociaux en 2016

Limites EPCI 2017
Limites EPCI 2016

Taux de mobilité (en pourcentage)

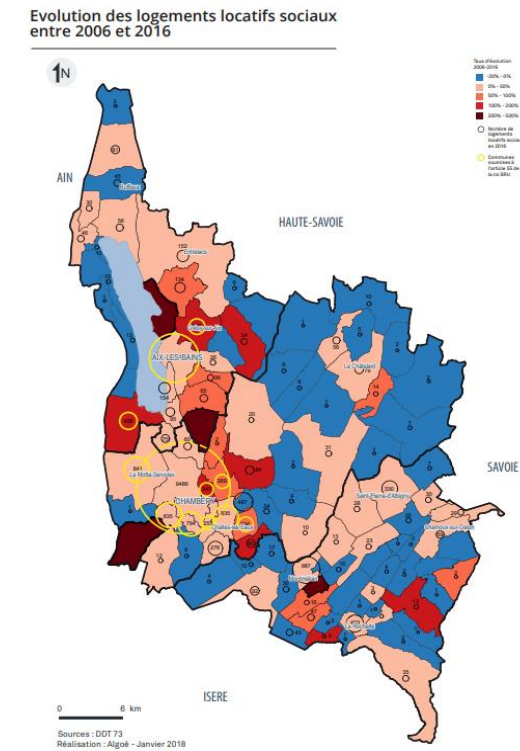
- 0 à 2
- 2 à 12
- 12 à 18
- 18 à 23
- 25 à 44
- Aucun logement

0 5 10 km

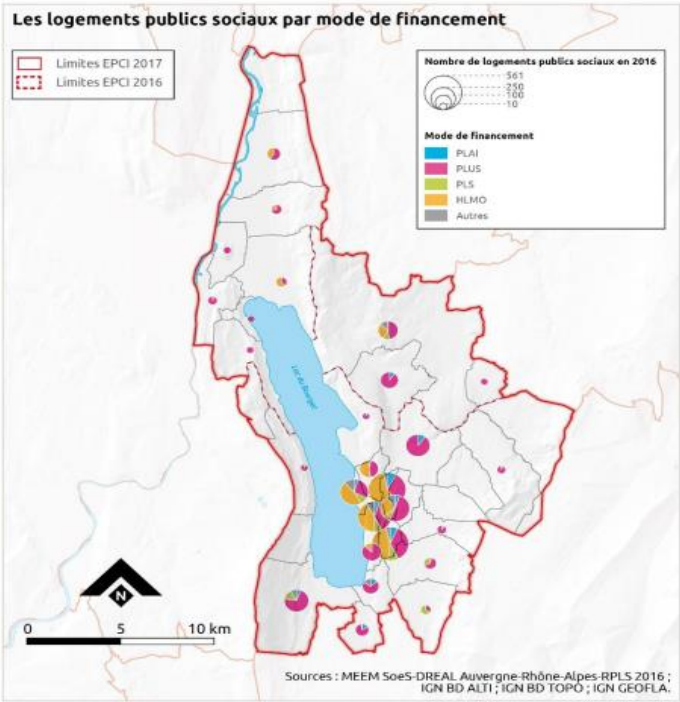
Annexe 26 : Evolution du taux de logements sociaux sur la commune. Source : Document de la Préfecture 2021.

Source : fiche de calcul prélèvement préfecture 2021.	2014	2019	2020
Taux de logements sociaux.	14,10%	18,6%	18,4%

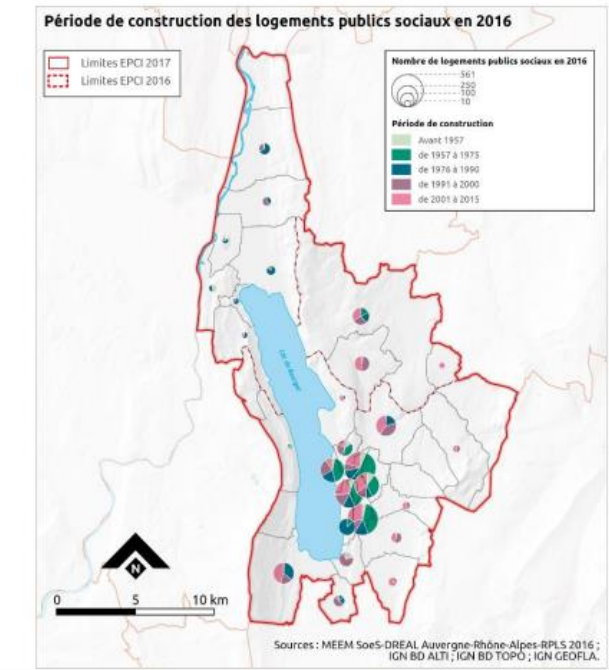
Annexe 27 : Evolution des logements sociaux locatif entre 2006 et 2016, Source : Métropole Savoie 2019.



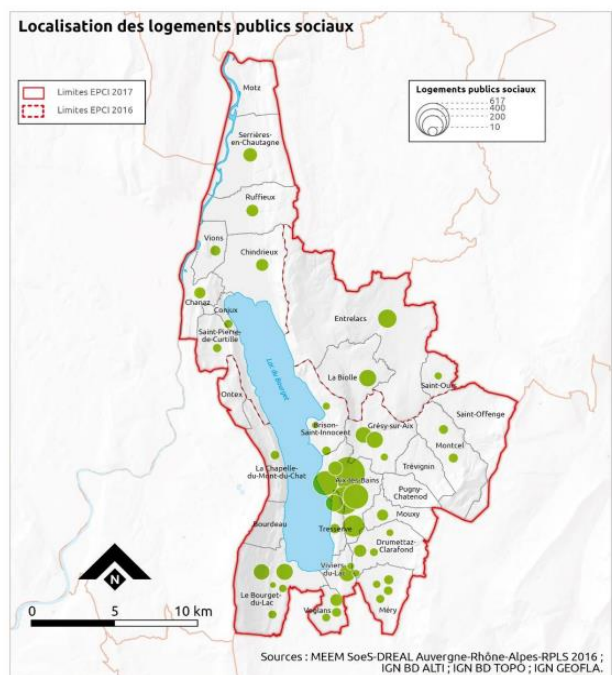
Annexe 28 : Le type de logement publics sur Grand Lac, source : Grand Lac, document Cadre et Convention intercommunale d’attributions des logements sociaux 2017-2023.



Annexe 29 : Période de construction des logements publics sociaux sur Grand Lac, en 2016, Source : Grand Lac, document Cadre et Convention intercommunale d’attributions des logements sociaux 2017-2023.



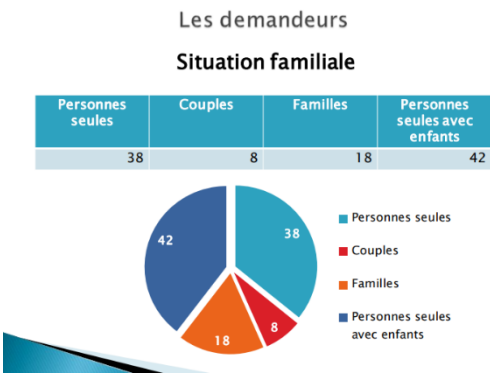
Annexe 30 : Localisation des logements sociaux de Grand Lac, Source : Grand Lac, document Cadre et Convention intercommunale d’attributions des logements sociaux 2017-2023.



Annexe 32 : Bailleurs de logements sociaux sur Grésy-sur-Aix Sources : données internes, Le logement social : Bilan et état des lieux année 2021, réalisé par Patrice Bonnefoy.

Opac	246 logements
Cristal Habitat	36 logements
Halpades	4 logements
Savoisienne Habitat	4 logements
Les grands Champs	18 logements
Papillons Blancs	44 logements
Autres (privés)	6 logements
Total	358 logements

Annexe 31 : Type de ménages demandeurs de logements sociaux aux permanences de la Mairie. Sources : données internes, Le logement social : Bilan et état des lieux année 2021, réalisé par Patrice Bonnefoy.



Annexe 33 Nombre de Logements par Bailleurs sociaux, selon le type de logement social bilan, Source : Donnée interne, état des lieux année 2021, réalisé par Patrice Bonnefoy

	PLAI	PLUS	PLS
OPAC	25	221	
Cristal habitat			36
Grand Champ			18
Halpades			4
Savoisienne Habitat			4
Papillons Blancs		44	
Total	25 (soit 7 %)	265 (soit 75 %)	62 (soit 18 %)

Annexe 34 : Les Types de logements sociaux sur Grésy-sur-Aix comparés aux demandes, Source : données internes, Le logement social bilan et état des lieux année 2021, réalisé par Patrice Bonnefoy.

Type de logements sociaux 2020	Nombre de logement sociaux	% de logements sociaux hors chambres	Nombre et % de logements demandés en 2020 (hors chambres)
Chambres	44	X	Non renseigné
T1	4	1%	5 (7,5%)
T2	74	24%	21 (31%)
T3	137	44%	22 (33%)
T4	85	28%	16 (24%)
T5 ET +	8	3%	3 (4,5%)
TOTAL	352 (6 logements privés non renseignés)	100%	67 (100%)

Annexe 35 : Projections de constructions de logements sociaux, Sources : données internes, Le logement social : Bilan et état des lieux année 2021, réalisé par Patrice Bonnefoy

Logements sociaux : perspectives

► Projets engagés :

OPAC

- Pont-Pierre : 16 lgts (6 T2, 5 T3, 5 T4)
- Chez Rolland : 43 lgts (20 T2, 20 T3, 3 T4)
- Route de Pont-Pierre : 3 lgts (3 T2)
- Quartier de la Gare : 16 lgts

Sur un total de **197 nouveaux logements :**
78 lgts sociaux,
soit 39 %



Projets à l'étude :

- Près du Chêne : 16 lgts sociaux sur 36 lgts
- Cavoret : 14 lgts sociaux sur 47 lgts

Annexe 36 : Age des demandeurs de logements sociaux Source : données internes, Logement social Bilan et état des lieux année 2021, par Patrice Bonnefoy.

Tranches d'âges	18/25 ans	26/35	36/45	46/55	56/65	66/75
%	9 %	25 %	25 %	17 %	10 %	14 %

Annexe 37 : Revenu et précarité de la population à Grésy-sur-Aix, Source : réalisé à partir des données Grésy-sur-Aix, Insee-DGFIP-CNAF-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiloSofi)

	2014	2016	2018	2019
Médiane du niveau de vie disponible	22 959	23 684	24 880	25 380
1^{er} décile (en euros)	13 762	13 583	14 410	14 550
9^{ème} décile (en euros)	38 860	38 401	41 310	43 350
Part des ménages fiscaux imposés (%)	67%	60%	62%	67%

Annexe 38 : Bénéficiaires de minima sociaux et population couverte, Source : réalisé à partir des données Insee 2018.

	Aix les bains	Bourget-du-lac	Grésy-sur-Aix
Bénéficiaire RSA	648	33	40
Population couverte par le RSA	1238	75	83
Bénéficiaires A.A.H.	685	25	33
Population couverte A.A.H	916	33	49
Nombre de bénéficiaires des minima sociaux (RSA/AAH)	1 333	58	73

Annexe 39 : Actions détaillées des partenaires de la précarité : Secours catholique, secours populaire, Entraide aixoise, Sasson

Secours Catholique ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	COMMENTAIRE DU PARTENAIRE
L'aide alimentaire	Premier espace de rencontre avec les familles/personne pour GSA : le lundi après-midi. 16 à 20 personnes accompagnées par l'aide alimentaire sur GSA. L'accompagnement véhiculé à l'aide alimentaire est possible pour des personnes dépendantes	L'aide alimentaire (avec un atelier de cuisine en projet) (en lien avec l'entraide aixoise) permet de créer un espace d'échange et de soutien moral. Pour obtenir l'aide alimentaire, cela passe par les assistantes sociales. L'assistante sociale dirige les personnes vers le secours catholique et le secours catholique peut aussi diriger des personnes vers l'assistante sociale.
« Trouve ta place »	Une équipe qui est en partenariat avec Pole emploi et qui a pour but d'aider les personnes à faire des démarches, où à continuer une démarche (demandes d'aides, recherche d'emplois, de formations etc.).	Permet aussi un soutien moral. Trouve ta place, permet aussi aux personnes de réfléchir sur ce qu'ils veulent faire, pour trouver un emploi qui leur permet de redevenir/devenir indépendant.
Service accès aux droits	Une ligne téléphonique qui a pour but de compléter France service. Permet de soutenir les personnes pour qu'ils puissent faire des démarches et les pousser à oser entrer dans la démarche (par exemple prendre rdv avec une assistante sociale).	Permet aussi de soutenir les maman/parents à aller aux réunions d'école (souvent sentiment de honte, de gêne, de se sentir fautif face au milieu scolaire/enseignants. -> peur qu'une parole mal comprise, que l'enfant soit montré du doigt (rapport difficile avec l'école). Inciter les personnes à faire les démarches, même s'ils ne se sentent pas à la hauteur.
Accompagnement scolaire	Visite à domicile, pour voir comment l'enfant peut travailler à la maison, s'il a un espace dédié, conseiller les parents, et les aider dans l'accompagnement scolaire de leur enfant.	
Aide matérielle	A partir d'un dossier d'aide financière fait par l'assistante sociale. Ensuite une rencontre est faite avec la famille pour humaniser la démarche. C'est une aide qui peut aller jusqu'à 150 euros après pour des montants plus importants (en attente du RSA, de la retraite etc.) possibilité de faire un don remboursable (jusqu'à 300 euros), ce qui permet d'aider des ménages	Possibilité d'aides matérielles en cas d'urgence

	avant qu'ils ne tombent dans la précarité. Aussi une possibilité de faire micro-crédit pour des personnes qui n'aurait pas accès à un prêt bancaire (réparation voiture etc.).	
--	--	--

Secours Populaire	DESCRIPTION DE L'ACTION	COMMENTAIRE DU PARTENAIRE
INTITULE DE L'ACTION		
La boutique solidaire	Elle est gratuite pour les personnes sans-abris ou sans domicile fixe (personnes repérées par l'Assistante sociale) pour les autres personnes la boutique est payante (de 20 centimes à 5 euros (pour un manteau) Pull coutent 2 euros.	Elle est une des sources d'apports économiques pour l'association
Petit déjeuner	Pour les Sans-abris le matin, avec une cuisine pour accueillir, plus la possibilité de prendre une douche, d'avoir du linge de change et une l'alimentation d'urgence	
Alimentation d'urgence	Une action réservée aux personnes envoyées par l'Assistants sociale ou pour toutes personne qui en fait la demande et qui a faim (et qui n'a pas encore vu l'Assistante sociale, pour éviter le délai de la rencontre avec l'AS).	
Aide alimentaire aux familles	Aide alimentaire pour les familles qui sont dirigées par l'Assistants sociale, le CCAS, la Sasson. Ouverte aussi aux personnes âgées. Distribution des paniers tous les 15 jours. Il faut prendre rendez-vous pour les paniers.	Une volonté de diminuer le temps entre les distributions de paniers. Décembre 2021 : 60 familles sont accompagnées.
L'aide de toute type	Un temps d'écoute, d'aide aux démarches, d'aide au droit et possibilité d'une aide financière pour réaliser les démarche (pour les timbres nécessaires aux démarches).	
Aide financière	Fait suite à une demande de l'Assistante sociale pour prendre en charge les charges (souvent suite à	Le secours populaire permet aussi de faire le lien avec les centres

	une perte des APL ou du RSA). L'aide peut aussi s'éteindre à la facture d'eau, d'électricité, de gaz.	d'hébergement, avec le secours catholique (co-dossier, co-suivis).
Accès aux sport/culture enfant	Une aide financière pour que les enfants précaires aient accès à la culture et au sport. En lien avec l'assistante sociale, proposé aussi aux familles déjà suivies. L'association complète le prix d'adhésion à un sport (60 euros par enfants).	Le secours populaire est attentif à faire comprendre aux familles que l'activité doit pouvoir s'exercer sur une année entière (éviter les activités très chères, qui sont difficile à financer sur l'année).
Aide aux fournitures scolaire.	A la rentrée scolaire, ouvert aux familles signalées par l'Assistante sociale ou pour des familles déjà accompagnés.	Maintenant, suite au Covid, plus d'accès aux aides fournitures scolaire de l'Etat
Aide au Transport	Aide pour le financement des transports pour les enfants, pour qu'ils puissent aller à l'école.	Surtout pour les bus dans le bassin aixois
Aide aux Sorties scolaires	En lien avec collège, école, pour aider aux départ/séjours glisse/nature et voyages -> pour permettre à tous les enfants de partir avec leur classe .	Un lien à renforcer pour que les établissements puissent communiquer sur cette aide, pour éviter l'exclusion d'enfant de sorties scolaire.
Accès à la culture.	Partenariat avec la bibliothèque de GSA qui donnait des livres aux secours populaire. La MJC d'Aix les bains offre maintenant un accès aux enfants suivis par le secours populaire à des ateliers et a augmenté ses offres gratuites. Le secours populaire fait alors le relais entre la MJC et les personnes, notamment pour y faire venir les familles précaires. La ville d'Aix les bains fait des événements culturels et réserve quelque place pour les enfants du secours populaire. Accès aussi à des ateliers de création, des musées, des sorties culturelles.	
Projet enfant copain du	Un projet qui existe depuis 30 ans au secours populaire mais mis en place seulement depuis 3 ans à Aix les bains. Il consiste en des activités de solidarité et des activités culturelle, encadrées par un thème (actuellement le thème = la solidarité durable et c'est sur le jardin vagabond près du lac, où les enfants vont aider à entretenir les lieux et vont découvrir la nature, les arbres, les animaux, le but est de permettre aux enfants de devenir des citoyens qui connaissent leur environnement)	
Atelier couture	Pour de la création mais aussi des réparations, 2 fois par mois (1 atelier création et un atelier réparation par mois).	
Le relais santé	Une fois par mois un médecin et des infirmières viennent au secours populaire. Permet de faire le suivi de personnes éloignés de la santé, sans médecins traitant, de personnes sans domicile fixe. Cela	Volonté aussi d'une intervention de la PASS (existe sur l'hôpital de Chambéry mais pas sur aix). Un autre projet serait de créer un point

	peut permettre de demander un accueil de jour à la Sasson.	relai pour avoir accès au soin (pour le moment l'hôpital d'Aix demande les subventions pour réaliser ce projet) ;
--	--	---

Entraide aixoise	DESCRIPTION DE L'ACTION	COMMENTAIRE DU PARTENAIRE
INTITUTLE DE L'ACTION		
Colis alimentaire	Une fois par semaine à Aix les bains. Pour Grésy-sur-Aix distribution commune avec le secours catholique	Une forte augmentation de la distribution des colis alimentaires : de 80 familles en 2019 à 253 en 2022.
La boutique solidaire	Le lundi de 15 à 17h	
Les colis d'Hygiènes	Des actions ponctuelles de distributions.	Possible pour les situations d'urgences. Surtout destinée aux femmes et à la lutte contre la précarité menstruelle
Déménagement et revente de meuble	Déménagement et récupération de meuble, ensuite revendu aux personnes accompagnées par l'entraide aixoise.	
Les colis en urgence	Colis alimentaire pour une famille ou une personne.	Souvent une demande de la Sasson ou des assistantes sociales à la suite d'une situation d'urgence.

Sasson	DESCRIPTION DE L'ACTION
INTITUTLE DE L'ACTION	
CHRS : 20 places	Prise en charge de 6 mois renouvelable, une moyenne de 18 mois par usager (ce sont des ptite appart individuel et avec un accompagnement sociale obligatoire de l'usager)
4 place stabilisation	Un loyer moins élever, une participation de 100 euros par moi, avec un accompagnement social.

4 place d'urgence en CHRS	Dont une réservée pour les femmes victimes de violence
HUDA : 20 places	Démarche avec usager pour demande d'asile de 3 mois à 1 ans et demi. Ce sont des logements en structure + quelqu'un diffus.
MNA : 9 places	Logement de courte durée le temps de la reconnaissance de minorité pour les mineurs non accompagné.
Villa florène : 25 places	Pour les personnes avec un handicap psychique. Notamment pour les personnes qui sortent de l'hôpital psychiatrique, pas de temporalité. Ces logements se développent en diffus avec un logement en dehors de la villa. Pas de lien entre la villa Florène et l'APEI.
Centre hébergement d'urgence : 24 places	Accessible par le 115, prise en charge de 19h30 à 8h du matin. Place renouvelée par un PAES + rencontre possible avec travailleur sociaux, renouvelée tous les 5 jours. Un centre mixte mais avec espace homme et espace femme.
Equipe de rue	Faire de l'aller vers et rencontrer les personnes pour les ramener vers les structures et le retour au droit -> faire le lien avec les partenaires pour les amener vers les bons dispositifs. Maraude : peut intervenir sur demande de la commune, notamment par le 115.
SIAO	Plateforme départementale qui va évaluer les places disponibles, en fonction du profil des personnes. Passer par l'assistante sociale ou le 115.

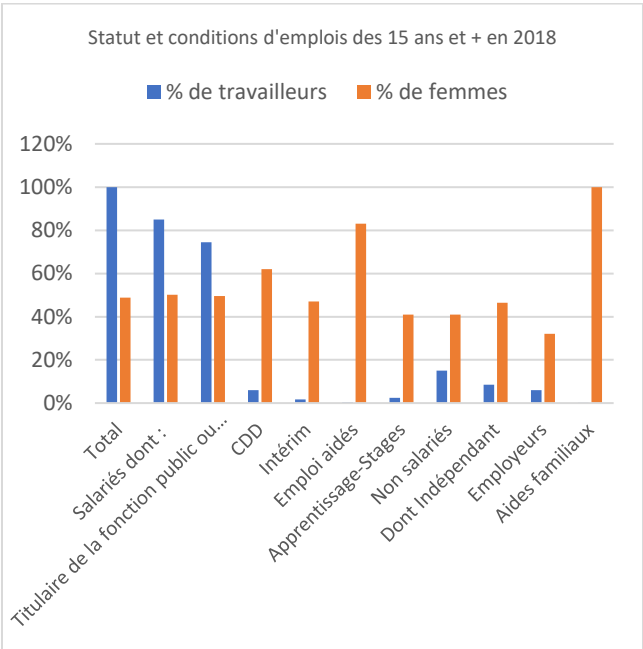
Annexe 40 : Lieu de travail des habitants de Grésy-sur-Aix, Source : Insee 2018.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	1 804	100	2 084	100	2 182	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	330	18,3	382	18,4	360	16,5
dans une commune autre que la commune de résidence	1 474	81,7	1 701	81,6	1 822	83,5

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

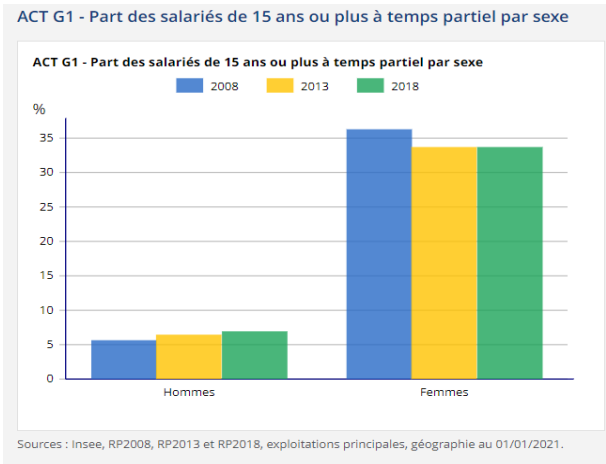
Annexe 41 : Statut et condition d’emploi des 15 ans et + en 2018 à Grésy-sur-Aix, Source : réalisé à partir des données Insee 2018.



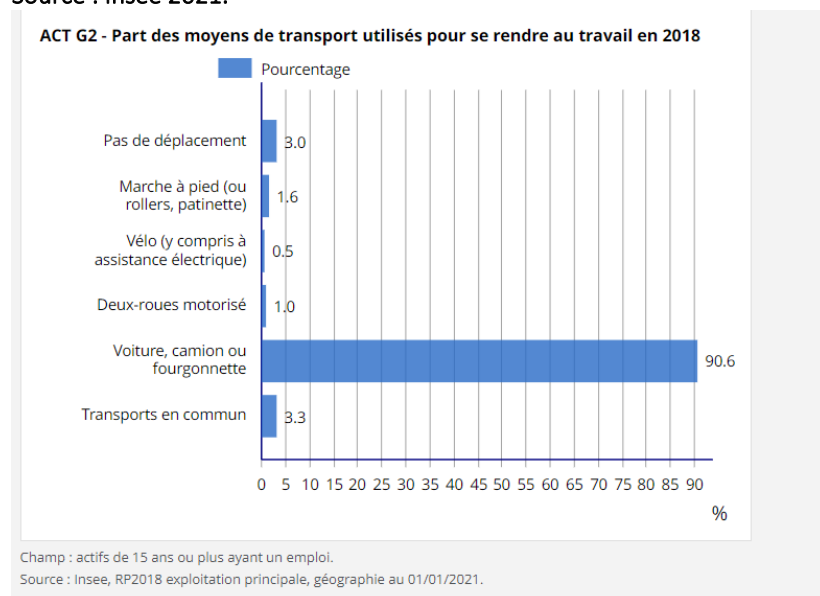
Statut et condition d'emploi des 15 ans en 2018 Insee	% de travailleurs	% de femmes	Nombre dont hommes et femmes
Total	100%	48,80%	2181
Salariés dont :	85%	50,20%	1861
CDI ou titulaire de la fonction publique	74,50%	49,50%	1626
CDD	6%	62%	137
Intérim	1,70%	47%	38
Emploi aidés	0,30%	83%	6
Apprentissage-Stages	2,50%	41%	54
Non-salariés	15%	41%	322
Dont Indépendant	8,50%	46,50%	185
Employeurs	6%	32%	134
Aides familiaux	0,10%	100%	3

Annexe 42. : Part des Salariés de 15 ans ou plus ayant un emploi, ou un temps partiel de Grésy-sur-Aix, en 2018, réalisé à partir des données Source Insee 2021.

Population de 15 ans et plus ayant un emploi selon le statut en 2018 (Insee)	Nombre	%	Dont % temps partiel
Ensemble	2 182	100	18,7%
Salarié	1 861	85,3	20,3
Non-salariés	321	14,7	9,3



Annexe 43 : Les types de moyens de transports utilisés par les Grésyliens pour se rendre au travail, en 2018,
Source : Insee 2021.



Annexe 44 : Actions des partenaires interrogés : Pôle Emploi, la Mission Locale Jeune, le Cortie, l'Arqa.

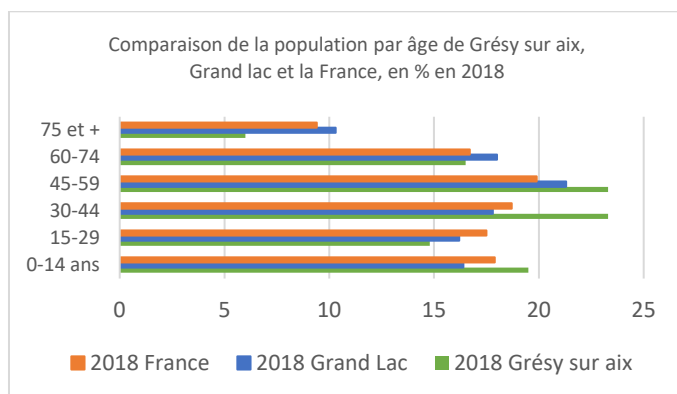
Pôle Emploi	Description de l'action
Actions	
Accompagnement à l'emploi	Anime des ateliers pour aider à l'embauche, transferts des offres d'emplois, suivis des demandeurs d'emplois, etc.
Accompagnement personnalisé pour chômeur de longue durée	Un accompagnement personnalisé à travers des rendez-vous en visio (possible en présentiel) pour faire un point sur la situation de l'utilisateur pour travailler avec eux (atelier, formation, chantier d'insertion etc.).
Aide à la formation	Accompagner la personne dans sa recherche de formation, et l'aider à trouver la formation qui correspond à ses besoins, l'orienter vers les formations qui permettent de trouver un emploi.
Aide au jeune public	Une personne à Pole emploi n'accompagne que le public jeune et travaille avec la mission locale.
Aide aux personnes précaires :	Un professionnel dédié aide les personnes aux RSA avec une aide santé, logement, et en lien persistant avec les assistances sociales et les associations.
Aides et conseils pour les entreprises :	Accompagne les entreprises lors de leur création, pour leur gestion et la comptabilité en lien avec CiteLab et ADIE, mais aide aussi au recrutement (présélection des candidats)

Mission Locale Action	Description de l'action
Garanti jeune	Un contrat d'engagement jeune réciproque entre le jeune et la mission locale jeune, pour un parcours d'accompagnement collectif intensif, une allocation mensuelle pour sécuriser le quotidien, une démarche personnalisée et basée sur « l'emploi d'abord »
PIJ (Point information Jeune)	Espace d'accueil anonyme et gratuit d'information, ouvert à toutes personnes en 11 et 30 ans.
Proposition d'offre d'emploi	
Accompagnement pour l'emploi	Rédaction CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche.
Accompagnement à la formation	Travail sur l'orientation professionnelle, la construction d'un projet et à la recherche de formation, construction des dossiers de financements.
Accompagnement pour la Santé, le logement, la mobilité	Accompagnement, pour aider le jeune à trouver une situation stable qui l'aidera.
L ' « Aller vers »	Un professionnel qui va à la rencontre des jeunes dans la rue.

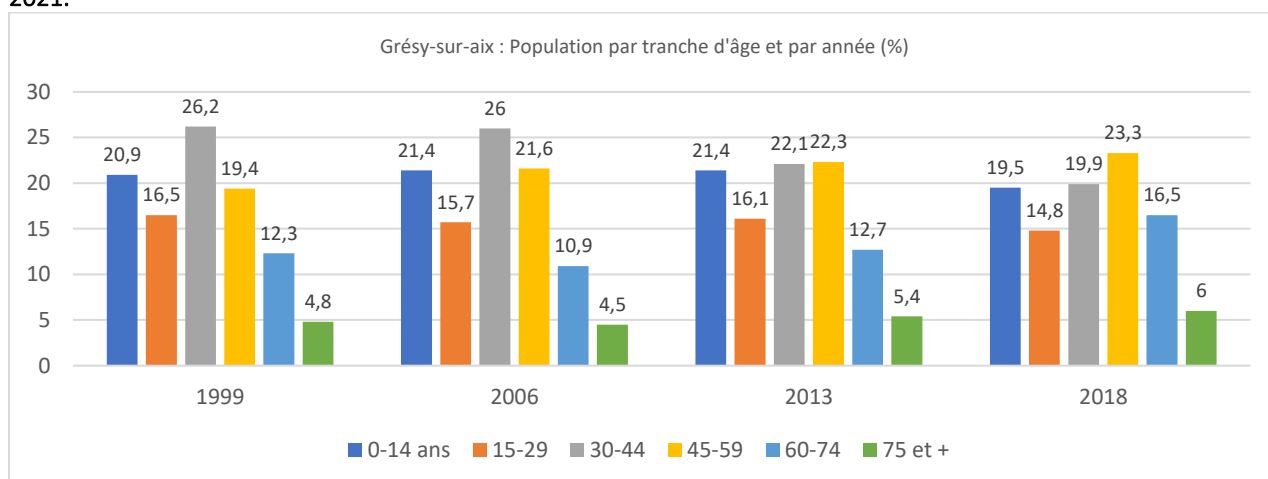
Le Cortie Action	Description de l'action
Toutes les actions :	Ouvert aux personnes éloignées de l'emploi Ouvert aux étrangers ayant terminé leurs démarches administratives Ouvert aux personnes AAH, ou RQTH Ouvert à tout niveau de diplôme
Accompagnement chantier d'insertion	Accompagnement avec un agrément pour 2 ans, avec des CDDI (Contrat à durée déterminé d'insertion) entre 4 et 6 mois reconductibles.
Accompagnement de proximité	Pour l'ensemble des difficultés de la personnes (Santé, logement, handicap, famille, mobilité)
Accompagnement à la formation	Formation courte en interne, ou via Pole Emploi, + formation mobilité pour passer le permis.

L'ARQA, chantier d'insertion Actions	Description de l'action
Atelier chantier d'insertion	Surtout des travaux d'espace vert, CDDI de deux ans.
Entreprise d'insertion	Propreté, nettoyage, blanchisserie sur Drumettaz.
Centre de formation Bureautique	Référencer dans data doc.
Accompagnement à l'emploi	A travers un PMSMR (Période de mise en situation en milieu professionnel) l'utilisateur peut faire un stage si le sujet l'intéresse après qu'il a essayé
Accompagnement dans le parcours de vie	Accompagnement de toutes les difficultés de la personne (repandre le rythme du travail, difficulté de santé, de logements, familiaux, etc.).

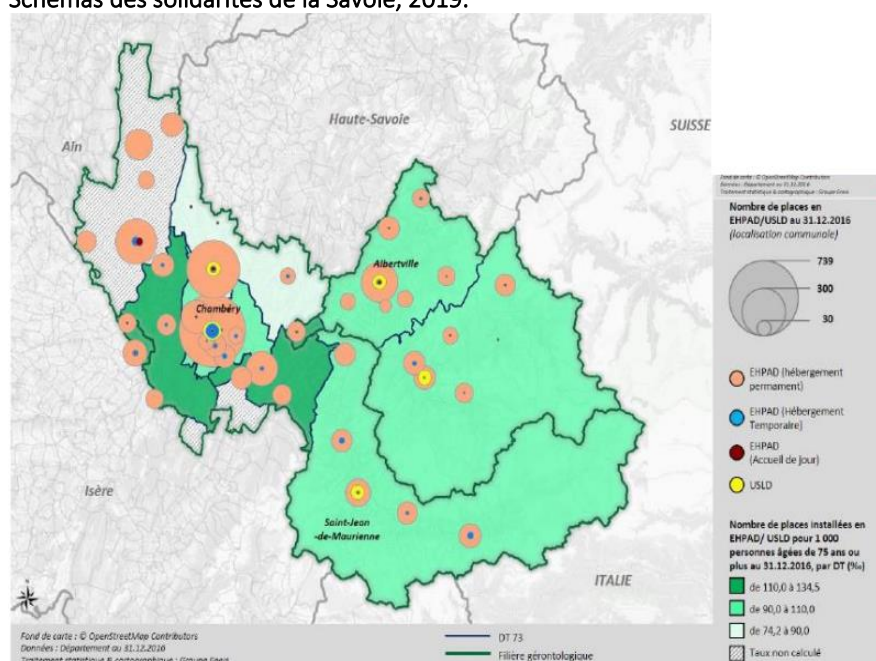
Annexe 45 : Comparaison de la population par âge de Grésy-sur-Aix, Grand Lac et la France, Source : réalisé à partir des données Insee 2018.



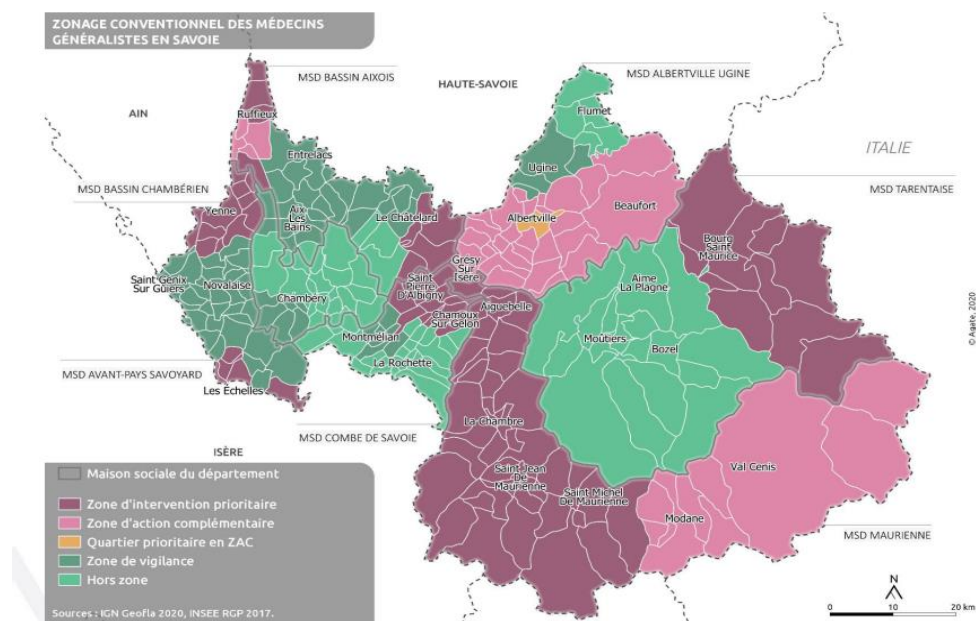
Annexe 46 : La population de Grésy-sur-Aix par tranche d'âge, en %, Source : réalisé à partir des données Insee 2021.



Annexe 47 : Type d'établissements pour personnes âgées et nombreux de places en Savoie, en 2016. Source : Schémas des solidarités de la Savoie, 2019.

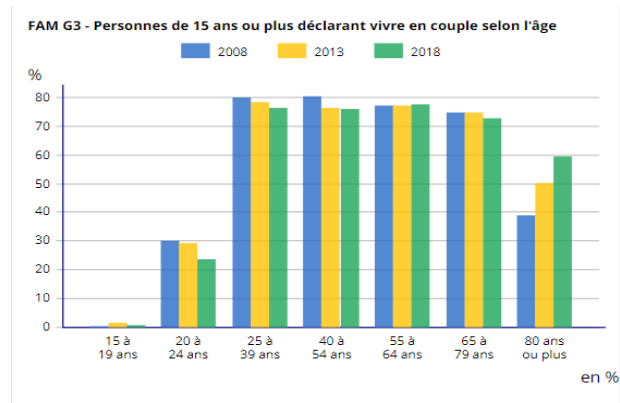


Annexe 48 : Zonage conventionnel des médecins généralistes en Savoie en 2020, Mise à jour du Schémas des solidarités de la Savoie 2020.



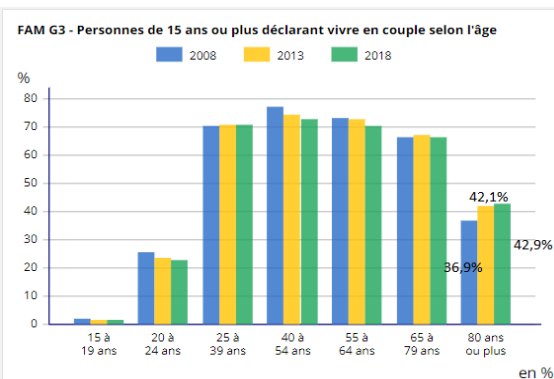
Annexe 49 : Comparaison entre Grand Lac et Grésy-sur-Aix sur le nombre de personnes de plus de 15 ans vivant en couple, selon l'Age, en % en 2018. Source : Insee 2021.

Grésy-sur-Aix



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Grand Lac



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Annexe 50 : Actions des partenaires du champs des politiques à destination des personnes âgées et des Personnes en situation de Handicap.

Département :

Action sociale

SERVICE PERSONNE AGÉE, PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Les services proposés :

- Le traitement des dossiers de demande d'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) pour les personnes âgées L'APA permet de
- Le traitement des dossiers de demande de PCH (Prestation de compensation du handicap).
- Soutenir les aidants (les proches) par un rendez -vous avec une psychologue
- Elaborer un plan d'aide
- Assurer le maintien à domicile

Les référents personnes âgées et personnes en situation de handicap font une évaluation à domicile pour voir si la personne est éligible aux aides, et repérer ses besoins . Cette procédure doit se faire dans les 2 mois de la dépose du dossier. Cette évaluation permet aussi d'orienter la personne vers les dispositifs qui correspondent à ses besoins . Un plan d'aide est alors développé, en accord avec la personne concernée, et/ou son entourage, avant de passer en commission . Ce plan est révisable en fonction de l'évolution de la situation .

Face à une situation complexe le service PAPH met en place des concertations avec l'aidé, la famille, les élus, le service aidant, et échange pour trouver les meilleures solutions possible.

Difficultés repérées :

- Une difficulté pour les usagers de faire les dossiers APA et PCH même avec l'aide des assistantes sociales
- Le milieu de la dépendance est à flux extrêmement tendu, avec peu voire une absence de place en Ephaad et en hôpitaux, un manque de personnel et une augmentation de la demande face au vieillissement de la population
- Un service soumis aux changements de dispositifs en fonction des ARS et des choix du département, avec une multitude de dispositifs qui évoluent parfois sans répondre à des besoins particuliers. Un mille-feuille de services/partenaires .

Action sociale

Force de la commune de Grézy -sur-Aix :

- Une population majoritairement jeune, avec peu de problématique de dépendance
- Les médecins de Grézy -sur-Aix font tous des visites à domicile, ce qui est très rare, ce qui facilite le maintien à domicile et l'accompagnement des Personnes âgées ou en situation de handicap .
- Les infirmières de Grézy sont très disponibles et couvrent l'ensemble du territoire.
- Un très bon relationnel entre le service PA/PH et l'ensemble des acteurs de Grézy (Médecins, infirmières, aides à domicile, commune).
- Très bon relationnel avec Colette Pignier, 1er adjointe, qui accompagne et soutient les personnes dans leurs démarches, repère les personnes dépendantes et est identifiée par ce public de Grézy -sur-Aix. Elle propose aussi des visites et des rencontres communes entre le service, elle et les personnes dépendantes, ce qui permet un accompagnement sans fracture.

Faiblesse de la commune de Grézy -sur-Aix :

- La mobilité des personnes dépendantes, que ces dernières soient âgées ou en situation de handicap .
- La situation géographique de la Commune, les espaces ruraux peu desservis, l'accessibilité de la voirie.

Opportunités :

- Encore du temps pour réparer la politique de dépendance de la commune.
- Le transport à la demande

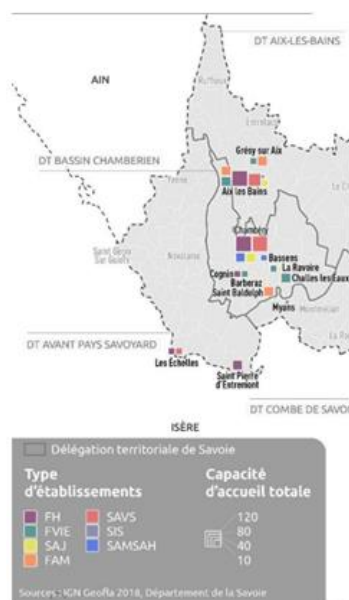
Menace :

- L'impossibilité de répondre à la demande.

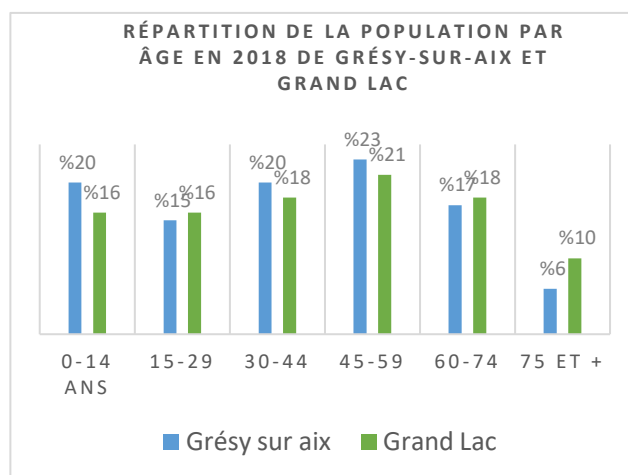
CIAS Action	Description de l'action	Commentaire
Service d'aide à domicile	Pour accompagner les personnes dans leur dépendance, déplacement, hygiène, repas, entretien du lieu de vie, etc. 31 personnes de Grésy-sur-Aix accompagnée, 22 ont l'APA	Très difficile de répondre à la demande, un manque constant de personnel.
Hébergement en Ehpad et Résidence	Ehpad les Grillons à Aix-les-Bains, Ehpad les Fontanettes à Chindrieux et la résidence autonomie Orée du Bois à Aix-les-Bains.	Quasiment plus aucune entrée possible dans les établissements.
Accord 'Age, Fil 'âge, lutte contre l'isolement	Pour les personnes âgées de + de 60 ans vivant chez elles et isolées. Activités : Animation hebdomadaire en groupe, rencontre mensuelle au restaurant, Fil 'âge (échange téléphonique avec un bénévole), Visites régulières faites par un bénévole, conférence santé, sorties culturelles et conviviales.	Repose surtout sur des bénévoles. Des bénévoles actifs sur Grésy-sur-Aix.
Soins infirmiers à domicile	Pour accompagner les personnes ayant besoin de soins, avec une équipe mobile spécialisé dans l'Alzheimer.	
Téléassistance	La téléassistance est un service qui permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur en cas de problème à domicile (chute, malaise...), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.	
Portage de Repas.	Portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap ne pouvant plus cuisiner.	

APAMP 73	Description de l'Action.
Action	
Prêt d'appareil et de matériel de santé pour les personnes âgées ou en situation de handicap	Prêt de lits médicalisés, fauteuils, déambulateurs, etc. pour une personne en convalescence, une personne en perte d'autonomie ou pour les personnes en situation de handicap. Le premier contact permet de poser des questions, de repérer la pathologie de la personne, son poids, sa taille, pour trouver le matériel le plus adapté (fauteuils, rehausseur, déambulateur, lit médicalisé etc.). À la suite du premier entretien la personne vient sur place, ou l'appamp73 se déplace à son domicile, pour pouvoir faire un essai du matériel. Souvent léger délias entre le premier contact est l'essai. Pour les essais : prêt de 15 jours en général pour permettre de voir si le matériel convient avant de le louer ou de l'acheter -> permet aussi de limiter les délais et de s'assurer d'avoir un matériel adapté notamment à son logement). Possibilité de faire la démarche à distance, avec prise de contact par téléphone, envoi de photo puis livraison de différents modèles pour le test Il est possible d'ajouter à une location un prêt de confort (pour un élément supplémentaire, ou en cas de difficulté de paiement pour l'intégralité du matériel) mais normalement location ou achat.
Livraison de matériel	APAMP 73 peut se déplacer dans toute la Savoie et dans une partie de l'Isère.

Annexe 51 : Etablissement et structures pour personnes en situation de handicap sur le Bassin Aixois. Source : Schémas départemental des solidarités 2019, Etude du département et de l'IGN Geofla 2018.



Annexe 52 : Répartition de la population par âge de Grand Lac et Grésy-sur-Aix en 2018 Source : Réalisé selon les données Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.



Annexe 53 : Nombre d'enfants de Grésy-sur-Aix inscrits à l'ACEJ au fil des années, source ACEJ.

Années	Nombre d'enfants de Grésy sur aix à l'ACEJ	Nombre d'enfant aux activités Enfance	Nombre d'enfants aux activités Jeunesses
2015-2016	424	326	98
2016-2017	449	347	102
2017-2018	481	368	113
2018-2019	510	406	104
2019-2020	556	437	119
2020-2021	479	369	110

Annexe 54, Tableau du nombre d'enfants adhérents inscrits à l'ACEJ par année et par commune, Source : ACEJ 2022

		Brisons st Innocent	Grésy/aix	Le Montcel	Mouxy	Pugny	St Offenge	Trévignin	Extérieurs	TOTAL
ENFANCE	Année 2015-2016	58	326	47		61	90	65	83	730
JEUNESSE		38	98	27		12	43	11	15	244
TOTAL		96	424	74		73	133	76	98	974
		10%	44%	8%		7%	14%	8%	10%	100%
		Brison st Innocent	Grésy/aix	Le Montcel	Mouxy	Pugny Chate-nod	St Offenge	Trévignin	Extérieurs	TOTAL
ENFANCE	Année 2016-2017	63	347	50		49	99	74	75	757
JEUNESSE		28	102	24		16	42	16	18	246
TOTAL		91	449	74		65	141	90	93	1003
		9%	45%	7%		6%	14%	9%	9%	100%
		Brison Saint Innocent	Grésy sur Aix	Le Montcel	Mouxy	Pugny Chate-nod	Saint Of-fenge	Trévignin	Extérieurs	TOTAL
ENFANCE	Année 2017-2018	57	368	46	54	38	106	45	59	773
JEUNESSE		23	113	22	21	10	33	16	28	266
TOTAL		80	481	68	75	48	139	61	87	1039
	Répartition en %	8%	46%	7%	7%	5%	13%	6%	8%	100%
		Brison Saint Innocent	Grésy sur Aix	Le Montcel	Mouxy	Pugny Chate-nod	Saint Of-fenge	Trévignin	Extérieurs	TOTAL
ENFANCE	Année 2018-2019	44	406	52	84	47	35	41	68	777
JEUNESSE		16	104	23	24	13	37	18	33	268
TOTAL		60	510	75	108	60	72	59	101	1045
	Répartition en %	6%	49%	7%	10%	6%	7%	6%	10%	100%
		Brison Saint Innocent	Grésy sur Aix	Le Montcel	Mouxy	Pugny Chate-nod	Saint Of-fenge	Trévignin	Extérieurs	TOTAL
Année 2019-2020	ENFANCE	39	437	53	80	51	41	37	63	801
	JEUNESSE	19	119	21	22	14	32	20	17	264
	TOTAL	58	556	74	102	65	73	57	80	1065
Répartition en %		5%	52%	7%	10%	6%	7%	5%	8%	100%
Variation année n-1		-2	46	-1	-6	5	1	-2	-21	20
		Brison Saint Innocent	Grésy sur Aix	Le Montcel	Mouxy	Pugny Chate-nod	Saint Of-fenge	Trévignin	Extérieurs	TOTAL

Année 2020-2021	ENFANCE	61	369	48	65	42	44	29	95	753
	JEUNESSE	15	110	17	40	18	36	23	11	270
	TOTAL	76	479	65	105	60	80	52	106	1023
Répartition en %		7%	45%	6%	10%	6%	8%	5%	10%	96%
Variation année n-1 (enfance)		22	-68	-5	-15	-9	3	-8	32	-48
Variation année n-1 (jeunesse)		-4	-9	-4	18	4	4	3	-6	6
Variation année n-1 (total)		18	-77	-9	3	-5	7	-5	26	-42

Annexe 55 : Composition des ménages de Grésy-sur-Aix en 2018, Source INSEE

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2018	%	2008	2013	2018
Ensemble	1 461	100,0	1 740	100,0	1 906	100,0	3 693	4 281	4 574
Ménages d'une personne	348	23,8	443	25,4	494	25,9	348	443	494
Hommes seuls	158	10,8	211	12,1	200	10,5	158	211	200
Femmes seules	190	13,0	232	13,3	294	15,4	190	232	294
Autres ménages sans famille	16	1,1	24	1,4	20	1,0	32	73	40
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 098	75,1	1 273	73,2	1 392	73,0	3 314	3 766	4 041
Un couple sans enfant	403	27,6	466	26,8	534	28,0	822	952	1 067
Un couple avec enfant(s)	561	38,4	617	35,5	648	34,0	2 133	2 342	2 454
Une famille monoparentale	134	9,2	190	10,9	210	11,0	359	472	519

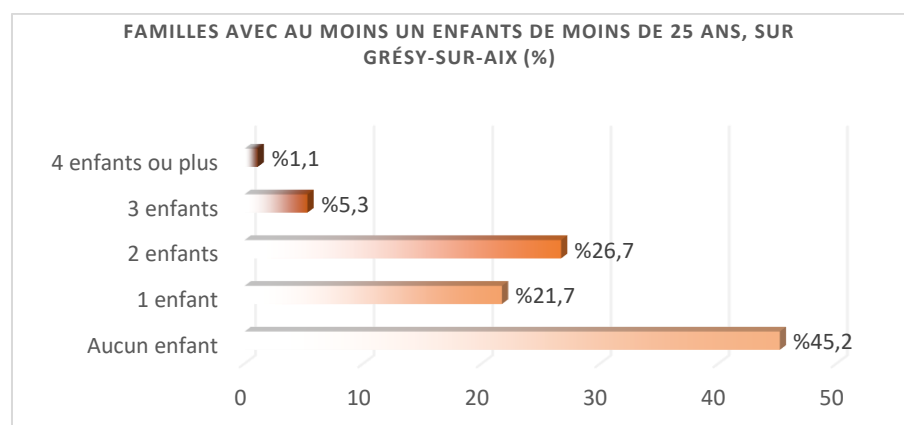
Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021.

Annexe 56 : Répartition des enfants dans les familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans sur Grésy-sur-Aix en 2018, Source : Insee 2021.

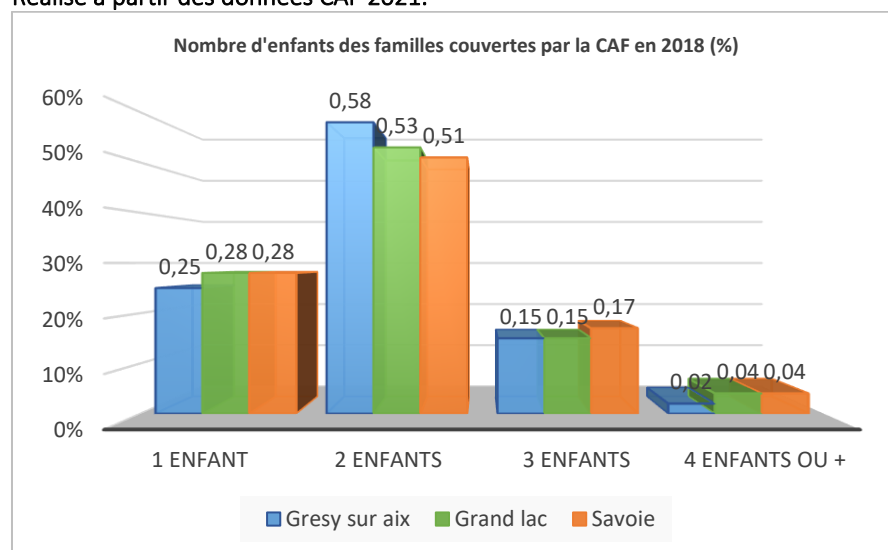
GSA : Famille selon le nombre d'enfant agée de

moins de 25 ans, 2018/INSEE

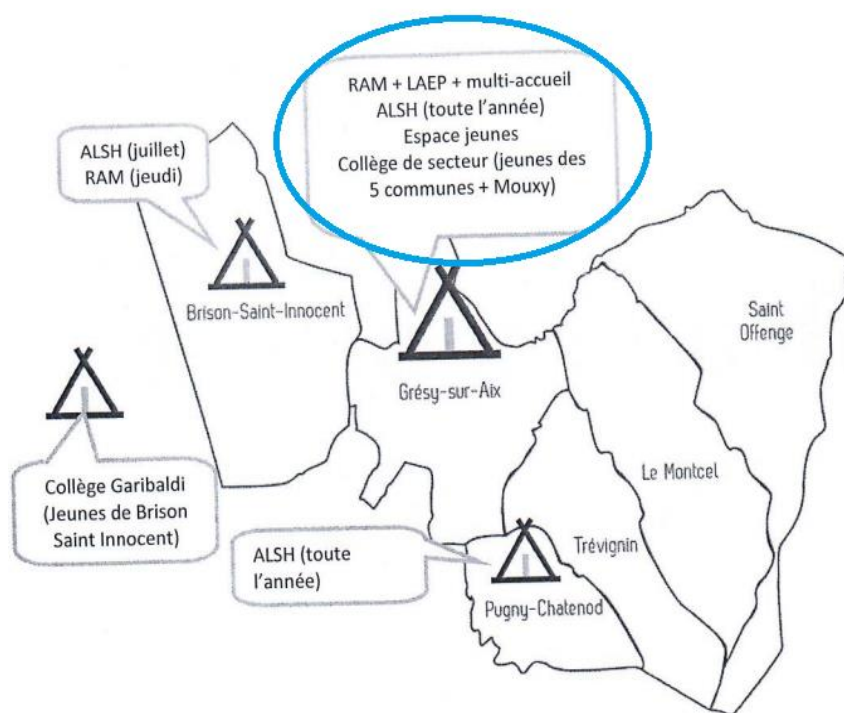
	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	1 118	100	1 283	100	1 402	100
Aucun enfant	478	42,8	539	42	634	45,2
1 enfant	265	23,7	326	25,4	304	21,7
2 enfants	276	24,7	320	25	374	26,7
3 enfants	83	7,4	83	6,4	75	5,3
4 enfants ou plus	16	1,4	15	1,1	15	1,1



Annexe 57 : Répartition du nombre d'enfants des familles avec enfants couvertes par la CAF en 2018, Source : Réalisé à partir des données CAF 2021.



Annexe 58 : Offre de services de la commune en 2018, Sources : demande d'agrément d'Espace de vie Sociale ACEJ, 2019.



Annexe 59 : Actions des acteurs de la Petite Enfance/Enfance/Jeunesse.

Action sociale

SERVICE ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE (EJF)

Mission : repérer les difficultés éducatives, prévenir les situations de danger, soutenir les enfants et les parents en situation de fragilité par le biais d'action éducative, prévenir la marginalisation des jeunes et prendre en charge les enfants en danger hors du domicile familial (placement).

Services proposés :

Les missions de la protection de l'enfance :

- ASE : (Aide Sociale à l'Enfance) : mesure de placement administrative et judiciaire, aide éducative à domicile.
- APJM : (Accueil Provisoire des Jeunes Majeurs). C'est une continuité de la prise en charge de placement, surtout pour les jeunes qui sortent de l'ASE.
- Accompagnement éducatif (avec une des référentes du service)
- Allocation jeune majeurs, pour qu'ils puissent poursuivre leurs études.

Service de l'ASE gérée par d'autres maisons sociales du département de Savoie :

- SASEP : (Service d'Accompagnement Social et Educatif de Proximité)
- SEMO : (Service éducatif en milieu ouvert) soit une aide renforcée avec des éducateurs au domicile de l'enfant, qui peuvent être présents tous les jours. Décision administrative ou judiciaire.
- AEMO : (Aide Educative en Milieu Ouvert) : gérée par La Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Savoie.
- Aide à la gestion du budget familial administrative ou judiciaire : Exercer par l'UDAF

Les missions de préventions de l'enfance :

- Les missions de la Puéricultrice, de la PMI relèvent de la prévention.
- Dispositifs gérés par d'autres acteurs :
- Ecouteille (Point d'écoute Ado) : gérée par l'association le val de Crène, ouvert à tout jeune du bassin aixois. Un espace d'écoute pour les jeunes, et leurs parents, pour éviter la dégradation d'une situation. Les jeunes sont souvent orientés par les professionnels de collège. Le Collège Le Revard est inscrit dans cette démarche notamment à travers l'assistante sociale scolaire.
- PRE (Projet de réussite éducative) porté par le CJA, intervient dans les quartiers prioritaires. Lien avec le département et la mission locale.
- Référente EJF (enfance jeunesse famille) à la Mission locale. Elle prépare et soutient les jeunes sortant de l'ASE pour qu'ils s'insèrent professionnellement, fassent des études, et les accompagne sur les questions de logement, de santé, d'emploi et d'autonomie.

page 02

- Le CEF (Centre d'Entretien Familiaux), porté par l'association le Val de Crène. Propose des entretiens familiaux pour travailler sur les difficultés des familles (tant qu'il n'y a pas de risque pour l'enfant), pour que les parents puissent échanger, prendre du recul. Public orienté par une assistante sociale (dont assistante scolaire). Un dispositif en 7 entretiens de suivis.
- L'aller vers du CEF, avec un camping-car, pour avoir des entretiens familiaux dans les espaces ruraux.
- Les TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale) : interviennent directement au domicile des familles pour travailler sur la Parentalité. Public orienté par la CAF, la PMI, une puéricultrice, une assistante sociale ou une sage-femme. Les TISF sont issus de l'ADMR (réseau associatif de service à la personne). 10 heures d'interventions gratuites avec un maximum de 6h par semaine par famille.

Projet à suivre :

- Dispositif petite enfance : pour intervenir en soutien aux parents d'enfant entre 0 et 6 ans. En lien avec des AS, puéricultrices, psychologues, et le service enfance jeunesse famille. Le but est de s'adapter aux besoins des parents pour résoudre des difficultés et éviter une dégradation dans le temps (Ce projet s'étendrait sur de nombreuses actions, d'atelier parentaux à un accompagnement TISF). Projet porté par La Buissonnière, le Val de Crène et les maisons départementales d'Aix les Bains et de l'avant pays.

Situation à Grésy-sur-Aix :

- Une augmentation légère des sollicitations et des Informations préoccupantes sur Grésy, mais qui ne débouche pas forcément sur des mesures. Le Covid a beaucoup influencé la protection de l'enfance, car les enfants n'étaient plus dans les structures scolaires, premiers observateurs extérieurs de difficultés familiales.
- Le Collège du Revard est inscrit dans des dispositifs de protection de l'enfance et de soutien à la parentalité, notamment à travers l'assistante sociale. C'est la structure qui interpelle le plus le service EJF.
- Plus largement sur le bassin aixois : une prévention efficace, qui limite le nombre de mesure de placement.

SERVICE PMI

Les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) sont des services de santé publique où quelqu'un peut se rendre, de la grossesse au 6 ans de l'enfant pour recevoir conseils et soins médicaux.

Services proposés :

- Soutien à la parentalité
- Consultation prénatales
- Consultations médicales 0 -6 ans
- Visites à domiciles des sages femmes et puéricultrices
- Suivis par sage-femme, médecins, puéricultrices,
- assistantes - sociale
- Modes d'accueil petite enfance
- Dépistages et bilan de santé en école maternelle
- Accueil au centre de planification familiale
- Protection de l'enfant et de sa famille (en collaboration avec le service Enfance, Jeunesse, Famille)
- Information adoption.

Ces services sont ouverts à toute personne qui en fait la demande.

Difficultés repérées par ce service sur Grésy -sur-Aix :

- Véritable difficulté, voire impossibilité de trouver un mode de garde. Malgré l'ouverture de nouvelle structure (MAM, micro-crèche les Petits Lions, Micro -crèche APEI), une tension qui demeure.
- Une augmentation de la fatigue parentale et du burn -out parental -> notamment dû à la difficulté de trouver un mode de garde (des parents sollicités H24) mais aussi une difficulté de répondre à la demande par les structures d'interventions d'urgences (comme l'UPPN) qui ont des délais de plus en plus long. Cela entraîne de la tension familiale, violence conjugales et une dégradation des situations.
- Indisponibilité des aide à domicile et des techniciennes d'intervention sociale et familiale.

Force du territoire de Grésy -sur-Aix :

- Une très bonne relation avec l'Assistante sociale et la Puéricultrice de secteurs.
- Des permanences chaque semaines de l'Assistante sociale et de la Puéricultrice de secteurs.
- L'espace de permanence se trouve au Pôle enfance (LAEP, RPE, Frimousse), donc un échange plus facile entre les acteurs sur les situations complexes, qui peuvent amener à trouver des solutions de garde d'urgence.

Menaces :

Pour le moment les difficultés repérées complexifient les relations intra-familiales et freinent le retour à l'emploi d'un des parents. De plus pour le moment, aucune perspective de progression ou de solutions. Au contraire, le problème s'amplifie, notamment après 2 ans de Covid et de fatigue parentale.

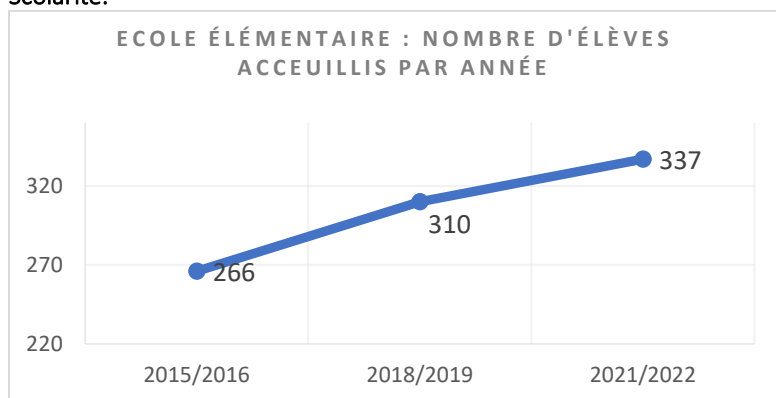
UDAF Pôle	Action	Description de l'action
Pole accompagnement et habitat :	ASLL	Accompagnement social lié au logement (ASLL) : mesure du plan département d'action pour le logement. Les conseillère logement réalisent les diagnostics sociaux et financier avant les audience en résiliation de bail. L'accompagnement social lié au logement est une mesure administrative nécessitant l'adhésion de la famille en difficulté pour accéder et se maintenir dans un logement décent.
	Le diagnostic social et financier :	Enquête destinée à fournir les éléments sociaux, familiaux et budgétaires pour aider le juge dans sa décision de résilier ou non le bail (souvent après dettes de loyers). C'est une enquête préventive à l'expulsion locative.
<i>Service accompagnement et insertion.</i>	AESF	Action effective pour aider la famille dans sa gestion budgétaire et préserver les intérêts de l'enfant. Le but est de comprendre avec la famille la nature des difficultés rencontrées sur le plan budgétaire, de définir les dépenses prioritaires, d'organiser la gestion mensuelle et d'anticiper les dépenses. C'est une mesure administrative nécessitant l'adhésion et l'accord du ménage
	MASP : Mesure d'Accompagnement social personnalisé	Aide à la gestion des prestations sociales avec un accompagnement individualisé pour rétablir une autonomie de gestion.
<u>Pole protection :</u> <i>Service de la protection des majeurs :</i>	- La sauvegarde de justice avec mandat spéciale : protection temporaire - La curatelle : la personne est assistée dan pour tous les actes importants - La tutelle : la personne est représentée par son tuteur, lui-même autorisé par le juge des tutelles pour les actes les plus important. En Savoie, on observe 1560 mesures judiciaires pour la Savoie (68% de curatelles).	Majeurs sous régime de protection en raison de : problèmes de santé, (physique et /ou mental). Accompagnement sur le plan administratif, budgétaire, social, juridique, patrimonial en tentant d'inclure la personne dans la mesure ou son état le permet.

<i>Service pole juridique</i> Une mission d'appui et de soutien au service du SPM (service de protection des majeurs).	Administration ad hoc mineur pénales et civiles	Représenter un mineur dans une procédure déterminée (si tuteurs légaux sont dans l'impossibilité de le faire ou en conflit d'intérêt.
	Administration ad hoc mineurs non accompagnés	Pour des jeunes entrés en France sans un représentant légal (mineurs isolés)
	Administration ad hoc majeur	Actes ciblés pour assister un majeur vulnérable.
	Tutelle mineure aux biens	Gestion des biens du mineur lors du décès ou de la condamnation de ses parents.
<i>Information et soutien au tuteur familiaux :</i>	Information et soutien technique dans l'exercice des mesures d'actions	Actions sous formes de contact téléphonique, de RDV, d'information collective dans les MJD, ou auprès de partenaires, services gratuits pour toutes les familles.
<i>Service de protection de l'enfance et de la famille</i>	Sur décision du juge des enfants, le service exerce des mesures au profit des familles connaissant des difficultés dominantes sociale et budgétaire.	
	La mesure judiciaire d'accompagnement à la gestion du budget familiale (MJAGBF)	Mesure pour protéger l'enfant et prévenir des situations de danger (restaurer l'utilisation des prestations familiale et veiller à leur application aux besoins des enfants.

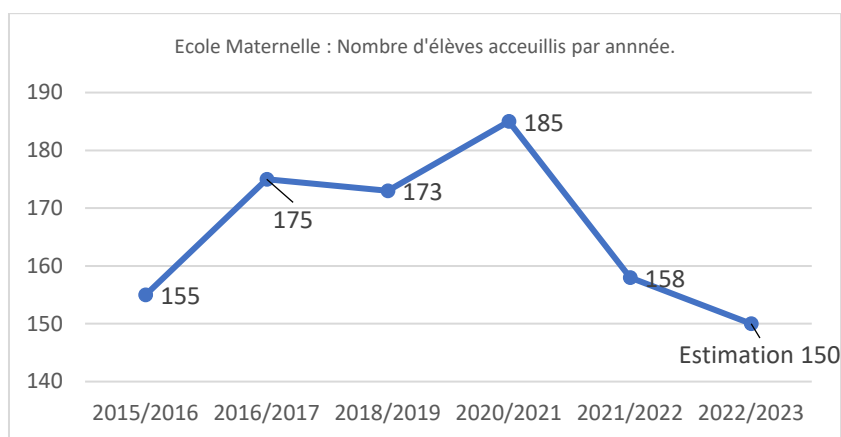
	La mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ)	Gestion de tout ou d'une partie des ressources en vue de rétablir son autonomie. La personne n'est pas déclarée incapable juridique (=/ de la curatelle) L'accompagnement est éducatif et décidé par le juge des tutelles.
Pole Parentalité :	Médiation familiale	Favoriser la reconstruction d'un lien familiale fragilisé par des situations de conflits entre parent, parent et grd parent, entre parent et adolescent, ou entre parent et enfant majeur. Dans un cadre conventionnel (une demande spontanée de la famille) ou dans un cadre judiciaire. Information collective auprès des partenaires du département.
	Espace Rencontre	Préserver les relations parents/enfants, petit (enfant/grand parent, aider au maintien ou au rétablissement des liens dans un lieu contenant et sécurisant : lien neutre et pour une période définie (mercredi et samedi) c'est une mesure judiciaire.
	Enquête sociale	Recueil des renseignements sur la situation de la famille et les conditions dans lesquelles vivent et sont élevés les enfants. Evaluer une situation familiale et apporter un éclairage précis pour faciliter la décision du magistrat, souvent dans le cadre des séparations. C'est une mesure judiciaire.
	Audition de mineurs :	Permettre au juge d'obtenir des éléments sur le sentiment du mineur concernant la rupture, comportement de ses parents entre eux et à son égard, évaluer la vie quotidienne afin de l'aider à prendre sa décision (divorce, séparation, adoption). Selon la convention des droits de l'enfant d'être entendue dans toutes les procédures le concernant, c'est une mesure judiciaire.
	Groupe de parole pour enfant	« <i>La marmite des mots</i> » proposer un espace de parole à des enfants confronté à la séparation de leur parent pour comprendre et exprimer leurs émotions, échanger et trouver en semble leurs propres solutions, favoriser un nouveau dialogue avec leurs parents. Pour les parents : rompre le sentiment d'isolement, prendre conscience de la problématique de l'enfant dans la séparation. Créé en 2018 avec le REAAF ' réseau d'écoute, d'appui d'accompagnement es Parents) et le projet national de soutien à la parentalité 2018-2022. Enfin entre 7 et 11 ans qui ont des parents séparés.

	Le café des pères	Maintenir des liens pères/enfants malgré l’incarcération. Permettre aux détenus de faire vivre leurs droits et devoirs de pères et préparer leur sortie. Un groupe de paroles de pères détenus volontaire à la maison d’arrêt de Chambéry.

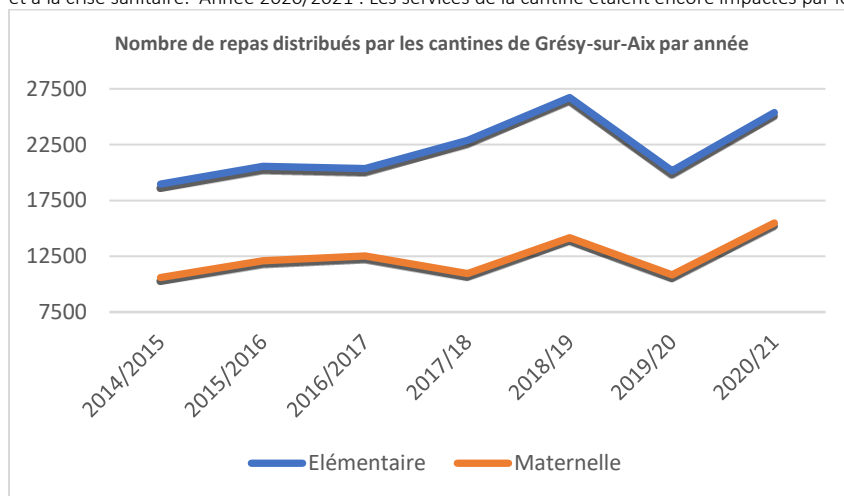
Annexe 60 : Evolution du nombre d'élèves au sein de l'écoles élémentaires, Source : données interne de la Scolarité.



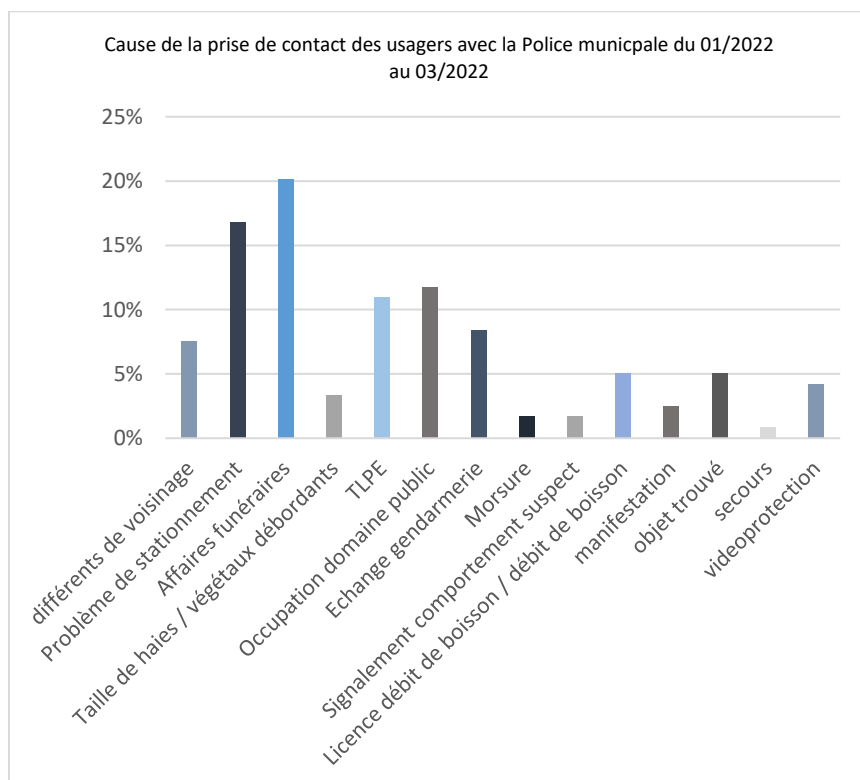
Annexe 61 : Evolution du nombre d'élèves au sein de l'écoles élémentaires, Source : données interne de la Scolarité.



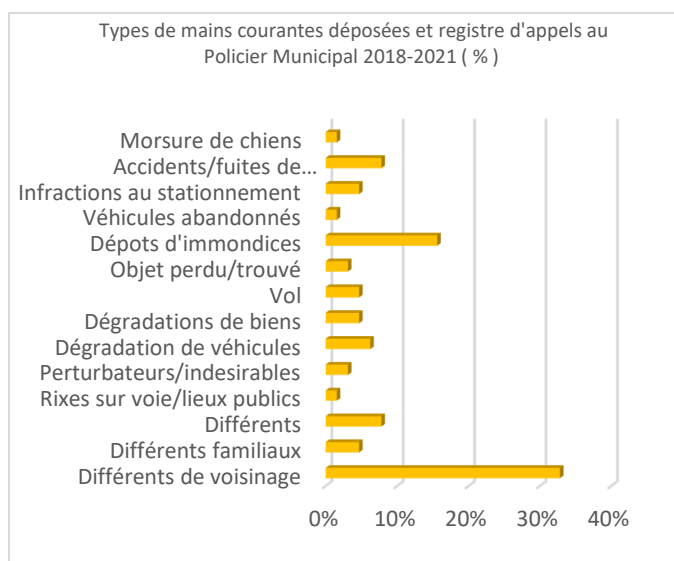
Annexe 62 : Evolution du nombre de repas distribués par les cantines de Grésy-sur-Aix par année, Source : Données internes de la Scolarité. Attention : Année 2019/2020 : Arrêt de la cantine scolaire en mars 2020 à la suite du confinement et à la crise sanitaire. Année 2020/2021 : Les services de la cantine étaient encore impactés par les confinements.



Annexe 63 : Cause de la prise de contact des usagers avec la Police municipale du 01/2022 au 03/2022, Source : données de la Police Municipale

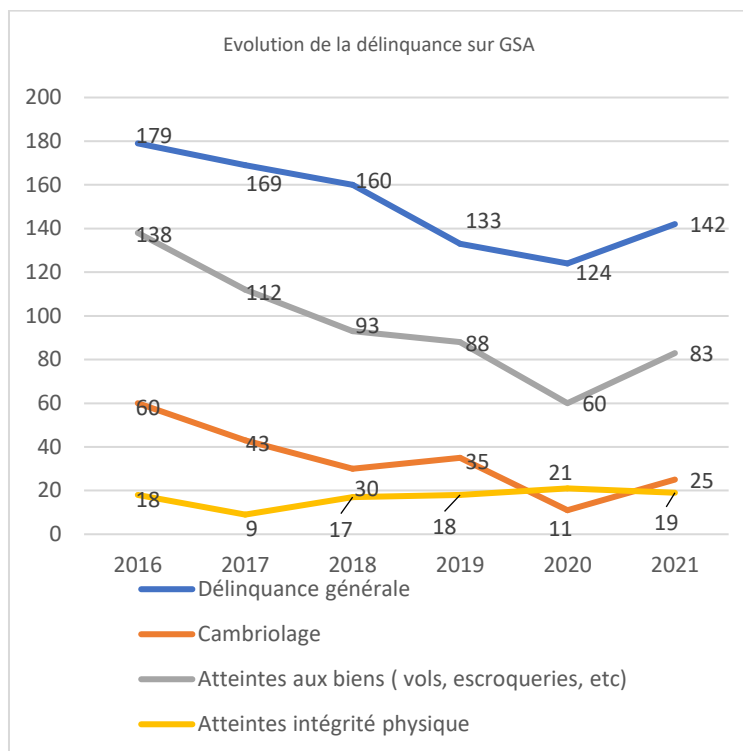


Annexe 64 : Types de mains courantes déposées et registre d'appels au Policier Municipal de 2018 à septembre 2021 en %, Source : Données de la Police Municipale



Annexe 65 : Evolution de la délinquance sur Grésy-sur-Aix, Source : Donnée Diagnostic de sureté Gendarmerie 2021

Attention 2020, année du Covid.





Analyse des besoins sociaux



Publiée en Juin 2022

Conduite par Lauriane Revol-Cavalier
Encadrée par Patrice Bonnefoy

CCAS de Grésy-sur-Aix

